

La Tribune

DE CHEZ NOUS

Vol. XVII — No 9

OTTAWA, LE 29 NOVEMBRE 1944

ADMINISTRATION: 515, rue Viger, Montréal.

M. King impose la conscription

En route pour l'Alberta

Le président général de l'U.C.C., Monsieur Abel Marion, est l'invité de l'Alberta Wheat Pool

M. Abel Marion, président général de l'Union Catholique des Cultivateurs, a pris le train dimanche pour Calgary. Il a accepté une invitation de l'Alberta Wheat Pool et portera la parole devant les membres de cette entreprise réunis pour leur congrès annuel. On sait qu'il faut plusieurs jours pour se rendre dans les Prairies. En dépit des fatigues qu'un pareil voyage impose, M. Marion n'a pas hésité à l'entreprendre. Plusieurs personnages en vue dans le monde agricole ont exprimé l'avis qu'il ne fallait pas manquer

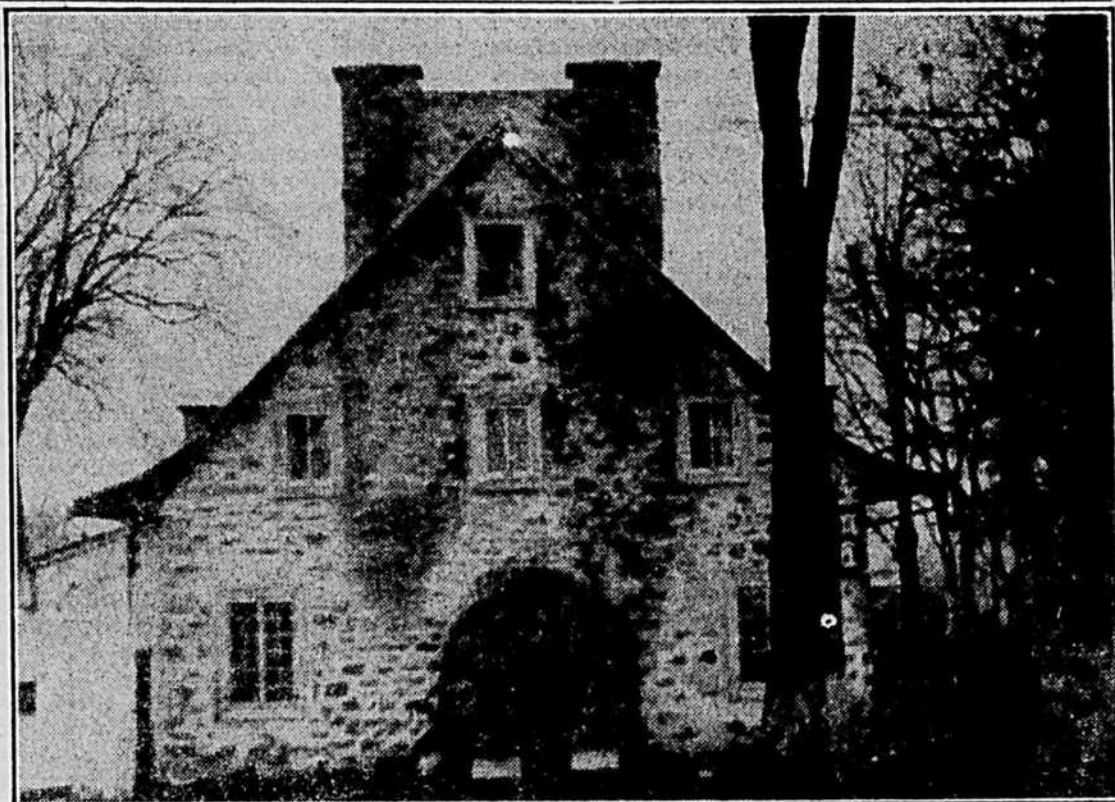
(Suite à la page 19)

La prime sur le fromage

Lors du congrès général de l'U.C.C., une résolution a été adoptée pour demander le maintien de la prime sur le fromage. Monsieur Abel Marion a déjà eu l'occasion d'en dire un mot à l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture. Le secrétaire général de l'U.C.C., M. Gérard Fillion, revient maintenant à la charge. Comme l'a suggéré l'exécutif de l'U.C.C., et selon la demande de plusieurs cercles, il renouvelle par lettre les représentations de nos membres. On pourra lire le texte complet de cette lettre à la page 6 du présent numéro.

Réunion de coopérateurs

Des représentants des coopérateurs de tout le pays se sont réunis à Ottawa vendredi et samedi derniers. La province de Québec, notamment, était représentée par M. Abel Marion, président général de l'U.C.C., et par monsieur Henri-C. Bois, gérant général de la Coopérative Fédérée. On notait la présence des principaux dirigeants de la coopération dans les provinces anglaises. L'étude et la discussion ont porté sur la préparation d'un mémoire qui sera présenté, de la part des coopérateurs, devant la Commission d'enquête royale désignée par le gouvernement d'Ottawa.



La maison de pierres en sait long sur le passé... Elle raconte le travail des anciens et parle des corvées d'autrefois. Elle dit à tout venant: "Voici comment l'on construisait autrefois". Elle est sans prétentions, mais son rôle, elle le remplit tout entier: elle est une bonne maison de campagne.

(Photo TAVI)

Quelques déclarations au sujet de la conscription

Les chefs de tous les partis dans la province de Québec donnent leur opinion sur l'arrêté ministériel autorisant l'envoi outre-mer de 16,000 conscrits.

— Déclaration de MM. Duplessis, Godbout, Raymond, Laurendeau, Lacroix, etc.

La réaction à l'arrêté ministériel autorisant le gouvernement fédéral à expédier 16,000 conscrits outre-mer ne s'est pas fait attendre. Tous les chefs de partis ont communiqué une déclaration aux journaux sur cette question qui bouleverse tout le pays depuis vendredi dernier. Voici des extraits de quelques-unes de ces déclarations:

M. Duplessis

Commentant les récents événements, M. Duplessis a fait une longue déclaration au cours d'une conférence de presse. Le premier ministre de la Province affirme que "la province de Québec a toujours été une province loyale, respectueuse des lois et de l'autorité constituée. Dans l'exercice de ses droits et conformément à la liberté d'opinion qui doit exister en pays libres, elle s'est toujours prononcée contre la conscription pour service outre-mer. Comme toujours, Québec, j'en suis convaincu, donnera l'exemple du respect des lois et de l'autorité constituée".

M. Godbout

Le chef du parti libéral provincial, M. Adélard Godbout, a fait lundi dernier, une déclaration au sujet de la conscription pour service outre-mer de 16,000 recrues. Nous en extrayons le passage qui suit: "Je garde les mêmes convictions et je crois que tout accroce à la doctrine libérale est une erreur dont le peuple du Canada devra demander des comptes à ceux qui en sont responsables. Pour ma part, avec regret, mais définitivement, je dois déclarer que tant que le gouvernement d'Ottawa per-

sistera dans son attitude subite, imprévue et inexplicable, il devra compter sur l'opposition des libéraux de Québec que je dirige. Nous entendons tenir à l'égard du peuple et du pays des engagements que nous n'avons pas pris à la légère et nous les tiendrons."

M. Maxime Raymond

M. Maxime Raymond, chef national du Bloc populaire canadien, a déclaré entre autres choses ce qui suit: "Cette décision (de M. King) ne me surprend pas. Le 9 septembre 1939, la veille de la déclaration de la guerre par le Canada, m'opposant à notre participation, je déclarais:

"On nous dit que notre participation sera volontaire. Je n'hésite pas à dire que la participation entraînera logiquement la conscription."

Les grosses vérités

"Nous de la province de Québec, nous n'avons de leçon de loyauté à recevoir de personne. La population rurale, en cette guerre, a fait son devoir tout autant que les autres."

(Extrait d'un discours de M. Abel MARION, président général de l'U.C.C.)

Malgré les promesses souvent répétées de M. King qu'il n'imposerait jamais la conscription pour service outre-mer, nous avons une nouvelle preuve indiscutable de la violation d'un des engagements les plus solennels pris par un homme public."

M. André Laurendeau

"M. King laisse tomber le masque. Il tourne complètement le dos à 25 ans de promesses. Il trahit définitivement les espoirs que le Québec plaçait jadis en lui. De concessions en concessions, de reniements en reniements, M. King et les libéraux nous ont conduits là où les conservateurs de M. Borden nous menèrent en 1917. Aujourd'hui, 16,000 conscrits sont victimes de l'impérialisme; d'autres seront sacrifiés demain."

M. René Chaloult

"La conscription est décrétée cette fois. La trahison est consommée. Les promesses les plus réitérées, les plus solennelles, les plus sacrées de M. King et du parti libéral sont cyniquement reniées. Chiffons de papier. Hier Mackenzie King déclarait que la conscription briserait l'unité nationale, aujourd'hui il l'impose. De l'aveu même de MM. King et McNaughton, on a rompu l'unité canadienne. Il est urgent de réaliser d'unité canadienne-française. Quand remplacera-t-on la mystique du parti par la mystique nationale?"

M. Wilfrid Lacroix

M. Wilfrid Lacroix, député de Québec-Montmorency, a fait la déclaration suivante avant d'aller

(Suite à la page 9)

Un arrêté ministériel, autorise l'envoi de 16,000 conscrits outre-mer. — Manifestations de protestation dans la province de Québec et, en Colombie canadienne dans les camps de conscrits.

Le premier ministre King a fait soudainement volte-face vendredi dernier en imposant la conscription par un arrêté ministériel autorisant l'envoi de 16,000 recrues au Royaume-Uni, en Europe en Méditerranée.

A la toute dernière minute, on pensait que le gouvernement King s'en tiendrait au volontariat jusqu'à ce que les renforts fassent défaut. Mais le premier ministre, qui avait promis solennellement de ne jamais imposer la conscription, a cédé devant les menaces de la meute des conscriptionnistes qui ne voulaient pas retarder d'une heure l'expédition de nos conscrits outre-mer. M. King a capitulé devant la menace de démission de cinq ou six ministres de langue anglaise de son cabinet. C'est la conséquence logique du bill 80 voté l'an dernier et même de la participation du Canada à la guerre. Dès septembre 1939, le gouvernement canadien se-mait ce qu'il récolte aujourd'hui. En dépit de ce qu'on a pu dire en certains milieux, c'est bien cette fois "la conscription pure et simple", comme le faisait remarquer M. Cardin, au lendemain de la publication de ce décret.

A date, les trois ministres canadiens-français du cabinet King, Michaud, Bertrand et le général Lafleche appuient le premier ministre. On ne connaît présentement rien des intentions des honorables St-Laurent et Fournier. M. C.-G. Power, ministre de l'Aviation, a donné sa démission et M. Cardin a annoncé qu'il votera contre le gouvernement. Plusieurs députés canadiens-français ont rompu avec le parti libéral et il se peut qu'il y en ait encore un grand nombre lorsque M. King demandera un vote de confiance à la Chambre des Communes.

Les manifestations

Des manifestations anticonscriptionnistes n'ont pas tardé à se produire dans trois villes de la province de Québec et dans cinq villes de la Colombie canadienne. Dans la province de Québec, des jeunes gens ont paradé et manifesté à Chicoutimi, à Rimouski et à Québec. En Colombie, ce sont des soldats de cinq camps de la côte du Pacifique qui ont pris part aux manifestations.

A Chicoutimi

A Chicoutimi, plusieurs centaines de jeunes gens ont paradé dans les rues de la ville en signe de protestation contre l'arrêté en conseil du cabinet fédéral autorisant l'envoi de 16,000 conscrits outre-mer. Les manifestants ont arraché de sa hampe et jeté dans la rue

(Suite à la page 7)

La Terre

Hebdomadaire
Agricole
Fondé en 1929

Journal hebdomadaire organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs et de la Coopération Fédérée.

GERARD FILION L.S.C., directeur
DOMINIQUE BEAUDIN, rédacteur en chef
BERNARD BÉRUBÉ, rédacteur adjoint.

Abonnement: Tous les membres de l'Union Catholique des Cultivateurs qui paient une cotisation annuelle de \$3.00 reçoivent le journal. Les personnes qui pour différentes raisons ne peuvent être membres de l'U.C.C. peuvent s'abonner au tarif suivant:

\$1.00 par année; \$2.50 pour trois ans; \$1.50 par année à l'étranger.
Publicité: Le tarif de la publicité est de 25 cents la ligne agate ou \$3.50 le pouce-colonne. Toute annonce ou tout avis d'annulation doit arriver huit jours avant la date de la publication. Le tirage de la "Terre de Chez Nous" est certifié par l'Audit Bureau of Circulations.

Correspondance: Pour toute question touchant la rédaction, l'administration ou la publicité, adressez vos lettres à:

La "TERRE DE CHEZ NOUS"
515, ave. Viger, Montréal — Tél. Lancaster 6273
Imprimé au "Syndicats d'Oeuvres Sociales Limité" Ottawa

"La conscription pure et simple" !

"C'est la conscription pure et simple", a dit l'honorable Cardin. L'expression est juste et elle ne se réfute pas. Il reste des ministres, comme l'honorable Laflèche à parler de volontariat, et des journaux, comme le "Canada", à écrire que "le volontariat est maintenu", mais on ne saurait s'étonner que ceux qui ne reculent pas devant la trahison tiennent le mensonge pour un péché véniel. C'est la conscription plus odieuse qu'en 1917 et moins nécessaire.

Les discours des politiciens et les explications tendancieuses des journaux de partis peuvent prêter à confusion, mais l'arrêté ministériel du 24 novembre est d'une clarté brutale. On y lit notamment: "... le ministre de la Défense nationale, par les présentes, reçoit l'autorisation et l'ordre d'envoyer aux divers territoires de service, à savoir les théâtres d'opérations au Royaume-Uni, en Europe et en Méditerranée le personnel en nombre approuvé par le gouverneur en conseil qui a été appelé en service pour entraînement ou en devoir en conformité de la loi concernant la mobilisation des ressources nationales de 1940 ... De plus, tout le personnel ainsi dépêché ou susceptible de l'être en tout moment est présentement en service actif en dehors du Canada" ... Tel est le texte de l'arrêté ministériel. Il s'accorde mal avec les déclarations de l'hon. Laflèche.

Ce qui arrive, le chef du Bloc Populaire canadien, monsieur Maxime Raymond, l'avait prédit en son discours du 9 septembre 1939: "On nous dit que notre participation sera volontaire. Je n'hésite pas à dire que la participation entraînera logiquement la conscription si la guerre se prolonge". Ceux qui ont condamné les excès de notre effort de guerre se voient aujourd'hui pleinement justifiés. Si les gouvernements soutiennent que la conscription découle de la nécessité de fournir des renforts, rien ne peut les excuser de n'avoir pas constitué une armée strictement mesurée sur les ressources humaines du Canada. Les gouvernants d'Ottawa se sont fait élire en dénonçant la conscription, mais ils n'ont pas su prévoir les moyens d'y parer. Ils ont atteint le stage de la participation obligatoire et immodérée!

Les fidèles ministres de monsieur King cherchent en vain à échapper à leur responsabilité. Monsieur René Chaloult a déclaré justement: "La conscription est décrétée officiellement cette fois. La trahison, pour employer le terme de l'honorable monsieur Louis St-Laurent, ministre de la Justice, est consommée ... Les promesses les plus répétées, les plus solennelles, les plus sacrées de M. King et du parti libéral sont cyniquement reniées. Chiffons de papier!"

C'est précisément à cause de ces promesses que la conscription de 1944 est plus odieuse que celle de 1917. Le plébiscite n'a rien effacé. Pilate s'est vainement lavé les mains. Pendant un quart de siècle, notre province a appuyé monsieur King. Son appui l'a fait chef de parti, puis premier ministre. Elle lui a conféré le pouvoir et les honneurs sur promesse qu'il n'y aurait jamais plus de conscription. Monsieur King et ses hommes ont touché leur prix et, par un raffinement de machiavélisme, ils l'ont obtenu d'avance de la victime elle-même. Mais après vingt-cinq ans de fausses promesses et cinq ans de lâchage, ils nous mènent plus loin que Borden et Meighen. Ils achèvent d'écrire l'un des chapitres les plus dégoûtants de l'histoire canadienne.

On impose la conscription au nom du prétendu droit de la majorité. Formule commode et qui peut légitimer tous les abus! C'est en vertu du même droit que Québec est privé de sa juste représentation parlementaire, que les minorités françaises ne peuvent instruire leurs enfants dans leur langue, que les hautes situations du fonctionnarisme nous sont refusées, que la langue anglaise est seule employée dans les forces canadiennes, etc. C'est au nom de la justice qu'on nous impose l'injustice et au nom de l'égalité de sacrifices qu'on nous dénie l'égalité de traitement! Et ce sont ceux qui aiment le Canada moins que nous qui nous enseignent à aimer la patrie! On voit donc que, lorsque la majorité a fait usage de tous ses droits, il n'en reste qu'un à la minorité: celui d'être une victime. Qu'il soit, du moins, permis de le constater!

Dominique BEAUDIN

CRIBLURES

L'U.C.C. et le plébiscite L'heure de l'union

Les membres de l'U.C.C. et les lecteurs de la "Terre de Chez Nous" se souviennent que l'Union et son journal ont demandé à la classe agricole de voter NON avec unanimité lors du plébiscite. Tous peuvent constater aujourd'hui comme cette attitude était prudente et qu'elle pouvait seule écarter la conscription.

La question posée à l'électorat avait été embrouillée à souhait par monsieur King. Il s'agissait bien de la conscription, mais on se gardait d'en parler. Il est arrivé — ce n'est pas de l'histoire ancienne! — que des politiciens ont osé affirmer que voter OUI, c'était éloigner la conscription. Curieux obscurcissement d'esprit ou volonté délibérée de tromper? Nous ne savons. Mais la classe agricole ne s'est pas laissée jouer et elle a clairement exprimé sa volonté de voir respecter la parole donnée.

Au lendemain du plébiscite, Monsieur King s'est dit libéré de ses "promesses" par la majorité anglaise et les conscriptionnistes ont hurlé la même chose sans interruption pendant des mois. Cependant, l'unanimité de la classe agricole et le vote NON qu'elle a donné ont retardé jusqu'à ce jour l'application d'une mesure détestée. Ce résultat mérite d'être pesé selon son juste poids. Un vote OUI aurait poussé à la conscription immédiate. Et voilà plus de deux ans que le plébiscite a eu lieu. Nous avons gagné du temps, nous avons empêché la duperie, nous avons permis à l'opinion de s'exprimer librement. Ces résultats demeurent et la bataille n'est pas perdue. — D.B.

La question de fond

Ce qui, au fond, divise Canadiens français et Anglo-Canadiens au sujet de la conscription, c'est que les premiers n'ont qu'une patrie, le Canada, et que les autres ont une patrie mondiale, l'Empire Britannique. Les Canadiens français ne se reconnaissent de devoirs qu'envers le Canada. Les autres sont liés par l'affection qu'ils portent à l'Angleterre et par leur ambition de maintenir l'Union Jack en Asie, en Afrique et sur des myriades d'îlots dispersés dans tous les océans. On a dit que le Français était un homme qui savait que les autres hommes existaient. Nous pouvons comprendre le point de vue anglo-canadien, mais on nous rend rarement la réciprocité. Nos braves concitoyens de langue anglaise voudraient nous refaire selon le mode que proposait Napoléon. Il faudrait que nous renaissons tous jusqu'au moment où nous trouverions un ancêtre qui aurait vécu en Angleterre. Toronto ne vend pas encore le mécanisme nécessaire. Mais alors, on nous reproche de n'aimer que le Canada. Notre patriotisme est insuffisant d'après les impérialistes. Ces messieurs voudraient que nous aimions l'Angleterre comme eux et que tous les îlots du monde nous soient aussi sacrés que la terre ancestrale. C'est exiger de nous des sentiments contre nature. Aucun Canadien français ne recule devant la défense du Canada. Parmi nous, d'autres sont encore prêts à prendre part aux autres guerres dites canadiennes. Mais le volontariat aurait dû suffire. C'est le seul moyen de trancher la question de fond qui divise les deux races en ce pays.

D.B.

Il faut savoir tirer le bien de l'épreuve. De l'épreuve de la conscription, tirons le bien de l'union.

Nous sommes affreusement divisés par la politique. Beaucoup trop de gens appartiennent à un parti avant d'appartenir à la patrie canadienne-française. Parfois les principes et les opinions sont à peu près les mêmes. Mais on ne s'entend plus lorsqu'il s'agit de déterminer qui commandera en première ou en seconde place. Les questions de personnes ont la préséance et il en résulte le désaccord et la faiblesse. Si l'élément canadien-français avait été un dans sa ferme détermination de combattre la conscription, on peut supposer que le gouvernement d'Ottawa aurait moins facilement oublié ses innombrables promesses.

Nous ne jetons présentement de pierres à personne. Nous constatons plutôt avec satisfaction qu'une certaine unanimité s'est faite dans la province depuis que monsieur King a lu aux Communes son historique arrêté ministériel. MM. Duplessis, Godbout, Raymond, Laurendeau, Cardin, Chaloult et nombre d'autres ont condamné en termes différents le coup de force dont Québec est la victime. Il y a donc moyen de s'entendre sur ce point. Le salut commun importe plus que la punition de quelques coupables. Unissons-nous donc et, si notre propre cause nous est chère, nous l'aimerons assez pour ne détester personne parmi ceux qui la soutiennent. — D.B.

Formule de l'avenir

La coopération est la formule de l'avenir, on l'a dit et répété à satiété depuis une douzaine d'années. C'est elle qui nous permettra de nous libérer de la dictature économique qui nous a assez longtemps étouffés. Le cercle de l'U.C.C. de Guérin, au Témiscamingue, projette de mettre sur pied une coopérative de producteurs de pommes de terre. Ce sont des jeunes de la paroisse qui ont pris cette initiative. Ils ont l'encouragement de leur cercle local de l'U.C.C. Ils auront un champ à leur disposition et se partageront les recettes d'après le travail fourni par chacun d'eux. Le reste sera déposé à la caisse populaire pour leur aider à s'établir plus tard. Cette initiative des jeunes de Guérin mérite d'être soulignée. La coopération a réussi dans une foule d'autres domaines. Elle est assez souple pour s'adapter à n'importe quel champ d'activité. Il n'y a pas de raison pour qu'elle ne soit pas un succès à Guérin.

B. Bérubé.

Absurde!

L'Institut canadien de l'Opinion publique vient de publier le résultat d'une enquête sur l'établissement de la semaine de trente heures comme moyen de prévenir le chômage. Les grandes villes, il va sans dire, sont en grande majorité en faveur de cette diminution des heures de travail. Il n'en va pas ainsi à la campagne où l'on s'oppose carrément à cette innovation. Les provinces de l'est s'y opposent plus fortement

(Suite à la page 19)

CHARDON SECS

Un fonctionnaire qui ne fonctionne pas ressemble à un évier bouché, mais il est inutile d'appeler le plombier.

* * *

Le concierge patriote, dit l'annoncier général, épargne une tonne de charbon sur cinq ...

* * *

Ayant à choisir une carrière, monsieur Sansregret s'est fait entrepreneur de pompes funèbres. Il ne l'a jamais regretté.

* * *

Mme Fend-le-Vent, mairesse de la paroisse de X., se réjouit hautement. Elle sera la présidente d'honneur de la soirée récréative, "Ils m'ont invitée, dit-elle; ils donnent un souper A LA DINDE..."

* * *

Le vénérable sénateur Bouchard soutient qu'il est "Canadien français et catholique". Le malheur, c'est qu'il est catholique comme il est Canadien français et Canadien français comme il est catholique. Trois points ... de suspension!

* * *

En cette amère période de taxes, on voit encore beaucoup de compagnies qui payent des dividendes. Où les prennent-elles? Seroient-elles chez les coopérateurs qui les écartent?

* * *

On est général ou on ne l'est pas. L'hon. Laflèche fait du volontariat à la militaire. Maintenant que la conscription est imposée, il pousse les recrues à signer. Ses discours sont des charges à la baïonnette: "la signature ou la vie!"

LE FAUCILLEUR

EPHÉMÉRIDES

Et déjà voilà dix ans ... Du numéro publié par la "Terre de Chez Nous" le 28 novembre 1934, — il y a dix ans, — nous tirons les quelques notes qui suivent.

M. Albert Rioux traite, en page de rédaction du "Prêt agricole et des titres de propriété". Il énumère les causes qui empêchent le Prêt agricole canadien de fonctionner normalement et suggère au procureur général de nommer une commission chargée de trouver, avant la prochaine session, les meilleurs moyens de radier les hypothèques inopérantes et les titres de propriété insuffisants qui empêchent les cultivateurs d'emprunter.

On raconte le cas d'un cultivateur qui ayant vécu dans le commerce jusqu'à l'âge de 50 ans, cultive une terre depuis trois ans et annonce son intention de suivre le cours à domicile de l'U.C.C. "Est-il vrai, écrit-il, qu'il existe encore des jeunes gens qui prétendent qu'il n'est pas nécessaire d'être instruit pour faire un bon cultivateur?" Au risque de faire rire de lui, comme il le dit, il s'inscrit quand même. L'éducation des adultes, si l'on en juge par le cas signalé, est au moins vieille de dix ans.

Afin d'encourager l'emploi des engrais chimiques, le ministère provincial de l'Agriculture offre des octrois sur les achats de quinze tonnes ou plus d'engrais. Le secrétariat général demande aux cultivateurs de se grouper pour l'achat de ces engrais par l'entremise de leurs cercles.

Commentant la nouvelle ordonnance de la Commission forestière qui oblige l'entrepreneur à payer un salaire de \$30 par mois aux bûcherons, M. Louis-Philippe Côté écrit que le fardeau des obligations retombe en réalité sur les petits entrepreneurs et non sur les grosses compagnies. La loi, dit-il, protège comme toujours les grosses corporations.

Par le trou DE la serrure

Paul Cossette, l'écuyer de l'armée canadienne avait passé trois années de service en Angleterre et en Italie. Blessé en juillet 1944, il était revenu au pays au cours de l'automne et le lendemain de son arrivée il aidait son frère, Jacques, aux labours.



Quand une première planche fut terminée, Jacques dit à Paul:

— Si tu veux on va donner une chance aux che-

vaux, il faut pas les tuer en commençant—

Le soldat enroula les guides autour des mancherons et suivit son frère qui s'était dirigé vers la clôture de pieux.

—Fumes-tu?

—Merci, je viens de serrer ma pipe—

Assis sur la clôture, un peu recourbés pour maintenir leur équilibre, les deux frères regardaient, en silence, les sillons qu'ils venaient de tracer et les bêtes, immobiles, qui reprenaient haleine — Paul tapa de l'index les cendres de sa cigarette et posa cette question imprévue:

—Aimes-tu ça travailler sur la terre?

Jacques, sans détourner son regard, répondit:

—Pour dire le vrai, j'ai pas ça. Depuis que t'es parti en '41 j'ai fait la besogne du dehors presque seul. Le père s'occupait surtout du ménage de l'étable. Au contact permanent du sol, j'ai mieux compris la grandeur de la vocation paysanne et je me suis attaché de plus en plus au sol.

Il y eut un silence—

Paul reprit:

—Pour ma part, ça me dis plus grand-chose.

—Avant ton enrôlement t'avais l'air à trouver la culture de ton goût.

—C'est justement ce goût que j'ai perdu.

Du reste, mes trois années d'absence m'ont permis de réfléchir et de méditer. J'ai rencontré des gens qui ne remuaient pas la terre et qui gagnaient honorablement leur vie avec beaucoup moins d'efforts et de peines que le cultivateur. En ville on a toutes les commodités: la lumière électrique, la chambre de bain; on est proche de l'école, de la bibliothèque, du médecin. Et si tu veux te distraire, t'as les théâtres, etc....

Après un instant de silence le cadet rétorqua:

—Les familles urbaines ont peut-être plus de commodités et de distractions que nous pouvons en trouver à la campagne, mais je ne changerai jamais ma sécurité pour la leur.

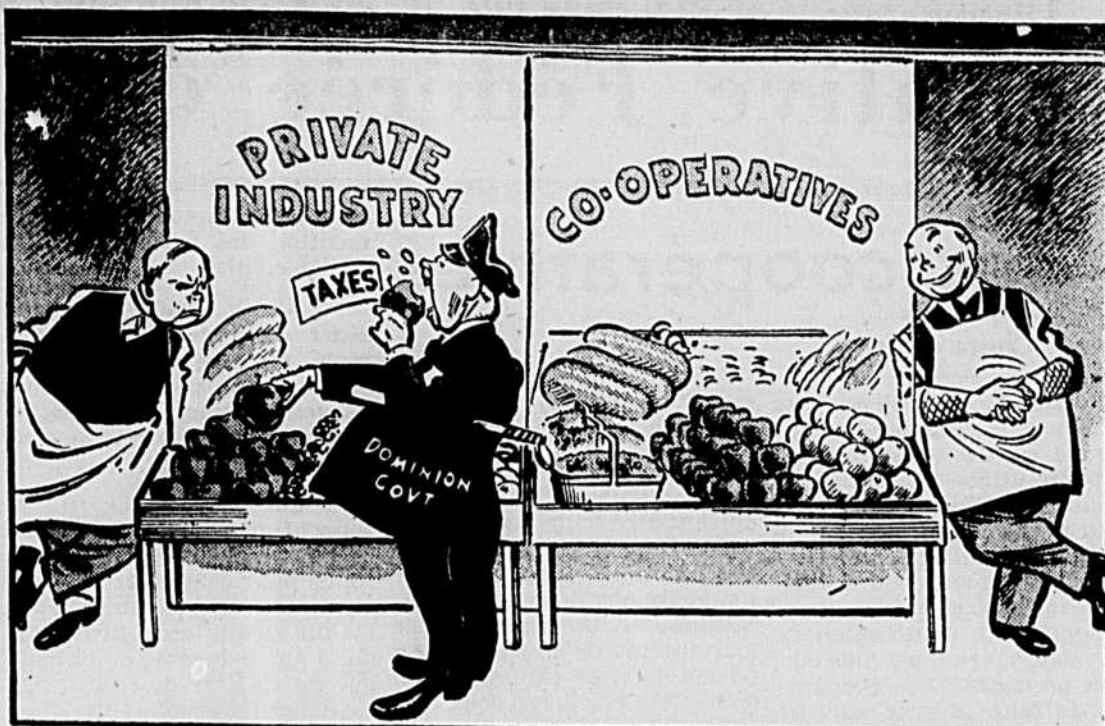
—La sécurité? Ça pas de rapport avec une profession ou un métier. C'est l'homme, chaque homme qui forge sa sécurité et celle de sa famille!!

—J'suis pas de ton avis là-dessus. Pourquoi les ouvriers cherchent-ils sans cesse à améliorer leur situation en demandant au gouvernement d'appliquer de nombreuses mesures de sécurité sociale. Sur une terre on a pas toutes ces inquiétudes-là; dans les bonnes années on est certain de trouver du pain sur la planche—

Paul ne répondit pas. Il eut un sourire qui traduisait peut-être un sentiment d'incrédulité et, de l'extrémité de ses doigts, il expédia sa cigarette sur le labour. Près d'une bande de terre brunâtre s'élevait une fumée légère.

JEAN BLANCHET.

Quiconque ouvre l'Evangile pour rire ou pour blasphémer, mieux vaudrait pour lui n'être jamais né. — Byron.



Cette caricature provient du "Financial Post" de Toronto. Le policier, qui personnifie le gouvernement, prend gratuitement la pomme d'amour et toujours à l'étalage de l'établissement commercial, jamais à celui de la coopérative. "Pourquoi, dit le bonhomme mécontent, puise-t-il toujours dans mon tas?" Le "Financial Post" laisse cette question sans réponse. Il ne remarque pas que le marchand vexé est seul propriétaire et qu'il garde tous les profits tandis que le gérant de coopérative n'est que le gardien commis à la boutique par une foule de petits propriétaires auxquels les profits sont remis en ristournes, s'il y en a.

Une avalanche de commandes

L'aumônier général de l'U.C.C. n'ira pas en prison.

La première édition de la brochure: "L'Etat et les Associations professionnelles" est pratiquement épuisée. Depuis une quinzaine de jours, le Service de librairie est inondé de lettres venant de tous les coins de la province et le flot des commandes continue à affluer.

Tout laisse prévoir qu'une seconde édition sera nécessaire. En effet, parmi les 1100 paroisses rurales que compte la province de Québec, un peu plus de 250 seulement nous ont fait jusqu'ici parvenir leurs commandes. Le chiffre du tirage de cette seconde édition sera déterminé d'après le total des commandes que nous recevons d'ici au 26 décembre inclusivement. Le 27, nous donnerons l'ordre d'imprimer et au commencement de janvier, nous serons en mesure d'expédier les exemplaires commandés.

Nous prions donc les cultivateurs des 800 paroisses qui restent de s'entendre avec leur curé ou leurs officiers de cercle pour organiser le groupement de leurs commandes et de nous faire parvenir celles-ci avant le 27 décembre.

Rappelons que les prix sont les suivants: 5 sous l'unité; 20 sous pour 5 exemplaires; 40 sous la douzaine; \$2.00 le cent.

Pour éviter les frais d'écriture et de correspondance, veuillez inclure avec votre commande un chèque ou un mandat poste ou des timbres-poste.

Je tiens à remercier d'une façon particulière les membres de l'U.C.C. qui ont eu la générosité de me faire parvenir leur contribution personnelle pour m'aider à financer les frais de cette seconde édition.

L. Lebel, S.J.



Signé D. B.

On voit depuis deux semaines réapparaître dans les colonnes de "La Terre de Chez Nous" des articles signés Dominique Beaudin, ou simplement D. B. Cette signature goûtée du public agricole revient après une absence d'une vingtaine de mois. On sait que M. Beaudin a été dans l'intervalle à l'emploi de Radio-Canada. Mais qui a écrit, écrira. Nous sommes donc en face d'un retour à la Terre, et c'est aussi heureux pour ce journal que pour l'agriculteur de notre province. M. Filion en est le directeur brillant et sûr; des assistants de talent l'aidaient, mais M. Beaudin, de l'avis unanime, manquait à l'équipe.

Chacun sa vocation. M. Beaudin, fils d'agriculteur, fils d'un parfait secrétaire-trésorier de municipalité pendant de longues années, est, selon nous, né pour ce modeste mais méritoire et intéressant métier qu'est le journalisme agricole. Il a la sûreté de jugement et le parler pittoresque des vrais ruraux. Il a de la tête et de l'originalité. Deux ingrédients bien commodes pas toujours aussi heureusement associés que dans son cas. En haut des épaules, comme dit l'autre, il a ce qu'il faut: une tête qu'habite un aimable et clair bon sens. Ajoutez-y des études et une culture sans cesse poursuivie. Mais ce n'est pas assez pour écrire, ou plutôt pour se faire lire — ce qui n'est pas la même chose. Il y a des journalistes qui sont pleins de sens mais dont la phrase est morte comme un trottoir par un jour de pluie. Que leur sert-il d'avoir raison si personne ne les lit? Car tout est là: trouver des lecteurs. M. Beaudin, lui, en trouve facilement parce qu'il a un tour de style qui maintient constamment l'intérêt. Il a d'abord quelque chose à dire, puis ce quelque chose il le dit de façon vivante, voire piquante. Piquante, oui, car c'est un autre aspect de son caractère que d'être un pince sans rire, comme le sont les terriens de race authentique. La narquoiserie est un subtil héritage de nos ancêtres français. Gardons-nous bien de la confondre avec la sécheresse de cœur. Dans le cas de notre ami, on peut dire que personne mieux que lui ne porte dans son cœur la cause du laboureur à défendre contre lui-même d'abord et ensuite

contre les politiciens, du laboureur à respecter, du laboureur à éclairer. C'est pour ces raisons que votre serviteur estime que le retour de M. Beaudin à l'U.C.C. est une excellente chose pour la classe agricole.

Chacun de ses articles mérite d'être lu. Ils sont inspirés par un ardent amour du sol et baignent dans une atmosphère de sain réalisme. Ecrits dans une belle langue, ils fleurissent la saine sagesse paysanne. Faites comme votre serviteur: lisez-le chaque semaine.

"La Terre de Chez Nous", celui qui vous parle l'a déjà dit, est appelée à devenir un très grand journal agricole, autrement dit une puissance sans égale pour promouvoir les intérêts d'une classe qui enfin bouge. Ceci nous amène à terminer par où nous aurions dû commencer. Qu'elle soit remerciée pour avoir publié nos petits articles prêchant l'économie. On sait sur quel terrain strictement agricole nous nous sommes toujours placés. Nous avons prêché l'épargne, rien de plus, et il faut la prêcher surtout en temps d'abondance, la prêcher en 1944 comme dans cinq ans, dix ans ou vingt ans d'ici. Nous vous avons suggéré de penser à vos intérêts financiers, rien qu'à cela. Nous avons rappelé que des profits aussi difficilement gagnés doivent être prudemment mis de côté. Merci au journal qui nous a aidé à rappeler la formule suivante: économisons pour les jours incertains qui s'en viennent.

P.S. M. Abel Marion était déjà Commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole. Il vient d'être créé Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand. Cette décoration religieuse suit celle que le gouvernement lui a accordée. L'Eglise et l'Etat s'accordent donc à rendre hommage à ses services. Des plumes mieux autorisées que la nôtre ont déjà signalé les services de M. Marion, mais nous tenons à y ajouter nos humbles félicitations. Dans la personne du président de l'U.C.C., les agriculteurs se sont donné un chef de très grande classe. A eux de profiter de ses directives, de son expérience et de son dévouement.

Journaux et Revues

Solution trouvée

En la revue "L'Abeille et l'Era-ble", l'hon. Cyrille Vaillancourt montre que la coopération, loin de détruire le capitalisme, lui permettra de survivre. Elle est le remède dont le capitalisme a besoin.

Actuellement, on semble entrevoir la fin, du moins, le commencement de la fin de la guerre, et quelques-uns voient arriver avec crainte et appréhension. Le communisme, en certains endroits, semble prendre beaucoup de vigueur. Chez nous, dans certaines parties du pays, le socialisme prend de l'importance, et le capitalisme voyant ces choses, s'effraye et cherche à écraser tout ce qui se dresse sur son passage, et veut faire disparaître tout ce qui est coopératif. A notre point de vue, la solution logique aux troubles sociaux que l'on redoute, c'est de permettre au système coopératif de se développer, de s'intensifier, de produire davantage, parce que, si on empêche le mouvement coopératif d'être étendu, et qu'on le tue, ce seront les mouvements coopératifs de s'étendre, et dront sa place, et le capitalisme disparaîtra, mais disparaîtra brutalement, tué par la révolution.

Ferme fondement

Le "Nouvelliste" analyse un rapport des coopérateurs catholiques des Etats-Unis. Rappelant que la coopération s'appuie sur la charité, il conclut dans les termes suivants:

Les coopératives sont de véritables fraternités en action. Mais la fraternité devient un mot vide de sens s'il ne prend sa valeur dans la religion. C'est là que le mouvement coopératif puise la puissance et la vitalité requises pour réaliser les grandes choses qu'il se propose d'accomplir. Si la coopération est une manière chrétienne de vivre, comme certains le soutiennent, elle ne peut vivre sans s'appuyer sur l'idéal et sur les principes chrétiens.

Rôle d'ordre

Commentant une causerie sur la coopération, le "Droit" d'Ottawa conclut son article par le jugement que voici:

"Le mouvement coopératif, bien organisé, imposera à l'ensemble de la vie économique de notre pays des règles d'ordre et de justice."

Distinguons

Le "Coopérateur", bulletin que publie La Familiale de Montréal, établit des distinctions nettes entre les coopératives et les établissements de commerce. Il s'exprime de la manière suivante:

Comme on le sait, toute cette agitation contre le mouvement coopératif vient de ce que les coopératives échappent à l'impôt sur le revenu. Les capitalistes voudraient que l'Etat les considère comme des établissements de commerce ordinaires, c'est-à-dire vivant aux dépens des consommateurs. Or, c'est précisément ce qu'elles ne sont pas en ne peuvent pas être. Elles s'opposent, au contraire, à ces derniers en ce qu'au lieu d'être des sociétés de rapport elles sont des sociétés de service. Il est vrai que, par leur action, les consommateurs économisent de fortes sommes. Mais il n'échappera à personne d'avertir et de bonne foi qu'il ne s'agit pas là d'un bénéfice, de ce qu'on appelle communément un profit. Il s'agit tout simplement d'un remboursement, d'un trop-perçu. La société remet à ses membres ce qu'ils ont versé en excédent du juste prix. C'est ce que ne comprennent pas ou ne veulent pas comprendre les capitalistes qui font le siège du ministère des finances. Que les coopérateurs ne s'en fassent pas pour si peu. L'intimidation n'est pas un argument qui puisse diminuer leur ardeur. Il leur restera toujours pour se faire comprendre le bulletin de vote.

La Coopérative Fédérée de Québec

La finance des coopératives

(Suite et fin)

Une fois incorporée, la coopérative devra acheter la ou les entreprises déjà existantes ou en construire une nouvelle. Certaines sociétés n'en ont pas un besoin immédiat. Il est quelquefois préférable pour elles de louer tout simplement. Cette politique devra être exposée aux membres avant l'organisation de la société, c'est-à-dire avant le choix du genre de souscription. Les immeubles et les machineries sont inscrits au bilan sous l'item "CAPITAL IMMOBILISÉ". Ce dernier se désigne également sous le vocable "CAPITAL FIXE". Il tient son appellation du fait qu'il ne peut être facilement converti en argent liquide. Ce capital occasionne des charges fixes telles que l'intérêt sur le capital investi, l'usure, l'entretien, les taxes, les assurances, etc. Elles sont indépendantes du volume de l'entreprise. Plus le capital immobilisé sera élevé, plus les charges fixes le seront. C'est pourquoi le capital à investir dans les bâtisses et les machineries doit être proportionnel aux besoins et aux moyens de l'entreprise. Il serait, par exemple, inutile et même nuisible de construire un entrepôt de \$50,000, pour un chiffre d'affaires de \$15,000. Le pourcentage est difficile à établir. Nous croyons cependant que les entreprises analogues déjà organisées et fonctionnant bien peuvent servir de guide. Une coopérative débutante manque généralement de capital. Avant d'emprunter à l'extérieur, on doit solliciter les membres à payer au complet, le capital ordinaire souscrit. Ces versements anticipés de capital diminuent l'emprunt à contracter. En dehors de l'achat ou de la construction des immeubles, de la machinerie et de l'outillage, les officiers fixent le taux de fabrication, le taux d'incubation, le pourcentage de profit brut sur les engrais alimentaires, etc.

Pour payer ses dettes et pourvoir à son expansion, la coopérative fera des retenues supérieures au coût réel des services. Règle générale, le prix de revient d'un produit est inversement proportionnel à la quantité de ce produit fabriqué. Cette règle souffre des exceptions. Il arrive qu'une entreprise se voit forcée, à cause de l'augmentation de sa production ou de son chiffre d'affaires, d'aménager de l'outillage supplémentaire, d'acheter de la machinerie nouvelle ou d'embaucher plus de main-d'œuvre.

C'est pourquoi, il faut être prudent dans l'établissement et la modification de ces taux. La politique de la vente au comptant ou à crédit sera établie et portée à la connaissance des membres dès le début de l'organisation. Sachant que les valeurs disponibles qui sont en quelque sorte immobilisées dans les comptes à recevoir gênent énormément la trésorerie de la coopérative, nous n'insisterons pas sur le choix de la méthode.

Dès les premières opérations, les officiers de la société

s'efforceront d'utiliser au maximum les valeurs disponibles. L'espace des immeubles doit être utilisé à capacité. La machinerie doit travailler à plein rendement. Les valeurs liquides doivent être transformées rapidement en inventaire-marchandises et vice versa. Le coefficient d'utilisation de ces valeurs sera ainsi plus élevé et permettra à la coopérative de faire le maximum de transactions avec le minimum d'argent. Les inventaires de marchandises ne doivent pas être trop élevés. Il est préférable que les approvisionnements soient plus fréquents et moins abondants. Nous connaissons certaines coopératives qui laissent dormir dans un compte de banque courant des sommes assez élevées, ne rapportant aucun intérêt. Il serait plus profitable d'employer cet argent à payer des dettes onéreuses. Nous connaissons un gérant de coopérative qui avait placé \$600, dans un compte de banque d'épargne qui rapportait au plus 2% d'intérêt, lorsque son compte de banque courant était au débit, et sur lequel la coopérative payait un intérêt variant entre 8 à 15%. Les coopératives débutantes ou les anciennes qui créent de nouveaux services ne doivent pas attendre la fin de l'année régulière pour établir un compte de profits et pertes de leur organisation. Après quelques mois d'opération, le secrétaire de la société établit un relevé des revenus et des dépenses et le présente aux directeurs, pour étude. Ces derniers jugeront, d'après les résultats, des amendements à apporter, s'il y a lieu, à leur premier plan budgétaire.

Après avoir opéré un certain temps, la société réalise généralement des bénéfices. Ceux-ci ne devraient pas être distribués en ristourne avant que les dettes de la coopérative soient acquittées. Lors du partage des bénéfices, on pourvoit d'abord aux réserves et l'excédent sera crédité aux membres sous forme de capital ristourne dans les livres de la société. La réserve générale et le capital ristourne aideront la société à se financer. Nous pouvons affirmer que la plupart des coopératives agricoles du Québec utilisent grandement ce moyen de finance.

Nous citerons maintenant quelques lignes d'un article de monsieur J. R. Strong, paru dans la revue "News for Farmers" Co-Operative" et traduit en français par monsieur Roméo Martin:

"Quand on organise une coopérative, dit-il, il faut tout d'abord établir au chapitre de la finance, le montant de capital initial nécessaire et la manière suivant laquelle il sera recueilli.

"L'entreprise peut débuter avec du capital emprunté, mais une proportion substantielle de la mise originale doit provenir des propriétaires, qui dans le cas d'une coopérative, sont les membres. Règle générale, toute coopérative, ou

toute entreprise ordinaire, lancée avec peu ou pas de capital, est vouée à l'insuccès.

"Tout d'abord les membres doivent être tenus de souscrire suffisamment de capital initial pour qu'ils puissent réaliser qu'ils ont dans leur organisation un bien qu'il est de leur intérêt de protéger. En second lieu, ce capital initial doit être assez élevé pour justifier une institution de crédit de prêter à la coopérative les fonds additionnels requis.

"Dès la souscription initiale de capital, une coopérative doit poser des jalons pour l'avenir et voir à l'adoption d'un plan permanent de finance. Il est sûr que le volume de ses affaires ne restera pas toujours au même point. Si l'entreprise grandit, il faudra plus de capital; de toute façon, il faudra se préoccuper du remboursement du capital emprunté.

"De nouveaux membres se joindront à la société. D'autres cesseront d'être producteurs, tandis qu'un certain nombre iront s'installer ailleurs. Il y aura toujours un mouvement d'entrée et de sortie, et si on n'y voit pas, il arrivera un moment où les membres-fondateurs ayant souscrit du capital, auront cessé de faire partie de la société. Il est donc nécessaire que les nouveaux membres aient l'occasion de placer de l'argent dans la coopérative qui les sert.

"Plusieurs sociétés ont adopté avec succès un système de finance appelé "capital par retenue" (revolving-capital plan). Ce mode de finance doit être, évidemment, prévu dans les règlements, dans les contrats de vente ou autrement. Plus simplement, il autorise la société à faire une retenue sur le montant de la vente des produits. Ces retenues sont versées au Capital; il est bien entendu qu'elles ne servent pas à payer les dépenses d'opération. De la sorte, s'accroît la mise des membres ou des patrons dans la société.

"Le procédé reste en vigueur d'année en année. Les retenues faites au cours de l'année sont additionnées à celles faites antérieurement et des certificats, ou états, sont en-

suite remis aux membres, avec mention des retenues totales à leur crédit.

"Quand la société croit posséder assez de capital accumulé pour pouvoir financer ses opérations, les directeurs peuvent décider de remettre aux membres les retenues de la première année (...)

"Comme on l'a dit, il est souvent nécessaire pour une coopérative d'emprunter des fonds pour compléter la souscription de ses membres. Pour établir si une coopérative répond aux exigences de la banque en matière de crédit, il y a à considérer plusieurs facteurs en plus des garanties collatérales. Les banques coopératives considèrent même quelques-uns de ces facteurs comme étant plus importants que les garanties collatérales.

"Les garanties collatérales n'assurent pas nécessairement ce qu'on appelle "un bon prêt". Les banques ou les agences de crédit ne tiennent pas à acheter des installations ou autres biens, même à prix réduit. Elles veulent que les prêts soient remboursés; par conséquent, ce qui les intéresse d'abord, c'est la capacité de remboursement de la société.

"L'enquête que fait la banque quand une société coopérative demande un prêt, a pour but de déterminer cette capacité de remboursement.

"On s'enquiert du besoin économique qui justifie l'existence de la société. On analyse le genre de production, son état de permanence dans la région et les conditions de marché. D'une façon générale, la nécessité d'une coopérative se fait sentir quand les cultivateurs d'une région ont à faire face à un problème d'achat ou de vente. Dans certains cas, l'agriculteur est bien traité par les agences commerciales existantes et la nécessité économique d'une coopérative ne se fait pas sentir. Cependant, cela n'est pas toujours le cas, et quand un cultivateur s'aperçoit qu'un profit par-dessus l'autre est déduit du produit de la vente de ses produits ou ajouté au coût de ses approvisionnements, il commence à réaliser que lui et ses voisins doivent contrôler l'organisme qui vend ses produits ou qui lui fournit ce dont il a besoin.

"Les produits agricoles ont à supporter le coût de leur mise sur les marchés; c'est pourquoi l'exploitant est si vi-

vement intéressé à l'existence de facilités d'écoulement de ses produits. Il doit être certain de retirer tout ce qu'il peut de ses produits.

"Il n'est pas suffisant que se fasse sentir la nécessité économique d'une coopérative. La pierre d'assise d'une coopérative réside dans ses membres, qui doivent être au fait de sa raison d'être. Quand les membres se rendent compte du besoin qu'ils ont d'un organisme exploité par eux et pour le bénéfice de tous, alors ils sont loyaux. Il est essentiel que les membres accordent à leur coopérative l'appui le plus actif.

"Du point de vue opérations, il y a peu de différence entre une société coopérative agricole et toute autre sorte d'entreprise. Même si le besoin économique est réel et si les membres sont loyaux, les opérations doivent être conduites d'une manière efficace, si l'on veut que la société puisse faire face à la concurrence. La gérance doit être compétente, la comptabilité bien tenue, l'entreprise bien outillée, et un programme pour le développement futur doit être tracé.

"Evidemment, aucun banquier ne fait sciemment de mauvais prêts. Un mauvais prêt, c'est un bon prêt devenu mauvais, ou encore un prêt au sujet duquel tous les faits ne sont pas présentés quand il est consenti."

Jusqu'ici, nous n'avons pratiquement parlé que de la finance intérieure des coopératives agricoles. Nous laissons à monsieur le chanoine Malouin, ici présent, le soin de vous parler de la finance extérieure et en particulier des relations qui doivent exister entre les coopératives de production et les caisses populaires.

A première vue, l'étude du problème de la finance des coopératives ne semble pas s'accorder avec le thème du présent congrès, qui est la paix. La paix des peuples est intimement liée à celle des individus. Nous croyons que le mouvement coopératif aura collaboré à son obtention s'il réussit à donner plus d'aisance matérielle et un peu de confiance mutuelle à ses adhérents.

Conférence prononcée par M. Léo Filion, agronome, assistant-chef du Service de l'Economie Rurale au Ministère de l'Agriculture de Québec, au dernier congrès des coopératives.

Ce que mange un mouton

Un mouton mange de trois à cinq livres de gros fourrage par jour, plus ou moins suivant sa taille. On peut, d'après ces chiffres calculer la quantité de fourrage nécessaire pour l'hiver. Naturellement il faudra moins de gros fourrage si on donne du grain, de l'ensilage ou d'autres aliments.

Vaches laitières

Le nombre total de vaches laitières (en lactation et tarées) est resté assez constant pendant les années de la guerre (à peu près 3,200,000), mais le nombre de vaches produisant du lait a diminué progressivement en ces trois dernières années à cause de la sécheresse prolongée.

Aux coopératives qui désirent s'affilier

Nous recevons présentement de nombreuses demandes d'affiliation. Comme vous le savez, l'année fiscale de la Coopérative Fédérée se termine avec le calendrier, soit le 31 décembre. Nous prions donc les coopératives intéressées à s'affilier de bien vouloir nous faire parvenir leur demande avant le 15 décembre, pour que l'Exécutif ait le temps de se réunir, d'examiner les demandes soumises et de prendre une décision.

Il est bien entendu que les coopératives qui s'affilient dans le cours d'une année, et quelle que soit la date d'acceptation de leur affiliation, ont droit aux ristournes complètes sur toutes les transactions faites au cours de l'année avec la Fédérée.

R. M.

LA POLITIQUE

Le gouvernement King passe de la conscription déguisée à la "conscription pure et simple"

Les partisans du camouflage parlent néanmoins de "volontariat". — Quatre députés du Québec se rangent du côté de l'opposition: ce sont MM. C. Parent, J.-F. Pouliot, W. Lacroix et M. Bourget. — Un autre groupe de nos députés se mettrait sous la houlette de l'hon. Cardin — L'hon. Power a démissionné; nos autres ministres "colent" — Un arrêté ministériel envoie 16,000 conscrits sur les champs de bataille européens

Le temps de jouer sur les mots est passé. La conscription pour l'outre-mer est de nouveau entrée en vigueur au Canada. Un arrêté ministériel qui ordonne l'envoi en Europe de 16,000 conscrits l'a établie le 24 novembre. Ceux qui cherchent le salut du parti avant tout parlent encore de volontariat, mais le dilemme que doivent résoudre les conscrits est le suivant: "Si vous signez, vous partez et on vous accorde des privilèges; si vous ne signez pas, vous partez quand même et on vous classe dans la catégorie inférieure des "zombies". A l'exception des imbéciles, personne ne voudra croire que ceux qui signent sous pareille menace sont encore des volontaires. C'est la conscription "pure et simple", comme l'a dit avec précision l'honorable Cardin.

La crise se dénoue

La crise soulevée par la démission de l'hon. Ralston, ministre de la Défense nationale, est en partie dénouée. Le bouillant colonel voulait l'envoi outre mer de tous nos conscrits et soutenait qu'il n'y avait pas d'autre moyen de fournir à l'armée canadienne les renforts requis. Ce point de vue a été rejeté par le cabinet. Le général McNaughton a succédé à l'hon. Ralston et a assuré qu'il fallait pousser le volontariat à la limite. De son côté, le premier ministre, monsieur King, a pro-

cedé en un temps et deux mouvements. Il s'est dit, d'abord, fermement anticonscriptionniste, puis, ce beau discours terminé, il a imposé la conscription. Après avoir courtoisé Québec pendant quelques jours, il lui a tourné le dos pour chercher appui dans la députation libérale de langue anglaise. Pirouette, volte-face et conscription!



L'HON. POWER, ministre de l'Aviation a démissionné pour protester contre l'imposition de la conscription.

Les dessous de l'affaire

Pendant vingt-cinq ans, les candidats de monsieur King dans Québec l'ont représenté comme opposé à la conscription et même aux guerres extérieures du Canada. Ils ont promis à tour de bras qu'avec lui il n'y avait aucun danger à redouter. Monsieur King est toujours là et la conscription reparait aussi odieuse qu'en 1917. C'est un opportuniste habile, rien de plus, rien de moins. Poussé au pied du mur par la presse de langue anglaise et par les députés libéraux des autres provinces, il a laissé tomber Québec et a donné lecture au Parlement d'un arrêté ministériel qui imposait la conscription.

Révolte québécoise

Jusqu'aux derniers moments, les députés québécois se réjouissaient de la ferme attitude "anticonscriptionniste" de monsieur King et ils escomptaient, de ce fait, des élections faciles et triomphales. La volte-face du premier ministre les a atterrés. On a annoncé immédiatement, de Québec, la démission de l'hon. C. Power, ministre de l'Air. On ne sait, cependant, si celui-ci s'en tiendra à cette décision, car les ministres canadiens-français de monsieur King n'ont pas jugé à propos de démissionner. Sauf cas de surprise.

(Suite à la page 19)

Nouvelles en raccourci

Protestation

M. André Laurendeau, chef provincial du Bloc populaire canadien, vient de faire tenir au premier ministre Duplessis un télégramme dans lequel il réclame la convocation immédiate des Chambres pour protester "contre l'abus de pouvoir dont nous sommes victimes" de la part d'Ottawa.

Démision

La démission du ministre de l'Aviation, M. C.-G. Power, a été annoncée à Québec par son secrétaire. Le premier ministre King a confirmé officiellement cette démission.

MM. Jean-François Pouliot, député de Témiscouata, Charles Parent, député de Québec-ouest, Wilfrid Lacroix, député de Québec-est et le député de Lévis, M. Bourget, sont passés dans les rangs de l'opposition. On s'attend à plusieurs autres défections dans la députation libérale lorsque le premier ministre demandera le vote de confiance.

Une prétention

Le ministre de la Justice Louis St-Laurent prétend que la conscription ne sera appliquée qu'en cas de nécessité. "Qu'on l'appelle conscription ou autrement, dit-il, on n'invoquera la contrainte que s'il est nécessaire de le faire pour compléter les renforts additionnels, mais s'il y a assez de personnes entraînées qui s'offrent volontairement à temps, cela ne sera pas nécessaire".

La tolérance

Parlant dans un milieu anglais de Vancouver sur la conscription et les Canadiens français, M. Robinson, ministre des Mines à la Législature a déclaré ce qui suit: "Si vous avez assez de coeur pour aimer votre pays, vous aurez assez de coeur aussi pour comprendre le point de vue du voisin. Quand vous êtes portés à être durs à l'égard des Canadiens français, souvenez-vous qu'ils sont des Canadiens comme vous".

Les créditistes

L'Union créditiste des électeurs a défini de la façon suivante son attitude au sujet de la conscription: "Si les créditistes de la pro-

vince de Québec sont généralement opposés à la conscription, ce n'est pas à cause du crédit social, mais pour des motifs externes à la théorie créditiste, motifs d'ailleurs communs à leurs concitoyens non créditistes".

En Alberta

Les créditistes d'Alberta ne sont pas aussi tendres à l'égard des Canadiens français et de la province de Québec. Voici ce que déclarait récemment M. Solon Low, chef de l'Association créditiste du Canada: "Les politiciens de toute nuance sont responsables de l'attitude du Québec sur la question de la conscription. La machine politique de la province de Québec est pourrie jusqu'à la moëlle. Même si nous perdions l'appui du Québec, nous lui dirons la vérité sur la question de la conscription". M. Low prétend qu'il y eut corruption à l'élection générale du 8 août et qu'on a acheté des votes en payant jusqu'à \$300 aux chefs de familles.

La coopération

S'adressant aux membres de l'Association des producteurs de fourrure, M. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture a déclaré: "Je crois à la coopération, à la nécessité et à l'urgence de l'organisation".

(Suite à la page 7)

La Constipation, Traîne-t-elle?

Lorsque les symptômes d'une constipation fonctionnelle se manifestent en longueur, et que, par cause, vous vous sentez misérable, nerveux et hors de vous-même et que vous souffrez de mauvais hâlement, de maux de tête, d'indigestion et de manque d'appétit — et que votre estomac semble être encombré par suite de flatulence et de gonflements — procurez-vous le NOVORO du Dr. Pierre reconnu depuis longtemps. C'est mieux qu'un laxatif, c'est également une médecine stomacale et tonique composée de 18 racines, herbes et autres "botaniques" de la Nature elle-même. Précaution: Prenez seulement comme il est indiqué sur l'étiquette. Le Novoro aide à expulser les gaz et les gonflements de constipation et aide les intestins paresseux et obstrués à éliminer les déchets. Soyez prudent, soulagez votre estomac tout en vous débarrassant de constipation. Soyez sûr d'obtenir le NOVORO aujourd'hui d'une des agences Fahrney ou bien envoyez \$1.00 pour une offre à l'essai spéciale, à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
Dept. C476-21
2501 Washington Blvd. - Chicago 12, Ill.
256 Stanley St. - Winnipeg, Man., Can.

La Russie continue ses dénonciations

Campagne systématique de la presse officielle soviétique contre les pays neutres qu'elle accuse l'un après l'autre d'être pro-fascistes — Le cas de l'Espagne et de la Suisse — Une grave crise politique fomentée par les communistes éclate en Belgique. — Démission en bloc du cabinet italien. — Succès sur les divers fronts.

Profitant de la confusion semée dans les esprits par une propagande absurde et dangereuse qui se fait dans tous les pays alliés, y compris le Canada, la Russie soviétique ne prend même plus la peine de cacher son jeu. Sous prétexte de dénoncer des fascistes, les communistes de Moscou reprennent leurs attaques contre les pays neutres et, en général, contre tous ceux qui s'appliquent à démasquer leurs plans de conquête du monde.

Il y a quelques mois, la presse officielle soviétique attaquait basement le Vatican et accusait à deux reprises le pape de favoriser les fascistes. Puis ça été le tour de la Suède, de la Turquie, et, tout dernièrement de l'Espagne et de la Suisse. La semaine dernière, l'organe de l'armée rouge demandait aux puissances alliées d'insérer à leur programme d'après-guerre l'aide aux éléments démocratiques d'Espagne pour renverser le gouvernement fasciste de Franco. Voici maintenant que la presse contrôlée par le gouvernement communiste de Moscou vient d'accuser la Suisse de pactiser avec l'ennemi, de lui fournir des armes et d'entretenir, sous le couvert hypocrite de la neutralité, les plus étroites relations avec l'Allemagne fasciste. La Russie voudrait-elle profiter de sa situation pour implanter le communisme partout dans le monde qu'elle ne s'y prendrait pas autrement.

Crise politique en

Italie et en Belgique

La Belgique et l'Italie ont été secouées par une grave crise politique en fin de semaine.

En Belgique, des rixes ont éclaté entre des membres du groupe de la résistance, en majeure partie composé de communistes, et la police du gouvernement. Le premier ministre Pierlot a convoqué

d'urgence le cabinet pour étudier la situation créée par les émeutes sanglantes qui se sont déroulées en face de la Chambre des députés à Bruxelles. Pierlot a déclaré que cette démonstration était le fait d'une petite minorité composée de communistes qui nourrissent l'espoir puéril de s'emparer du pouvoir. Il a demandé aux manifestants de remettre leurs armes. 34 personnes auraient été blessées, dont 16 gravement.

En Italie, une crise politique a entraîné la chute du cabinet du premier ministre Bonomi. Après deux semaines de discussion, les six groupes politiques du cabinet italien incapables de s'entendre sur le programme de la reconstruction de l'Italie ont précipité la démission en bloc du cabinet. Là encore, les communistes et autres élé-



M. J.-F. POULIOT, tout en restant libéral, a abandonné les rangs ministériels pour siéger parmi les députés de l'Opposition.

ments révolutionnaires sont à l'oeuvre pour imposer à l'Italie un gouvernement à l'image de celui de Moscou.

Les opérations

militaires

La grande ville-frontière Strasbourg est presque complètement libérée. Il ne reste qu'une tête de pont à l'ouest du Rhin encore aux mains des Allemands. La 7ème armée américaine a même traversé les Vosges et s'avancerait dans la plaine d'Alsace. Dans le secteur de Belfort, le long de la frontière suisse, la première armée française s'est emparée de tous les forts à l'est de Belfort et se déploie à l'ouest de Mulhouse. En Hollande, la 2ème armée britannique élimine les derniers îlots de résistance à l'ouest de la Meuse. Dans le secteur d'Aix-la-Chapelle, le combat est très violent et l'issue en est incertaine. Les Allemands affirment que jamais les Alliés n'ont concentré autant de blindés dans un seul secteur. Dans la plaine de Cologne, où combat la neuvième armée américaine, la bataille est extrêmement violente. Il n'y a aucun indice de l'effondrement de la résistance ennemie. En Italie, l'avance des Alliés dans le secteur de Bologne est insignifiante. Les Russes n'ont fait à peu près aucuns gains dans les environs de Budapest où les Allemands tiennent toujours. En Lettonie, les Allemands prétendent tenir les Russes en échec, tandis qu'en Tcheco-Slovaquie, l'armée rouge se serait emparée de deux centres importants.

Le général Sir Harold Alexander a été nommé commandant suprême des opérations sur le théâtre méditerranéen, avec le titre de feld maréchal. Cette nomination remonte à quelques semaines, mais on vient seulement de l'annoncer.

PRENEZ VOS POUSSINS PLUS TOT CETTE ANNEE

L'ELEVEUR qui prend le gros de son troupeau de poussins en janvier ou février est celui qui fait le plus d'argent (pourvu naturellement qu'il possède l'outillage nécessaire pour les élever convenablement.)

Voilà notre conclusion après avoir étudié les marchés d'oeufs et de volailles depuis plusieurs années.

Les poulettes nées en janvier et février commencent à pondre justement quand les prix des oeufs commencent à monter. Elles pondent au plus fort de la période des prix élevés. De plus elles arrivent à pondre des oeufs A-gros au moment où la prime sur ces oeufs est réellement payante. (Les oeufs A-gros ont rapporté de 10 à 14 cents de plus

la douzaine que les A-poulettes pendant des semaines à l'automne de 1944.)

Aussi, les coquets nés en janvier et février sont prêts pour le marché avant la grande demande, quand la concurrence est plus faible et les prix plus forts.

Le tout signifie une forte augmentation sur ce que vous feriez avec des poussins nés plus tard.

Si vous possédez l'outillage pour loger des poussins de janvier et de février convenablement, ne le laissez pas dormir. Faites-le travailler. Votre travail en sera aussi mieux distribué. Vous pouvez consacrer plus de temps à prendre soins de poussins de janvier et février qu'à des poussins nés plus tard.

Il vaut mieux commander vos poussins Bray de janvier et février immédiatement. Nous pourrions alors préparer nos couveuses en conséquence et vous serez assurés de recevoir les poussins que vous désirez, quand vous les voulez.

FRED W. BRAY, Limitée

122 John St. N. — Hamilton, Ont.

Couveurs dans la province de Québec à Sherbrooke et St-Félix-de-Valois.



M. ARMAND BÉRUBÉ, directeur des émissions agricoles de Radio-Canada.

M. A. Bérubé accorde une entrevue

Le directeur des programmes de Radio-Canada fait savoir à quelles conditions la lumière jaillira du "Choc des Idées".

M. Armand Bérubé, directeur de la radiophonie rurale de la Société Radio-Canada, a bien voulu daigner nous accorder une entrevue au moment où la série de 15 émissions du programme "Le choc des idées" va commencer. Ces émissions seront diffusées tous les lundis, à huit heures et demie du soir, à partir du 4 décembre au 26 mars inclusivement, les 25 décembre et 1er janvier exceptés, à l'intention des équipes d'étude de cultivateurs.

Le directeur de la radiophonie rurale s'est dit extrêmement confiant que ces émissions remporteront le plus franc succès, à condition que chacun des groupes intéressés y mette du sien. L'année dernière, fait remarquer M. Bérubé, le programme radiophonique "Le choc des idées" n'a pas remporté tout le succès qu'on en attendait faute de collaboration nécessaire de certains groupes. L'éminent directeur insiste particulièrement sur la coopération de tous si l'on veut que ces émissions aient tout le succès désiré. Et cette coopération, comme l'indique le dépliant distribué aux cercles d'étude, suppose l'action. M. Bérubé nous prie d'insister d'une façon spéciale sur l'action efficace de chacun des groupes concernés si l'on veut que la coopération soit possible.

Pour sa part, nous affirmer avec poids M. Bérubé, la direction de la radiophonie rurale est prête à collaborer dans la mesure de ses moyens au succès de l'entreprise. Elle a conclu des arrangements avec tous les postes du réseau français qui lui ont assuré leur bienveillante collaboration et se joindront au poste central pour relayer chacune des 15 émissions à travers la province. Elle a communiqué avec quelques postes privés qui ont l'habitude de relayer la plupart des programmes du poste central de Radio-Canada, mais qui, pour des raisons d'ordre technique ou autre, n'ont pas donné satisfaction aux auditeurs l'an dernier. Cette année, M. Bérubé nous assure

Préparez-vous à la discussion

Emission du 4 décembre: la civilisation rurale

Voici, entre plusieurs autres, quelques questions qui vous fourniront matière à discussion avant et après l'émission du programme "Le choc des idées", le 4 décembre prochain:

- 1) Quels sont les éléments de base de notre civilisation rurale?
- 2) Pensez-vous que la propriété privée peut à bon droit être appelée le fondement de notre civilisation rurale?
- 3) Avons-nous intérêt, nous du Québec, à préférer la propriété rurale familiale à la grande propriété qui fait appel à la main-d'œuvre salariée exclusivement?
- 4) Perdons-nous du terrain à ce sujet dans notre province, ou demeurons-nous stationnaires?
- 5) La civilisation rurale, pour se développer, ne suppose-t-elle pas une plus grande mesure de liberté?
- 6) Pensez-vous que la législation sociale telle qu'on l'applique favorise cette liberté, du moins à la campagne?
- 7) Entre le socialisme d'état niveleur et le libéralisme économique, y aurait-il une formule mieux adaptée à la famille rurale? Laquelle?
- 8) Quelles seraient les conséquences pour la famille rurale:
 - a) si la propriété privée lui faisait défaut?
 - b) si on remplaçait nos petites fermes par des grandes?
 - c) si la législation sociale était appliquée sans discernement à la campagne comme à la ville?

Si vous voulez que cette émission du "Choc des idées" porte ses fruits, étudiez toutes ces questions, réfléchissez, discutez-les et faites part de vos remarques et suggestions au Secrétaire général de l'U.C.C. On vous en donnera un commentaire au début de la prochaine émission. Ne manquez pas d'être à l'écoute.

La première émission du forum agricole 1944-45

Le R. P. L. Gauthier et M. Gérard Filion traiteront de "la civilisation rurale".

La première de la série de 15 émissions du programme "Le choc des idées" que l'U.C.C., la Société d'Education des Adultes et la Société Radio-Canada présentent cette année aux équipes d'étude d'agriculteurs et de pêcheurs aura lieu le 4 décembre, à huit heures et demie du soir.

M. Gérard Filion, secrétaire général de l'U.C.C., et le R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V., seront au programme lors de cette première émission qui portera sur la civilisation rurale.

M. Filion pose d'abord des questions aux auditeurs à l'écoute. Il leur demande ce qu'ils pensent de la propriété privée familiale et de la liberté, comme éléments de base de la civilisation rurale. Il fait un parallèle entre la situation de l'ouvrier et celle de l'homme de la campagne. Il se demande si la propriété privée est appelée à se maintenir dans nos campagnes, s'il serait plus avantageux de remplacer nos petites fermes par des grandes fermes, comme cela se fait aux Etats-Unis, si la propriété familiale est en danger dans notre province, si la liberté est un élément essentiel de la civilisation rurale et ce qu'il faut penser de la législation actuelle et quel danger elle représente pour la famille rurale.

Second conférencier, le R. P. Gauthier pose comme condition indispensable à une rénovation salutaire de la profession agricole l'entreprise exclusivement familiale. Il faut qu'elle demeure familiale, il faut organiser toute l'économie rurale de façon à multiplier et à favoriser par des lois saines les petites propriétés rurales. Le salut de l'agriculteur réside avant tout dans la multiplication des propriétés rurales.

Le Père Gauthier ne s'oppose pas au progrès. Ce progrès, l'agriculteur l'atteindra par l'instruction, par l'organisation professionnelle, les cercles d'étude qui continuent l'école, les coopératives qui donnent le secret de l'indépendance économique et la liberté de s'organiser comme il l'entend sur le plan professionnel, social et économique.

En ce qui regarde l'instruction, le Père Gauthier affirme qu'elle est absolument indispensable. Un agriculteur instruit, c'est déjà un homme qui possède ce qu'il faut pour être maître chez lui. S'il n'a pas suffisamment d'instruction, un autre le conduira et ce ne sera pas toujours à son avantage.

Mais cela n'est pas suffisant à le défendre. Il lui faut l'association professionnelle. C'est déjà une réalité. L'U.C.C. est le type parfait du syndicalisme agricole. Fondée par les cultivateurs, elle a pour base la paroisse. Elle a tout ce qu'il faut pour favoriser une politique agricole familiale. Il y a aussi les cercles d'étude qui permettent au jeune agriculteur de continuer à s'instruire après ses années d'école. Il y a enfin les coopératives qui conjuguent toutes les forces qui doivent opérer dans une démocratie, stimulent l'activité intellectuelle, développent le sens des affaires, tuent l'individualisme et sont le meilleur rempart contre le socialisme.

Cette émission du "Choc des idées" est pour vous. Organisez-vous de manière à en profiter le plus possible. Formez au plus tôt vos équipes d'auditeurs et ne manquez pas de communiquer le résultat de vos discussions au Secrétaire général de l'U.C.C. M. Gérard Filion, secrétaire général, fera un commentaire de vos observations ou de vos questions au début de l'émission du 11 décembre.

qu'ils sont tous disposés à collaborer. Il ne restera que l'heure à fixer pour que les émissions soient entendues simultanément. La direction de la radiophonie rurale a fait publier un dépliant. L'U.C.C., pour sa part, en a quelque six mille exemplaires qui seront bientôt distribués aux cercles d'étude dans toute la province. Ce dépliant illustre l'heure, la date et le sujet de chacune des émissions ainsi que les postes qui les relayeront. Voici les postes où l'on pourra entendre le programme

"Le Choc des idées": C.B.F., Montréal, C.B.V., Québec, C.B.J., Chicoutimi, C.B.A.M., Edmundston; parmi les postes affiliés, il y aura CKCH, Hull, et CHGB, Sainte-Anne de la Pocatière. Quant aux postes CJBR, de Rimouski, et CHNC, de New-Carlisle, on est à conclure les derniers arrangements au sujet de l'heure de l'émission. Les postes supplémentaires suivants ont promis leur collaboration: CHAD, Amos, CKRN, Rouyn, et CKVD, Val-d'Or.

(Suite à la page 12)

L'U.C.C. demande le rétablissement de la prime sur le fromage

Monsieur Gérard Filion, secrétaire général, écrit en ce sens à l'honorable Laurent Barré, ministre de l'Agriculture.

Le 20 novembre, monsieur Gérard Filion, secrétaire de l'U.C.C., redemandait au nom de l'association le rétablissement de la prime sur le fromage. Voici le texte de la lettre qu'il a adressée à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Montréal, le 20 novembre 1944
A l'honorable Laurent Barré
Ministre de l'Agriculture
Ministère de l'Agriculture
Québec.

Monsieur le ministre, Plusieurs cercles de l'U.C.C. ont passé des résolutions pour protester contre l'abolition de la prime de deux cents sur le fromage de première qualité et pour en demander le rétablissement. Les arguments invoqués par les cultivateurs sont les suivants:

1.—Que le coût de production du fromage est plus élevé en hiver qu'en été et que c'est surtout durant la saison d'hiver que la prime devrait être maintenue.

2.—Plusieurs fabriques de beurre ont fait des dépenses assez considérables pour s'outiller en vue de la production du fromage depuis quelques années; ces fabriques comptent produire du fromage pendant douze mois afin d'amortir leur outillage le plus vite possible et d'abaisser le coût de production; or, il appert qu'à la suite de l'abolition de la prime de deux cents, les patrons de ces fabriques, coopératives ou non, préfèrent retourner à la production du beurre durant l'hiver.

3.—Le gouvernement d'Ontario paye à l'année une prime de deux cents la livre sur tout le fromage, qu'il soit de première ou de deuxième qualité. Cela met les producteurs du Québec dans un état d'infériorité par rapport à ceux d'Ontario.

4.—S'il y a rareté de beurre au Canada depuis quelques mois, cela est dû non au fait que le fromage est trop payant, mais que le beurre ne l'est pas suffisamment. Si le gouvernement d'Ottawa veut assurer un approvisionnement suffisant de beurre aux consommateurs canadiens, qu'il permette

une augmentation des prix du beurre ou qu'il augmente sa prime de dix cents la livre de gras.

5.—La production du fromage n'étant pas très considérable en hiver, le rétablissement de la prime de deux cents sur le fromage de première qualité ne représenterait pas une dépense très lourde pour le budget du ministère de l'Agriculture.

Ce sont là, monsieur le ministre, les arguments qui nous sont fournis par les cultivateurs qui ont étudié le problème dans les cercles de l'U.C.C. et je considère du devoir du Secrétaire général de l'Union de vous en faire part.

Je ne doute pas que vous apporterez à cette question votre meilleure attention et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Le Secrétaire général
Gérard FILION

L'avis du cercle de Milan

Le secrétaire du cercle de l'U.C.C. de Milan signale que les cultivateurs de sa paroisse vendent la viande beaucoup moins cher que le boucher de l'endroit. Il dit en substance: "Nous n'avons dans notre localité que quelques animaux à vendre. Nous vendons sur place faute de pouvoir atteindre les grands abattoirs. Le prix auquel nous vendons est tombé de moitié depuis le printemps. Cependant, le boucher nous revend au détail aux mêmes prix que ce printemps. Est-ce pour se conformer aux règlements de la Commission des Prix?"

PRODUCTION ACCRUE

La production des animaux et des produits d'animaux au Canada en 1944 est en général à un niveau encore plus élevé qu'en 1943, dit la Revue de la situation agricole au Canada. Les abattoirs de bœufs de toutes les catégories et la production de viande et de produits de salaison a enregistré une forte augmentation de prix sur celle de 1943. Les exportations de bœuf en 1944 dépasseront probablement celles déjà si considérables de 1943, et il s'exporte également du bœuf en quantités sans précédent.

De retour de Chicago

MM. Adrien Demers et Roger Brisson, respectivement surintendant et secrétaire-trésorier de la Société Mutuelle d'Assurances générales de l'U.C.C., sont rentrés lundi de leur voyage d'étude à Chicago. Ils ont été bien accueillis par les dirigeants d'entreprises similaires en cette ville comme à Indianapolis. La "Terre de Chez Nous" aura l'occasion de revenir sur le développement pris par quelques sociétés agricoles de l'Illinois et des états voisins. On verra une fois de plus que ce qui s'est fait ailleurs est possible chez nous.

PEINTURE GARANTIE

directement du manufacturier

\$2.00

le gallon

VERNIS — EMAIL

Demandez notre liste de prix
Cie de Peinture et Vernis

"E N O"

2551, rue St-Zotique-Est
MONTREAL

Service coopératif de l'Assurance-Incendie

Pour le bénéfice de nos Sociétés Coopératives nous avons organisé un système de police flottante qui protège leurs marchandises à 100% de leurs valeurs en tout temps de l'année.

La protection est entière lorsque les entrepôts sont remplis et la prime ne coûte rien lorsque ces derniers sont vides.

Pour toutes informations s'adresser à

Service coopératif de l'Assurance COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Montréal



Conseils de la semaine

L'élevage de la volaille

Par Jean Blanchet, agronome



L'aviculture progresse chez nous d'une façon constante.

La guerre actuelle y est peut-être pour quelque chose: notre pays a eu surtout comme mission agricole de nourrir non seulement ses troupes, à lui, mais encore celles d'autres pays alliés et une partie de la population civile de l'Empire britannique. Nous avons exporté au cours du conflit actuel, beaucoup de fromage, de poisson et d'œufs.

Ce n'est pas un mal, sans doute, de constater un progrès sensible dans le domaine de l'aviculture, à la condition toutefois de ne pas aboutir à une surproduction d'œufs et de chair de volaille et de pouvoir toujours trouver un débouché pour nos produits avicoles.

Dans le passé plusieurs cultivateurs, pour diverses raisons n'osèrent pas s'aventurer dans ce genre d'élevage; ils gardèrent une vingtaine de poules uniquement pour subvenir aux besoins de la consommation domestique. Mais aujourd'hui beaucoup d'entre eux ont augmenté leur troupeau et y trouvent leur avantage.

Cette exploitation, comme toute autre d'ailleurs, doit être bien dirigée, si l'on veut y trouver une source de revenus appréciable. Nous croyons rendre service aux cultivateurs en commençant aujourd'hui dans ces colonnes une courte série de conseils de la semaine sur l'élevage de la volaille.

Dans le premier article, nous traiterons de l'aménagement du poulailler. Problème important, car il conditionne en quelque sorte tous les autres: la bâtisse qui abrite les poules a une grande influence sur leur production. Et le cultivateur qui garde une centaine de poules aura avantage à placer ses oiseaux dans un poulailler assez spacieux, où l'humidité ne séjourne pas et où il est possible, l'hiver, de conserver la chaleur.

a) L'emplacement

Quand cela est possible, on conseille de construire le poulailler sur un terrain sec et de préférence sablonneux. Pourquoi? Dans le but de faciliter le drainage et l'écoulement de l'eau de pluie autour de la bâtisse et pour empêcher la fraîcheur ou l'humidité de séjourner indéfiniment sous le poulailler. A mon avis, la meilleure orientation à donner à la construction serait nord-sud avec des fenêtres du côté sud et du côté ouest.

M. King ...

(Suite de la première page)

un Union Jack qui flottait au-dessus du bureau de poste. Il n'y a pas eu d'autres incidents.

A Rimouski

Deux cents civils, ayant à leur tête quelques soldats de l'Ecole de formation professionnelle, ont paradé dans les rues de Rimouski en chantant "Au Canada" et brûlé trois drapeaux "Union Jack" de l'hôtel de ville et des cantines des Chevaliers de Colomb au cours d'une manifestation anticonscriptionniste qui s'est déroulée dimanche dernier dans cette ville du Bas St-Laurent. La police n'est pas intervenue.

A Québec

Environ 500 étudiants et civils de Québec ont paradé dans les rues en chantant "A bas la conscription". Ils ont manifesté devant l'immeuble du journal anglais dont ils ont arraché le panneau de nouvelles, mais, contrairement à ce qu'on avait annoncé à la radio, ils n'ont pas brisé de vitres ou causé de dégâts. Ils ont manifesté également aux bureaux du recrutement et du registraire, boulevard Charest, ils ont ensuite fait une visite au club Renaissance dans l'espoir de rencontrer M. Duplessis, mais il était absent. Les manifestants se sont rendus au club de Réforme, puis au Palais Mont-

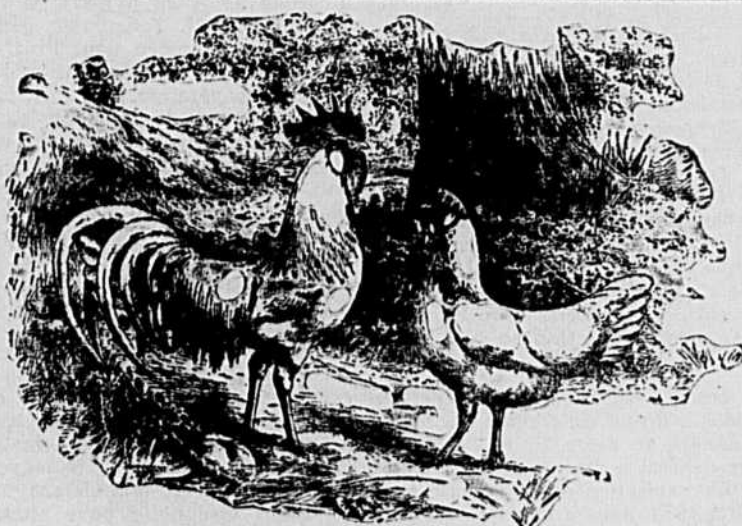
b) L'espace

Quelle sera la grandeur du poulailler? Tout dépend du nombre et de la race de poules que vous avez l'intention de garder. Il va sans dire que pour être à leur aise, les volailles doivent avoir suffisamment d'espace: le tassement nuit à la respiration, à l'exercice, au développement et, par suite, à la production de la poule. Une Leghorn exige 3 pieds carrés, les races plus grosses, 4 pieds carrés. Alors, si l'on veut garder 100 poules Leghorn, il faudra une bâtisse

voirs? Comme il en coûte meilleur marché de chauffer au bois qu'à l'avoine, on recommande de pratiquer un système de chauffage artificiel: on peut installer un poêle d'éleveuse à environ 18 pouces du plancher avec un entourage en tôle galvanisée et perforée en divers endroits pour permettre à l'air chaud de circuler dans toute la bâtisse.

b) La ventilation

Problème plus important que celui de la température mais gé-



Il n'est pas donné à tous de porter plume...

de 300 pieds carrés, soit 15x20 pieds; s'il s'agit de 100 poules Plymouth Rock, le poulailler aura 400 pieds carrés, soit 18x22 ou 20x20. Il vaut mieux ne pas trop mesquiner sur l'espace. En ajoutant 2 ou 3 pieds sur la largeur de la bâtisse on y travaille plus à l'aise et on peut plus facilement établir les plans pour bien placer les nids et les juchoirs.

c) La température

S'il fait froid dans le poulailler les volailles vont manger beaucoup plus de grain pour se réchauffer et elles ne pourront en utiliser le surplus pour la production. S'il fait trop chaud elles ne mangeront presque pas et leur rendement aura une tendance à diminuer. C'est pourquoi on conseille de maintenir dans le poulailler une température moyenne qui favorisera la ponte. C'est surtout pendant les mois d'hiver que ce problème se pose. Que faire quand l'eau gèle, la nuit, dans les abreu-

véralement plus négligé.

Une poule peut supporter assez facilement les températures basses; elle n'est pas du tout à l'aise dans une bâtisse à la fois humide et froide.

L'humidité favorise de nombreux troubles organiques et tout particulièrement les maladies des voies respiratoires: le coryza, la bronchite, etc... Il est nécessaire d'avoir dans le poulailler un bon système de ventilation sans courant d'air, pour chasser l'excès d'humidité et pour fournir aux oiseaux une bonne quantité d'air frais.

* * *

Commençons par placer les poules dans des conditions idéales de logement et ensuite il sera logique de nous poser cette autre question dans l'élevage des volailles: Quelle doit être leur alimentation?

C'est ce que nous verrons la semaine prochaine.

Nouvelles ...

(Suite de la page 5)

tion coopérative dans notre province, mais je crois que la coopération doit reposer sur une base solide et que les premiers maîtres de la coopération doivent être les coopérateurs et non pas le gouvernement. Le rôle du gouvernement, c'est d'appuyer les coopérateurs, de les aider quand ils doivent traverser des difficultés".

52,002 mobilisés

Le quartier général de la défense nationale annonçait ces jours derniers que le total des mobilisés en vertu de la loi de mobilisation des ressources nationales était de 52,002 pour tout le Canada, en date du 11 octobre. De ce nombre, 22,847 seraient de la province de Québec.

Conseil en passant

Une précaution à noter, à l'approche de l'hiver — Dégourdissez l'eau que vous donnez à boire aux animaux de la ferme, et n'oubliez pas que les animaux de la ferme comprennent aussi les volailles.

Cours agricoles dans les écoles de langue anglaise du Québec

Le Ministre provinciale de l'Agriculture a accordé à cette fin un octroi de \$4.000 aux "High Schools" d'Ormstown et de Lachute.

La Gazette de Montréal annonçait jeudi dernier que le ministère de l'Agriculture de Québec a promis un subside de \$4.000 aux deux "High Schools" de Lachute et Ormstown, Québec, pour leur permettre de donner des cours d'agriculture. Ces cours se donnent depuis septembre dernier dans ces deux écoles de langue anglaise.

Il y a plus d'un an, l'Association des instituteurs protestants nomma un comité qui recommanda entre autres choses, l'organisation de cours de sciences agricoles dans les "High Schools". Dans son rapport, ce comité a déclaré qu'après une étude sérieuse des besoins et des désirs des enfants qui fréquentent les écoles, en particulier ceux qui vivent dans les milieux ruraux, il y a un besoin urgent de cours d'agriculture dans les "High School".

En mai dernier, le comité protestant nomma M. Eric Fisher et le Dr Percival pour les représenter auprès du ministère de l'Agriculture, en vue d'obtenir l'aide financière nécessaire à l'organisation de ces cours.

Avec l'aide de M. R.-R. Ness, les représentants du comité protestant réussirent à obtenir du ministère provincial de l'Agriculture le subside demandé et les cours commencèrent dès l'ouverture des deux écoles mentionnées. A Ormstown 19 élèves suivent ces cours qui sont facultatifs et à Lachute, tous les élèves les suivent à l'exception de quatre. D'après M. D.-C. Munro principal de l'école d'Ormstown, on instituerait des cours semblables dans une dizaine d'autres "High Schools" si l'expérience de Lachute et d'Ormstown s'avère fructueuse.

Un dirigeant de l'U.C.C. perd la vie de tragique façon

M. Edouard Gariépy, de l'Ange-Gardien, comté de Montmorency, membre du bureau de direction de l'U.C.C. et vice-président du comité de l'U.C.C. régionale de Québec-nord, a perdu la vie dans

un accident, mardi de la semaine dernière.

La victime, qui était âgée de 56 ans, travaillait à installer un tuyau d'acier dans la nouvelle propriété de la Société coopérative agricole de Montmorency, achetée il y a quelque temps des propriétaires du vieux moulin à farine. M. Gariépy s'est fait écraser la tête entre un gros tuyau d'acier et la paroi de roc du canal. M. l'abbé Auger, prêtre retiré à l'Ange-Gardien, lui administra les derniers sacrements et il expira quelques minutes plus tard. Il était directeur de la Coopérative agricole de Montmorency.

Le défunt était marié et père de 11 enfants. L'U.C.C. et la Terre de Chez Nous offrent leurs plus vives condoléances à la famille éprouvée.

Une caisse populaire à Huberdeau

Grâce aux démarches incessantes de Monsieur le curé Louis Pilon et d'un groupe de paroissiens et avec le concours de M. l'abbé Adélard Roy, aumônier diocésain de l'U.C.C. et propagandiste des caisses populaires du diocèse de Mont-Laurier, la paroisse d'Huberdeau, comté d'Argenteuil, possède sa caisse populaire depuis le 5 novembre.

Le conseil d'administration de cette caisse se compose comme suit: le Dr Aristide Brosseau, président; M. Albert Pilon, vice-président; M. Emile Sarasin, secrétaire-gérant; MM. Donat Provost et Alcide Leblanc, conseillers. A la commission de crédit: MM. Joseph Gauthier, Henri Provost et Joseph Piché. Au conseil de surveillance: MM. Paul St-Georges, Lucien Paquin et Gaston Laurier.

L'HUILE ÉLECTRIQUE
DU DR. THOMAS

pour les Ulcérations de la Bouche et Blessures dans les Chaires de la Volaille

CULTIVATEURS, Y AVEZ-VOUS PENSÉ?

NOS ÉVAPORATEURS:— Sont les plus rapides sur le marché et défont toute concurrence en fait de qualité de la production. Par sa rapidité on en a fait le champion de l'heure. Fait de manière à être le plus économique possible il peut économiser jusqu'à 20% de bois.

Il fut approuvé par des autorités officielles qui en ont fait un grand éloge, et l'ont qualifié d'évaporateur idéal à tout point de vue.

CHALUMEAUX:— On peut reconnaître le chalumeau LUS-SIER par les caractéristiques suivantes et qu'il sont propres: 1° Il ne fend pas l'écorce de l'érable. 2° Ses pentes intérieures évitent l'amoncellement de glace et ainsi peut commencer à couler plus tôt le matin. 3° Il est doublement troué et est biseauté afin d'empêcher l'obstruction. 4° Un large espace est réservé pour faciliter l'emploi des couverts.

Et plusieurs autres avantages que vous pourrez constater en lisant notre circulaire.

CHAUDIERES:— Elles sont faites d'acier fortement galvanisé, d'une uniformité sans égale, soudées à la main, d'une solidité remarquable et combien d'autres avantages. Elles sont le produit d'un équipement très moderne.

DE PLUS:— Nous fabriquons tout ce qu'il vous faut pour votre sucrerie tels que bassins de toutes sortes, couloirs, thermomètres, mèches, écumeurs, en un mot tout ce qu'il vous faut.

Manufacturés par
LUSSIER & FILS
Dépt No N
Waterloo
Demandez nos prix et circulaires



EN TERRE ONTARIENNE



ORGANE DE L'U.C.C.F.O. — CASE POSTALE 63, OTTAWA, ONT.

Une autre adhésion

L'U.C.C.F.O. est heureuse de saluer et de recevoir dans ses rangs un autre groupe de cultivateurs. Ceux-là nous viennent de Glen Robertson.

Voici les membres du Bureau de direction de ce nouveau cercle: Aumônier: M. l'abbé C. McRae. Président: M. Raymond Lalonde. Vice-prés. M. Wilfrid Cholette. Secr.-trésorier: M. Lionel Latulippe.

Directeurs: MM. Arménie Deguire, Alexandre Tittley, Euclide Cuierrier, Gérard Legault, Jean-Baptiste Ménard.

Le cercle de l'U.C.C.F.O. de Glen Robertson fut fondé le huit membres du bureau de direction, novembre dernier. Après l'élection des membres du bureau de direction, M. Raymond Lalonde, le président élu, expliqua le but de l'U.C.C.F.O., son organisation, sa constitution et la répartition: cotisation. M. Lionel Latulippe secrétaire, donna une courte causerie sur les équipes d'étude. Messieurs Gérard Roy et Nelson Bélanger parlèrent en faveur du recrutement des membres.

Le cercle tient actuellement une série d'assemblées hebdomadaires dans le but d'organiser les équipes d'étude et de recruter autant de membres que possible.

Le secrétaire,
Lionel Latulippe.

Nos cercles à l'oeuvre

Coppell

Dimanche, le cinq novembre dernier quinze membres du cercle se réunirent sous la présidence de M. Hervé Grenier. Pour la circonstance deux invités, M. l'abbé Payette et M. l'agronome Bourgeois sont venus nous parler des équipes d'études et de l'U.C.C. La prochaine réunion aura lieu le 3 décembre.

Le secrétaire,
Maxime Gagné.

Mattice

Le vingt-neuf octobre dernier dix-sept membres du cercle se réunirent sous la présidence de Monsieur J.-E. Plourde, en assemblée régulière. Une résolution fut acceptée à l'effet qu'une requête soit envoyée au ministre des Terres et Forêts, au ministre de l'agriculture et au député du comté Cochrane Nord à l'assemblée législative, pour obtenir la levée des restrictions imposées dernièrement sur la coupe du bois par les colons sur les lots de support. On décida d'inviter M. l'abbé Payette à venir parler de la caisse populaire. L'organisation d'un hantier coopératif fut une question soumise pour l'étude. La prochaine assemblée aura lieu le 12 novembre.

Le secrétaire,
Jos. Albert Pouliot.

Opasatika

C'est le cinq novembre dernier que l'assemblée du cercle eut lieu la dernière fois. Huit membres sous la présidence de M. Eugène Gagné s'étaient rendus. On décida d'organiser les équipes d'étude dans les rangs. On étudiera cette année le catéchisme des caisses populaires.

Le Secrétaire,
Arthur Beausoleil.

Alfred

Le premier novembre vingt membres du cercle assistèrent à l'assemblée. M. Armand Langevin présida. L'organisation des équipes d'étude et la coopération furent le sujet de discussion. M. Langevin doit parler de coopération le six décembre, date de la prochaine réunion.

Le secrétaire,
Donat Gratton.

Lendemain de congrès

Une quinzième fois, l'UNION CATHOLIQUE des Cultivateurs franco-ontariens réunissait ses membres dans un Congrès général. Mais ce n'était pas un ralliement ordinaire. C'était une célébration. Quinzième anniversaire de notre Union et Centenaire de la Coopération. En plus, ce qui n'est pas banal: TROIS délégations nouvelles de Hearst, Sault Ste-Marie et Alexandria. Ce fut, dit-on, épatant, à tous points de vue. Une journée d'éducation intensive au suprême. C'est ce qu'il nous faut, de la doctrine et encore de la doctrine. C'est par l'éducation que se forme les convictions et c'est par l'enseignement que s'élabore l'éducation.

Quant à l'enseignement, notre Congrès nous en a distribué à profusion. Nous avons entendu la voix de l'Eglise, qui, par la voix d'un de ses ministres doublement autorisé, d'abord comme prêtre et ensuite comme ancien aumônier, M. l'abbé Emile Méthot, curé de Luskville, P. Qué. nous a exposé dans un sermon bien conçu et éloquentement débité les principes chrétiens en matière sociale et les devoirs moraux qui en découlent logiquement. Nous devons donc conclure qu'au point de vue social, nous sommes dans la vérité, puisque nous écoutons nous professeurs et nous pratiquons la doctrine du divin Maître, qui a dit: "Je suis la vérité..." Nous avons entendu la voix de l'autorité civile, représentée dans la personne de M. le Sénateur Cyrille Vaillancourt et Président adjoint de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre. Monsieur Vaillancourt a laissé à son auditoire l'impression d'un catholique convaincu, d'un patriote sincère et d'un économiste véritablement chrétien. D'aucuns ont fait cette réflexion: "Jamais nous avons entendu parler de Coopération d'une façon aussi sociale". La voix du peuple agricole s'est aussi fait entendre par la bouche de M. Abel Marion, président de l'U.C.C. de Québec, et Vice-Président de la Fédération Canadienne d'Agriculture. "C'est un habitant, comme diraient nos gens, mais, c'en est un vrai." Il personnifie, c'est le mot, l'habitant canadien-français. Ses contacts avec les étrangers font découvrir à ces derniers la province de Québec et la nationalité canadienne-française; ce n'est pas peu dire.

Nous avons entendu la voix de notre Association, dans la personne de notre Président général, qui nous a dressé un croquis des mieux "crayonnés" des quinze premières années de notre Union. C'est une véritable page historique. L'aumônier général a dit comment la classe agricole doit envisager le problème d'organisation de l'économie agricole à base coopérative. Le Secrétaire, enfin nous a énuméré les activités de notre Union. Ce fut vraiment, toute une révélation.

Chacun est maintenant revenu chez lui; aussitôt, il s'est mis à sa tâche quotidienne repassant dans sa mémoire les gestes de cette journée et revivant certains moments qui l'ont le plus impressionné.

Toutefois, n'oublions pas que le soir même du Congrès les dirigeants se remettaient à l'oeuvre pour élaborer le programme d'action que leur avait tracé les membres du Congrès.

"La vie c'est une roue qui tourne", dit-on. "L'Union ce n'est pas seulement une roue, c'est la vie agissante".

LOUIS RANGER, ptre curé.
Aumônier général de l'U.C.C.F.O.

L'U.C.C.F.O. s'organise dans Sudbury-Nipissing

Au cours des deux dernières semaines, le district de Sudbury-Nipissing a reçu la visite des propagandistes de l'U.C.C.F.O. Cette tournée a donné les résultats qui avaient été prévus. Un pied à terre dans plusieurs localités constituait le premier objectif. MM. les abbés Ranger et Martel respectivement aumônier général et adjoint ainsi que M. Louis-Philippe Poulin, de l'U.C.C. de Québec qui est venu prêter main-forte dans le travail d'organisation, sont revenus vendredi soir dernier enchantés de leur tournée.

Onze paroisses de la région de Sudbury et du lac Nipissing comptent chacun un cercle de l'U.C.C.F.O. Cette région qui compte environ deux mille cinq cents cultivateurs franco-ontariens possède donc aujourd'hui onze noyaux d'agriculteurs qui tous réunis constituent une petite armée de deux cent soixante-cinq travailleurs du sol.

Ce travail d'organisation de l'U.C.C.F.O. a été entrepris sur la demande expresse des cultivateurs du centre de la province. C'est que ces cultivateurs ont compris la nécessité qu'il y avait pour eux de s'unir pour mieux travailler. Les intérêts de la classe agricole au temps où nous vivons exigent plus de coordination des efforts; demandent une meilleure compréhension des problèmes vitaux de la profession, car il faut bien l'admettre l'agriculture de 1944 n'est plus celle de 1914 ou de 1920. L'exploiteur d'une ferme n'est plus celui d'autrefois. De nos jours, ce n'est plus un individu qui exploite un lopin de terre; c'est toute une famille qui est composée de plusieurs individus, c'est toute une paroisse composée de plusieurs familles agricoles. Et c'est de là que ressort le besoin de l'orientation des familles agricoles.

Nous devons donc nous réjouir de voir enfin se lever toute une légion de souverains du sol. Les cultivateurs s'aperçoivent de plus en plus qu'il est de leur intérêt de s'organiser enfin. La semence que l'on a mise en terre autrefois porte ses fruits aujourd'hui. Celle que la terre reçoit aujourd'hui portera ses fruits plus tard. Afin que ces fruits soient beaux et sains il faudra bien cultiver l'arbre qui les portera. C'est en fournissant le soin et la vigilance constante que l'arbre se développera et grandira normalement.

L'arbre c'est le cercle: le fruit, le membre.

L'U.C.C.F.O. félicite chaleureusement ces deux cent soixante-cinq nouveaux membres pour le geste magnifique qu'ils viennent d'accomplir. L'association professionnelle des franco-ontariens est heureuse d'accueillir dans ses rangs ce contingent magnifique de soldats du sol qui veulent travailler à l'avancement de leur association, de leurs intérêts dans la sauvegarde et la défense de leurs droits les plus sacrés.

Le secrétaire général, Roger de Bellefeuille

Le Congrès général de l'U.C.C.F.O. obtient un succès éclatant

Près de sept cents cultivateurs assistent au congrès — Quatre régions d'Ontario représentées. — Discours de l'hon. Cyrille Vaillancourt et de M. Abel Marion.

(Suite)

La séance de l'après-midi fut présidée par M. l'abbé Joseph Payette, curé de Hearst et aumônier diocésain de l'U.C.C.F.O. de Hearst.

Il invita M. l'abbé Louis Ranger à parler de notre programme de coopération. M. l'aumônier général exposa la façon dont l'U.C.C.F.O. entend s'organiser au point de vue coopération. L'association professionnelle de la classe agricole est dit-il le centre de la vie agricole de nos cultivateurs. Tout doit être ordonné de façon à promouvoir l'étude et l'application des principes de la coopération. Pour organiser des coopératives, il faut d'abord que les cultivateurs sachent bien ce que c'est qu'une coopérative. Pour cela, l'étude des principes est à la base de tout. L'U.C.C.F.O. possède tout ce qui est nécessaire pour arriver à ce but. Les équipes d'étude dont elle a lancé le mouvement au sein de l'association, constituent le moyen tout désigné et remplissent la condition essentielle pour atteindre l'objectif, qui est la coopérative d'achat et de vente, caisse populaire, fromageries, poste de mirage, etc. Les principes généraux sont toujours les mêmes. Dans l'application aux cas particuliers, ce qui change se traduit dans les besoins de chacune des entreprises.

L'association se rendra de bon gré aux besoins des coopérateurs, en leur donnant différents services. Elle aidera dans l'organisation de manière à ce que chaque entreprise possède bien la base fondamentale pour bien gérer dès le début. Elle fournira un service de comptabilité. Pour cela, elle est bien outillée puisqu'elle a à son service un comptable bien qualifié qui connaît la coopération pour l'avoir étudié lui-même. La vérification des livres est un autre item très important où l'U.C.C.F.O. fournira ses services.

Voilà, très succinctement exposé, ce que l'U.C.C.F.O. entend faire pour ses membres.

L'honorable Cyrille Vaillancourt l'U.C.C.F.O. se réjouit et se félicite d'avoir invité l'honorable Cyrille Vaillancourt à ses assises annuelles. Son geste lui a permis de célébrer le centenaire de la coopération comme il convenait de le faire.

M. le Sénateur a parlé de la Coopération et des Caisses populaires. Il a dit que l'économie d'après-guerre aurait une orientation nouvelle et que le système coopératif amènerait avec lui si on s'applique à étudier la coopération, la solution d'une foule de problèmes auxquels tous tant que nous sommes avons à faire face et plus particulièrement la classe agricole. Le système coopératif dit-il répond le mieux aux besoins de la classe agricole, parce qu'il est basé sur les principes de la charité chrétienne et de la justice sociale. La classe agricole dans le passé a subi l'exploitation et l'oppression. En conséquence il ne faudrait pas que la coopération qui s'offre à vous, vous serve pour opprimer et

détruire. "Elle n'est pas non plus du socialisme égalitaire, ni du communisme, au contraire elle ennoblit l'homme et relève l'âme".

En parlant de caisse populaire, le conférencier fait remarquer que la caisse populaire est une coopérative au même titre que les autres coopératives. "Pour fonder une coopérative dit-il la condition essentielle, c'est d'avoir des coopérateurs". La caisse populaire est dit-il la première coopérative à fonder dans une paroisse. Elle aidera à organiser les autres coopératives quand le temps sera venu. C'est elle dit-il qui a fait les volontés et le caractère. Le conférencier donne des exemples qui prouvent la noblesse des sentiments exprimés et font voir les raisons importantes de l'établissement de la caisse populaire.

M. le Sénateur établit ensuite les notions d'économie et d'épargne.

Etre économe c'est dit-il se contenter de ce qu'on a et de le bien faire servir. Dans ce domaine la femme, la maîtresse du foyer a, dit le conférencier, le rôle prépondérant à jouer. Elle est la grande dépositaire de la vertu d'économie

(Suite à la page 14)

GARÇONNETS-FILLETES BRACELET D'IDENTITÉ GRATIS!



Tous ceux qui font partie des Forces Armées, hommes ou femmes, portent une fiche d'identité, et les civils ont adopté de porter des bracelets d'identité. Pour le poignet ou la cheville, ces bracelets sont tout ce qu'il y a de chic en ce moment.

Il est facile de l'obtenir **Gratuit**. Vous écrivez tout simplement aujourd'hui pour faire une commande de \$1.00 de nos superbes cartes de Noël et de Jour de l'An. Elles partent comme des petits pains chauds. Après en avoir disposé, vous nous envoyez l'argent et nous vous envoyons votre bracelet d'identité **Gratuit** et franco. Écrivez aujourd'hui. N'envoyez pas d'argent. Nous avons confiance en vous. Un prix de plus pour la promptitude.

Dépt. H-5 Les Gens de la Médaille d'Or, 1449 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.

LE DEVOIR

a-t-il cessé de vous attendre? depuis 34 ans.

LE DEVOIR

a-t-il jamais failli à sa tâche? NON.

Vous voudrez continuer à appuyer le DEVOIR pour qu'il poursuive la lutte au service des intérêts canadiens?

Le résumé quotidien des faits de guerre publié par le DEVOIR est unique au Canada.

Lisez et faites lire

Le DEVOIR

ADRESSE:

C. P. 500, Place d'Armes,

LE DEVOIR

Montréal

\$6.00 par année, \$3.15 par semestre. Envoyez mandat-poste ou chèque accepté.

B. TRUDEL & CIE

Fournitures et machineries pour laiteries, beurreries et fromageries.

304, Place d'Youville

MONTREAL

(Suite à la page 12)

de l'agronome... ...au praticien

Pneus pour tracteurs

Par Pierre-Emile Roy, agronome au Service de la Division du Drainage et de la Mécanique.

Voici quelques notes brèves relatives à l'utilisation des pneus sur tracteurs de fermes. Elles pourront être utiles à plusieurs cultivateurs, croyons-nous.

Historique

L'emploi du pneu pour la machine agricole est l'un des changements les plus étonnants et les plus rapides survenus dans ce domaine.

Le premier pneu pour tracteur fut fabriqué et vendu aux Etats-Unis à l'automne 1932.

En 1935, 14% des tracteurs sur roues, soit 20,000 tracteurs furent équipés de pneus.

En 1936, 31%; en 1937, 42%; en 1938, 64%.

De 1935 à 1938, plus de 250,000 tracteurs sur pneus furent vendus aux Etats-Unis.

Importance économique

Les pneus augmentent de 20 à 25% le coût du tracteur de ferme. Il faut donc connaître leur durée et leur coût d'entretien.

Heures d'usage des tracteurs sur pneus

Dans l'expérience ici rapportée, les usagers ont utilisé leur tracteur durant 984 heures en moyenne par année. Le plus bas durant 240 heures, le plus haut 3,000 heures.

Usure des pneus

Elle est due:
1—Au glissement excessif résultant d'une "tire" trop forte;
2—Au manque de poids sur les roues arrières.

Coût d'entretien

28 sous par paire, par année. Les dommages peuvent être dus:
1—Au recul sur une projection coupante quelconque;
2—A une poulie mal alignée.

Durée des pneus

7 ans ou 6,765 heures. Le ressemelage des pneus semble possible et une compagnie offre ce service pour la moitié du coût des pneus neufs.

Epargne de carburant

Réduction de consommation moyenne: 22%.
Due à plus d'efficacité de traction, la résistance au roulement étant moindre.

Résistance au roulement réduite de 33 à 66%.

Epargne de temps

Epargne de temps de 23% due à:

- 1—Vitesse de déplacement accrue d'un champ à un autre;
- 2—Vitesse accrue durant les opérations culturales;
- 3—Emploi d'instruments agricoles plus puissants.

Usage d'une vitesse plus élevée

Permet d'utiliser une vitesse plus élevée pour presque toutes les opérations particulièrement pour: labours, hersage à rouleaux et à dents.

Machines agricoles plus puissantes

En certains cas, une machine plus puissante ou plus pesante est utilisable.

Eau comme contre-poids

Un grand nombre de cultivateurs trouvent pratique d'ajouter de l'eau dans les pneus.

Utilité des pneus sur tracteurs

La généralité des cultivateurs qui en font l'essai préfèrent les tracteurs sur pneus.

Comparaison des caractéristiques

Pneus VS roues de fer.

- 1—Tracteurs sur pneus plus dispendieux de coût d'achat.
- 2—Tracteurs sur pneus de construction moins solide.

- a) d'où dépréciation annuelle plus élevée;
- b) perte de temps due aux crevaisons;
- c) possibilité d'un dommage plus élevé.

3—AVANTAGES:

- a) Opérations culturales à une vitesse plus grande
- b) Déplacement doux, moins de vibration sur les surfaces dures — chemins publics.
- c) Réduction d'usure et de bris sur les tracteurs.
- d) Confort plus grand pour l'opérateur.

4—Les tracteurs sur pneus massent moins le sol

- a) d'où peu de dommages aux chemins de ferme, aux prairies et aux gazons.
- b) d'où moins de poussière pour l'opérateur et pour augmenter l'usure du tracteur.
- c) s'enfoncent moins rapidement dans les sols mous.
- d) d'où aussi, par contre, moins de traction dans sols mous et mouillés et dans les sols fraîchement remués et non tassés.

5—La résistance au roulement est moins grande

- a) d'où consommation moindre de carburant pour le même travail de traction.
- b) plus de travail accompli dans le même espace de temps.

Petits Désavantages

- a) Balancement accru à la traversée des rigoles.
- b) Un peu moins de stabilité pour les travaux à la poulie.
- c) Obligation d'équiper partie des instruments aratoires avec pneus si on veut augmenter de beaucoup la vitesse d'opération.

Coût annuel de l'emploi de pneus sur tracteur

Calculé sur base de \$250.00 le set, intérêt 6%

- 1—Dépréciation annuelle: \$250.00 — 7 ans \$35.00
- 2—Intérêt sur l'argent 15.00
- 3—Réparation et entretien 0.30

Soit 10 sous de l'heure.

Les futurs agronomes

Liste partielle des candidats admis cette année à l'étude de l'agronomie.

Le Comité de surveillance de la Corporation des Agronomes de la Province de Québec a tenu ses dernières sessions les 31 août et 1er septembre à Oka, les 11 et 12 septembre à Ste-Anne-de-la-Pocatière, et les 4 et 5 octobre au Collège Macdonald. Quatre-vingt-quatre candidats avaient été officiellement et dûment gazettés. Vingt-six qui détenaient le diplôme de bachelier ès arts ou le "high school leaving certificate" furent admis. Dix-neuf réussirent, vingt-neuf échouèrent. Enfin, onze autres ne se présentèrent pas.

Les personnes dont les noms suivent ont été admises à l'étude de l'agronomie par le Comité de surveillance: MM. Beauregard, Fabien; Bédard, Roger; Bérubé, Ovide; Betcherman Phillips; Blais, Jean-Maurice; Bussière, Gaston; Butler, Jean; Charbonneau Robert; Cossette, Rosaire; Croisette, Maurice; Deraspe, Raymond; Dumas, Paul-Emile; Farmer, Laurent; Flipo, Jean; Fortier, Gérard; Gervais, Claude; Gignac, Pierre; Girard, Jean-Paul; Godbout, Bernard; Grégoire, Donat; Grypinich, François; Hains, Guy; Harrison, Robert; Jasmin, Vincent; Ferrier, Julien, J.-Bernard Keeler, Winston; Langlois, Charles-Auguste; Lapointe, J.-Alphonse; Lasnier, Gilles; Leclerc, Jean; Legrand, Albert; Lemay, Dominique; Lemire, Jean-Marie; Levac, Clément; Marcil, Bernard; Morrison, William-Samuel; Normandeau, André; Ouimet, Yves; Parent, Benoît; Payeur, J. Bernard; Samson Robert; Shiller, Alvin G.; Tremblay, Adélard; Tremblay, Gérard; Upton, Frank-L.

Epargne annuelle

- 1—Consommation de carburant 20% de moins
500 heures x 1 1/4 gal-
lons x 26c ÷ 5 \$32.50
- 2—Epargne de temps
20% de moins — 500
heures — 100 heures
à 25c 25.00

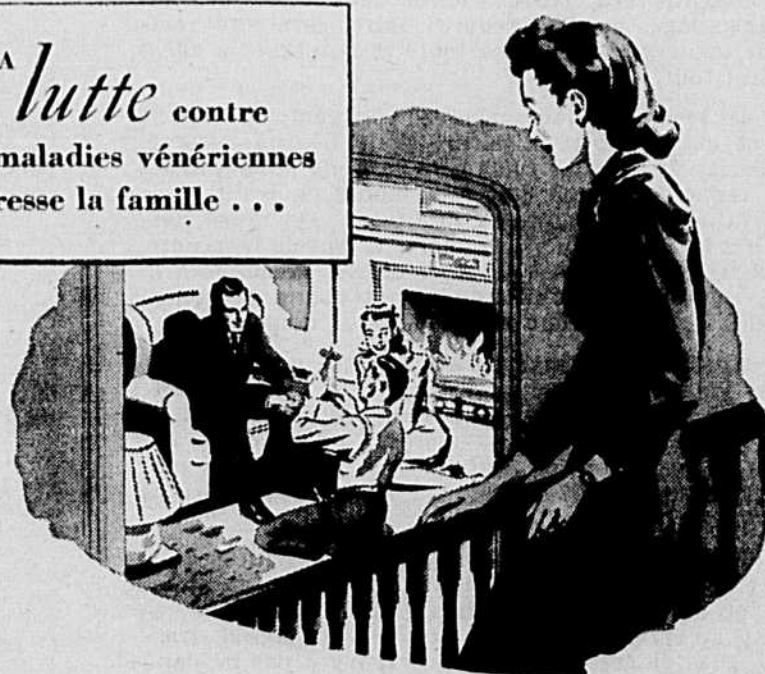
Soit 11 1/2 sous à l'heure.
Règles à observer pour l'utilisation effective du tracteur sur pneus

De croire que le remplacement des roues de fer par des pneus sur un tracteur procure automatiquement des avantages économiques est une faute.

Pour profiter des avantages économiques du tracteur sur pneu il faut:

- 1—Utiliser sur son tracteur la vitesse la plus avantageuse.
- 2—Employer la grosseur d'instrument aratoire que le tracteur peut tirer.
- 3—Ajouter assez de poids aux roues arrières pour obtenir une traction efficace.

LA lutte contre
les maladies vénériennes
intéresse la famille...



UN couple joyeux, évitant des averses de riz... le coin du feu... le jardin... des bébés joufflus...

Voilà des scènes que nous connaissons et que nous aimons, parce qu'elles font partie de notre vie... qu'elles expriment le bonheur... le contentement.

Mais nous savons que ces choses "n'arrivent point tout simplement". Nous devons les préparer et vivre pour elles. Il importe aussi de les protéger, à cause des éternels dangers qui peuvent les ruiner.

Les maladies vénériennes font une œuvre de destruction. Froidement et implacablement, elles peuvent tuer des enfants, priver un foyer de son gagne-pain, rendre invalide, anéantir. Il n'est pas question ici de simples possibilités. CES CHOSES ARRIVENT... MEME AU CANADA.

Mais elles ne devraient jamais arriver. Nous pouvons les prévenir.

Les jeunes garçons et les jeunes filles peuvent sauvegarder leur bonheur futur en s'assurant avant le mariage que les maladies vénériennes ne viendront point frustrer leurs plans. L'examen médical, comportant aussi une analyse du sang

en cas de syphilis, est une protection qu'aucun couple ne saurait négliger.

La future maman peut aussi s'assurer que son bébé répondra à son idéal rêvé. Il est rare que la syphilis chez la mère se manifeste par des signes extérieurs. Cette maladie frappe aveuglément. Une visite chez le médecin, dès le début, et une analyse du sang constituent pour la future maman la démarche la plus importante, quoique bien simple, en vue de protéger la santé du bébé.

Le chef de famille ne doit pas non plus faire preuve de négligence. La sécurité du foyer repose sur sa capacité de travailler régulièrement et efficacement. La syphilis insoupçonnée, frappant dans la maturité de l'âge, peut rendre le chef de famille incapable de pourvoir aux besoins des siens. Il est sage de SE CONVINCRE à temps. L'examen médical dans les industries devrait comprendre une analyse du sang dans sa routine confidentielle.

On ne devrait point juger comme extraordinaire l'analyse du sang. Elle devrait plutôt être considérée comme une sauvegarde normale de la santé, de la sécurité et du bonheur.

Consacrez quelques minutes de votre temps à vous RENSEIGNER.

COMBATTEZ LES MALADIES VENERIENNES
SUR LE FRONT AUX QUATRE SECTEURS



Pour vous renseigner au sujet des maladies vénériennes, écrivez au Ministère Provincial de la Santé et demandez la nouvelle brochure gratuite intitulée "VICTOIRE SUR LA MALADIE".

Publié par le
MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU
BIEN-ETRE SOCIAL
pour encourager la lutte contre le péril
vénérien au Canada.

Quelques...

(Suite de la 1ère page)

siéger du côté de l'opposition: "Devant la politique du premier ministre, qui est une trahison envers la province de Québec, et le manque de courage des ministres français du Québec qui ont préféré l'assiette au beurre à l'engagement d'honneur qu'il savaient pris envers les nôtres, je quitte la droite où j'ai toujours siégé en maintenant mon indépendance de jugement et d'action pour aller prendre un siège à gauche où je continuerai à garder la même attitude."

M. Paul Gouin

Dans une lettre adressée à tous les groupes politiques de la province de Québec, M. Paul Gouin recommande de faire l'unanimité sur une question aussi sacrée que celle de la conscription, comme il l'a fait au lendemain du plébiscite. Le peuple du Québec, dit M. Gouin, attend votre réponse.

M. P.-J.-A. Cardin

M. P.-J.-A. Cardin, ancien ministre des Travaux publics dans le cabinet King, qui a fait campagne pour le "OUI" lors du plébiscite déclare: "C'est la conscription pure et simple. C'est l'appli-

cation du bill 80 qui a posé le principe de la conscription pour le service outre-mer. L'arrêté ministériel déposé en chambre par le premier ministre n'est que la mise en pratique de ce principe. Le fait de limiter le nombre des conscrits à 16,000 n'a pas d'importance. On n'a qu'à passer d'autres arrêts pour en augmenter le nombre."

Société St-Jean-Baptiste des Trois-Rivières

"On nous a dit que la conscription était une question politique. Pour nous, c'est d'abord une question nationale. On n'obtiendra jamais l'unité nationale avec du chantage, des mensonges, et de la trahison. On nous a fait des promesses catégoriques à ce sujet, qu'on les respecte."

LA PURETÉ DES SEMENCES

Quand on parle de la pureté des semences, on n'entend pas seulement la graine de mauvaises herbes, mais aussi celle des graines des autres plantes cultivées. En ce qui concerne l'essai des semences pour la germination, les règlements canadiens spécifient que l'objet de l'essai des semences pour la germination est de voir si elles peuvent développer des plantes normales dans des conditions favorables."



C'est l'heure, pour notre jeunesse

La rareté des marchandises de toutes sortes et leur prix très élevé obligent les femmes à se donner, de plus en plus, à l'art de la couture, art négligé, depuis l'époque où l'on trouvait, à bon compte, les vêtements tout faits, dans nos petits magasins ruraux. Mais, il n'en est plus ainsi et qui dit que ce n'est pas pour le mieux? Sans doute, les mamans surchargées se trouvaient très bien de cette situation, qui les soulageait heureusement; mais la plupart des jeunes filles ne se donnaient pas la peine d'apprendre la couture, se rassurant à la pensée qu'elles trouveraient tout le nécessaire et l'accessoire, au magasin voisin, même une fois mariées... Et il faut voir, aujourd'hui, l'émulation de ces jeunes filles pour se tailler des patrons, les modifier à leur guise, en y ajoutant un cachet personnel; c'est vraiment un changement heureux et le cas de dire: à quelque chose, malheur est bon!

Quelle économie pour les familles nombreuses! Nos jeunes filles aiment à changer de toilettes souvent, c'est normal; en les fabricant elles-mêmes, ces couturières peuvent se payer un tissu de meilleure qualité, le travail est plus solide et elles ont l'orgueil, bien légitime, de dire, quand on les félicite pour leurs jolis costumes: "C'est mon ouvrage!" Voilà une marque de commerce qui vaut son pesant d'or, aux yeux des jeunes gens sérieux, anxieux de se choisir une épouse, possédant toutes les qualités d'excellente femme de maison.

Les mamans encourageront leurs fillettes, dans cet art de la couture; nous sommes trop portées à faire le travail, sous prétexte que c'est plus rapide. Qu'un jour ou l'autre, la maman manque, les jeunes filles, à la tête de la besogne, se trouveront désemparées; laissons-les se débrouiller sous nos yeux; le gaspillage, qu'elles peuvent faire, sera vite remboursé, par les services rendus à toute la famille et à elles-mêmes, avant tout.

Ce qui est recommandable pour les vêtements, le devient pour tout ce qui concerne la parure de la maison: tissage, tricot, broderie; nos jeunes filles n'en sauront jamais assez, puisque la femme moderne doit tout mener de front et se préparer à faire face à toutes les situations. On ne se contente plus des intérieurs au visage mort; il faut de la variété, de la vie, dans tous les coins du foyer et cela demande à la femme des miracles d'ingéniosité, surtout quand la bourse modeste exige qu'on tire tout de ses mains et de sa tête.

Notre expérience de maman surchargée nous permet d'avertir les jeunes filles que c'est, pour elles, le temps unique de se former aux tâches intellectuelles, artistiques et ménagères. Devenues épouses et mères, elles auront d'autres devoirs s'accaparant des heures et des minutes, ce sera l'époque de mettre à profit leur science et non plus le temps d'apprendre.

Les équipes d'études sont naturellement désignées pour devenir des écoles ménagères ambulantes ou, entre amies et voisines, on s'instruit mutuellement, chacune mettant généreusement, au service des autres, son petit bagage de connaissances. Plus de ces mesquineries: "Il n'y a pas de danger que je donne mes recettes ou que je passe mes patrons, tout le monde va se mettre à en faire du pareil!" Non, ça ne doit plus exister cette mentalité là. On se tend la main amicalement, pour former autour de nos foyers ruraux, une génération de femmes insurpassables pour l'habileté des mains, la formation du goût, de l'intelligence et du cœur.

Jeanne L'Archevêque-Duguay.

Le soin des malades à la maison

Voici quelques suggestions pour faciliter la tâche du soin des malades à la maison.

Un lit peut être élevé à une hauteur convenable en enlevant les roulettes et en plaçant les pattes dans des trous creusés dans des blocs de bois. Une planche à laver que l'on met dans la taie d'oreiller, en dessous, constitue un excellent appui pour le dos.

Pour faire une table de malade, on peut prendre une caisse d'oranges, enlever les deux côtés et couvrir la boîte de papier ou de toile cirée de couleur gaie. On peut aussi y attacher des pochettes qui serviront pour les lunettes, le papier à lettres, etc. On peut aussi fabriquer une table de malade, pour un lit simple, en mettant en travers du lit une planche à repasser, sur le dossier de deux chaises. Un bassin de lit peut être réussi avec une marmite

oblongue dont on couvrira le bout avec une planche capitonnée.

Quand on n'a pas de sac à eau chaude, on peut le remplacer par un pot en verre rempli d'eau chaude ou une brique ou encore un fer à repasser bien chaud. Une manche d'imperméable attachée aux deux bouts et remplie de glace suppléera à l'absence du sac à glace.

On se rappellera qu'il est plus facile pour une personne alitée de boire avec une petite théière, un pot à lait ou un saucier qu'avec un verre.

Dans le cas de maladies contagieuses, il faudrait garder un plat plein d'eau savonneuse à l'extérieur de la chambre du patient pour y tremper toute la vaisselle qui en sort ainsi qu'une bouilloire avec de l'eau savonneuse dans laquelle on déposera les serviettes, les draps, etc. jusqu'à ce qu'on puisse faire bouillir ce linge.



Et voilà comment la jeune fermière "raccourcit" les longues veillées d'hiver...

Dimanche après-midi

Il est deux heures.
Le temps est chaud.
Dans les demeures
C'est le repos:

On prend la sieste
A la maison,
Ou l'on se berce
Sur le perron.

Fumant ensemble,
Et écoutant
Parmi les trembles
Chanter le vent.

Au pâturage,
Les animaux,
Près du bocage
Ou du ruisseau;

Dans les bois sombres
Et pleins de fleurs,
Cherchent de l'ombre
De la fraîcheur.

Et sur la route
Passent des gens
Allant, sans doute,
Nonchalamment

Au bord des plages
Respirer l'air
Qui vient du large
Et sent la mer.

La tour résonne:
Le dernier coup
Des Vêpres sonne.
Et puis c'est tout.

Un grand silence
S'empare encor
Des champs immenses
Où tout s'endort.

Jean BLANCHET.

Pour dépecer un poulet

1. Laver, essuyer et flamber la volaille.
2. Séparer les pattes du corps en coupant à la jointure de la cuisse.
3. Séparer le pilon de la cuisse à la jointure du genou.
4. Enlever les ailes. Couper la peau autour de l'aile du côté du corps et tirer en arrière pour démembrer. Couper le bout des ailes et le conserver pour faire de la soupe ou de la sauce.
5. Couper les côtes en travers, de chaque côté, pour séparer le dos de la poitrine. Séparer le dos en deux et couper chaque morceau par la moitié.
6. Couper l'os de la poitrine avec des ciseaux afin de pouvoir la diviser en deux.

Quand notre amour humain ne suffit plus

On entend bien souvent, même dans nos bonnes familles chrétiennes, des parents découragés, inquiets sur le sort de leurs grands enfants. Il se présente des caractères plus difficiles à former, des natures rebelles. Est-ce qu'il manque quelque chose dans leur éducation? Ou des circonstances malheureuses sont-elles venues gâcher le travail éducatif? Natures incomprises souvent, qui demandaient un traitement d'affection et de douceur et qu'on brusquait par une trop grande sévérité, croyant bien faire; natures indolentes, sans volonté, qu'il aurait fallu stimuler sévèrement et qu'on douilletait à tort. Enfin! Aujourd'hui, les parents enregistrent un échec, ils touchent du doigt le danger, l'enfant de seize ans, dix-huit ans, échappe à leur contrôle et glisse très vite vers l'abîme. C'est un désespoir souvent secret du père, l'agonie du cœur maternel et on garde tout pour soi, désemparé, se résignant à un plus grand mal.

Il y a, pourtant, des foyers de lumière et d'amour divin, où l'on guérit les caractères les plus durs, les natures dépravées; des foyers, dispersés dans toutes les régions, où des religieux attendent toutes les âmes et sur ardemment les âmes jeunes, sur la mauvaise route. Ils se servent pour guérir tous les cas, mêmes les plus désespérés, d'un seul remède: le miséricordieux amour du Bon Dieu. Les parents n'y pensent pas assez à ces foyers de secours, les maisons de retraites fermées.

On objectera: "Jamais mon garçon ne consentira à y aller!" Oui, il y aura moyen de l'y conduire. Des convertis et des apôtres des retraites fermées réussissent à emmener souvent des camarades ivres, pas bien disposés du tout et qui sortent de là, transformés.

Il y a des retraites générales pour hommes et jeunes gens. Alors le papa dit à son fils: "Je me décide d'aller faire une retraite fermée, ce n'est pas long, il y en a de deux jours seulement; j'en connais plusieurs qui en sont revenus heureux, contents, reposés; il faut que j'essaie ça! Viens donc avec moi, on va aller voir ce qui s'y passe; les Pères gardent personne de force, si c'est trop ennuyant, on s'en viendra..." "Le père insiste, il fait même du recrutement auprès des amis de son fils, des hommes de la paroisse, afin que ça ne paraisse pas une affaire entendue. Une fois entre les murs du foyer du Bon Dieu, je vous garantis le reste. Les Religieux, habitués à sonder les cœurs et les âmes, sauront trouver le bon chemin et le bon remède; pas de sévérité mais de l'affection, de l'amitié puisées dans le cœur de Celui qui pardonne à la Samaritaine avec quelle douceur! Le grand avantage de ces retraites, pour des âmes fermées, déflorées, c'est l'intimité de la conversation, en tête-à-tête avec le Père confesseur. Et non seulement le fils recevra la lumière, mais le père aussi, sur la conduite à tenir envers son enfant.

Pour les jeunes filles, même procédé et se sera sûrement moins difficile; il y a certainement d'anciennes retraitantes, dans la paroisse, qui réussiront à la mêler à leur groupe. Une tactique importante à observer, cependant, avec ces âmes, le plus souvent très susceptibles: les parents et les amis doivent se bien garder de laisser voir qu'ils les conduisent à la retraite pour les convertir... qu'on leur propose plutôt ce petit voyage comme une cure de repos, un changement de milieu, qui fait toujours du bien, en y ajoutant, au besoin, l'argument curiosité.

Que les parents ne désespèrent jamais, mais qu'ils se servent du grand moyen moderne que la grâce du Bon Dieu met à la disposition des âmes modernes: la retraite fermée.

J. L. D.

Conseils pratiques

L'évier ne mange pas...

Dieu sait qu'il peut s'en passer mais que de minéraux et de vitamines l'évier reçoit chaque jour dans les cuisines où l'on jette l'eau des pommes de terre, des carottes, épinards, navets, etc., il en est ainsi des boîtes de conserve. L'eau qu'elles contiennent est enrichie de nombreux minéraux et vitamines volés aux légumes qu'elle recouvrait. Alors, parmi vos bonnes résolutions de la semaine... Songez aux bonnes soupes et sauces que vous obtiendrez à l'avenir en y incorporant cette eau de légumes et combien plus riches en valeur alimentaire elles seront!

Une pincée de soda

Alerte générale dans la maison!... La soupe prend au fond, les pommes de terre brûlent ou la viande rôtit un peu trop. Maman perd sa bonne humeur en constatant le dégât et surtout en songeant à ces fameux chaudrons qu'on ne finit plus de récupérer. Il y a cependant moyen de faciliter l'opération. Le chaudron vidé, mettez un peu d'eau et faites bouillir durant quelques minutes. Si le chaudron est émaillé, ajoutez une pincée de soda à l'eau pour faire disparaître les taches noires qui restent.



Dépt "P", 1, rue Victoria, Lévis, Qué.

VOUS QUI SOUFFREZ DE SINUSITE Voici Un Soulagement Rapide!

Quelques gouttes seulement
soulagent l'enclenchement
— facilitent la respiration
— apportent le bien-être.



C'est merveilleux comme le Va-tro-nol dissipe la congestion des voies nasales—donne aux sinus la possibilité de se vider. Ces excellents résultats sont dus à ce que le Va-tro-nol est une médication particulière, qui agit au siège même du mal—pour soulager la congestion douloureuse, et faciliter la respiration. Faites-en l'essai—VICKS Mettez-en quelques gouttes dans chaque narine.

VA-TRO-NOL

Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"

Pyjama très pratique

PATRON 4515

par Anne Adams



Toujours pratique pour toute occasion. Confectionnée dans un tissu de lainage, cette robe sera très utile pour cet hiver. Elle est aussi bien facile à confectionner.

Le patron No 4515 est présenté dans les tailles 12, 14, 16, 18, 20, 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48. La taille 36 requiert 3 1/4 verges d'un tissu de 35 pouces.

Aucun patron envoyé C.O.D.

Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 25 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs, ces patrons ne sont pas échangeables. Instructions en anglais.

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.

Facile à confectionner

PATRON 4520

par Anne Adams



Elle sera confortable et chaudement vêtue dans ce joli pyjama que vous pourrez lui confectionner dans un tissu imprimé. Pour cet hiver choisissez de la "flanellote", ce sera très poli.

Le patron No 4520 est présenté dans les grandeurs 2, 4, 6, 8, 10 et 12 ans. La taille 6 ans requiert 3 verges d'un tissu de 35 pouces pour le pyjama à manches longues.

Aucun patron envoyé C.O.D.

Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 25 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs, ces patrons ne sont pas échangeables. Instructions en anglais.

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.

ADRESSEZ TOUJOURS toutes vos COMMANDES au

Service des Patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

Montréal

Le droit d'association est un droit naturel et sacré aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Toutes les femmes de cultivateurs doivent se faire un devoir de prendre en mains leur propre association et l'organiser elles-mêmes dans l'intérêt de la profession agricole. Elles doivent s'affranchir de la tutelle de l'Etat. Le R. P. Lebel, aumônier général de l'U.C.C., vous donne des directives précieuses à ce sujet. Commandez immédiatement la brochure qu'il vient de publier sur l'"Etat et les associations professionnelles", au Service de Librairie de l'U.C.C.

Que faut-il boire ?

D'un article de Mademoiselle Michelle S. Gosselin, sur les "Boissons", voici quelques passages intéressants, pour les mamans anxieuses de servir que des breuvages salutaires à la santé.

"Telle une plante, le corps humain ne peut se passer d'eau. Celui qui néglige d'en boire suffisamment voit son teint se faner, sa peau sécher, et son corps se flétrir petit à petit, parce que toute sa nutrition s'en trouve ralentie. Cette personne souffre d'une maladie qu'on appelle la déshydratation (cellules plus ou moins privées d'eau.)

"Le besoin de réchauffer l'eau en hiver et de la refroidir en été, de revigorer ses forces temporairement, de faciliter un travail intellectuel ou celui d'oublier ses soucis dans le bien-être que procure un cocktail ont probablement été les principaux facteurs qui ont déterminé la consommation de breuvages de toutes sortes et dont voici les principaux: le Thé, le Café, le Chocolat. Les boissons gazeuses naturelles ou artificielles; les boissons fermentées.

Le thé

On buvait du thé en Chine 200 ans avant notre ère et il est intéressant de noter qu'on en but en France dès 1657 avant qu'il ne passât en Angleterre en 1665

où il fut adopté comme boisson nationale.

"L'arôme différent du thé noir et du thé vert ne pré-existe pas dans la feuille. Il vient de ce que la torréfaction du thé vert est faite immédiatement après la cueillette et ne va pas jusqu'au brunissement des feuilles; tandis que les feuilles destinées au thé noir subissent une fermentation avant la torréfaction et celle-ci est beaucoup plus prononcée. Parfois aussi, on aromatise le thé noir avec des feuilles odorantes pour le distinguer des autres marques de commerce.

"Les feuilles de thé renferment plusieurs matières, en particulier: caféine 3.5 p. c., tannin 16 p. c., une fraction de substances azotées, des sels minéraux en petite quantité, un soupçon d'huiles aromatiques, des chlorophylles, des gommes, dextrine, pectine en quantité variable. Il est préférable de boire le thé fraîchement infusé — 5 à 10 minutes suffisent — et à la fin du repas après que les aliments ont été imbibés de suc digestifs.

Le café

Les principales substances du café sont: la caféine 1 p. c., matières grasses et huiles aromati-

(Suite à la page 14)

L'hiver est venu

Les frondaisons, une à une, se sont effeuillées au souffle meurtrier que promène l'aquillon sur nos champs.

L'hiver sort de son sépulchre, s'avance froid, austère et drapant nos vallons d'un manteau d'argent, garni de pierreries, dont le scintillement sous les rayons atténués du soleil renvoie au ciel un reflet des lumières qu'il reçoit. Sur les bords du chemin, sur les petits sentiers défilés, sur les branches pendantes des grands arbres dénudés, sur les bosquets dégarnis, sur les toits, sur les façades, la bise a jeté du givre, des frimas, des arabesques capricieuses, de nuageux pétales, de minuscules paquets ouatés, des confettis aux mille formes gracieuses.

Le ciel est gris, terne, chargé de gros nuages, lesquels voguent sur la mer houleuse du firmament, secouant la terre toute blanche par de fortes bourrasques.

Le vent, les tempêtes se sont faits un domaine et promènent une vague de froid intense.

L'hivernale saison est arrivée avec tout son cortège de jouissances pour le riche avec aussi pour l'indigent toute sa suite de douleurs, de privations.

Il fait froid. La neige tourbillonne. A grands pas, les frileux enjambent la distance qui les sépare du foyer où pétillent la bûche flamboyante. Les promeneurs s'attardent un peu laissant les nu-

geuses étamines s'égarer dans leurs cheveux et mettre à leurs lèvres un baiser. Les couples-pâtisseurs évoluent avec grâce sur la surface lisse des étangs. Ils décrivent mille courbes, accompagnés de cris joyeux, bruyants, répercutés par l'écho. C'est pour eux l'hiver avec ses plaisirs, ses charmes sur lesquels aucune ombre ne plane.

C'est pour d'autres les longues soirées qui renouent au passé, le présent par la délicate chaîne de la souvenance, en évoquant dans d'agréables conversations, ce qui fut jadis.

Oh, si l'hiver a de bien douces perspectives pour l'opulence, pour le riche, que d'images de misères, de sombres tableaux n'évoque-t-il pas par ailleurs dans les froides mansardes, les pauvres réduits, les taudis misérables.

En ces jours rudes, où l'aquillon promène son cortège tout de froid de souffrances, de gel et de frimas, penchons-nous secourablement vers l'infortuné, tendons-lui pitoyablement une main généreuse qui donne avec une parcelle de son cœur.

Le merci et la reconnaissance seront pour l'âme notre meilleure récompense avec la certitude que notre bonne action nous sera comptée dans la Cité où il n'y a plus de froidure, où n'existe que la brûlante chaleur de l'Amour.

Alice Poulin
DE COURVAL RAICHE.

Don de cinq mille missels à nos militaires

Il y a quelques mois, le révérend Père Joseph-F. Stedman, l'auteur bien connu de "Mon Missel Dominical", faisait don aux soldats canadiens de plusieurs milliers d'exemplaires de son excellent petit livre de Messe. Aujourd'hui, le révérend Père renouvelle son geste gracieux en faveur de nos soldats de langue anglaise en leur donnant cinq mille exemplaires de son ouvrage anglais, "My Sunday Missal". Ces missels viennent d'être expédiés aux divers centres militaires par les soins du "Service des Lectures pour les Soldats", organisme institué par FIDES il y a plus d'un an.

Dès le début de la guerre, le Père Stedman, à titre de cadeau personnel ou grâce à de généreuses souscriptions, a distribué des centaines de mille exemplaires de son missel, tant aux soldats états-uniens, ses compatriotes, qu'aux armées canadiennes. Un grand nombre de lettres, venant de tous

les fronts, témoignent de l'aide efficace apportée par ces petits missels, surtout aux heures de grande nécessité.

On sait qu'actuellement une souscription nationale est en cours, ayant comme objectif de recueillir des fonds pour envoyer 15,000 de ces missels de même que 20,000 Evangiles, aux soldats de France qui en sont à peu près totalement dépourvus.

Par ailleurs, comme nos propres soldats souffrent depuis toujours de pénurie de lectures en langue française, le "Service des Lectures pour les Soldats" de FIDES fait savoir qu'il continuera de recevoir avec reconnaissance tout envoi de revues et de livres français, ou bien des sommes d'argent permettant de procurer à nos militaires des lectures saines et intéressantes. Ces envois doivent être faits à FIDES, 3425, rue Saint-Denis, Montréal.

GARÇON DEBARRASSE DE L'HABITUDE DE MOUILLER SON LIT



Mme Paul Renaud, de Hull, nous écrit: "J'ai acheté une boîte du remède Vanderhoof contre l'incontinence d'urine pour mon garçonnet. Il a fini son traitement depuis une semaine et ne mouille plus son lit. C'est un remède merveilleux."

Maman, ne punissez pas votre enfant qui mouille son lit, ce sera pire. Essayez plutôt le remède domestique Vanderhoof, d'une valeur éprouvée; ce traitement renforce les organes et aide à corriger l'état de nervosité qui cause cette habitude. Dès AUJOURD'HUI, adressez \$1.05 pour une boîte ou 10c pour un traitement d'essai.

Vanderhoof & Co., Ltd.

R. P. 247, Dépt 71-B-2, Windsor, Ont.

"L'électrification rurale du Québec"

Par Albert Rioux,
ancien président de l'U.C.C.Un volume de 140 pages
à un prix d'abonnement: \$0.35

Au Service de Librairie de l'U.C.C.

515, ave. Viger Montréal

ÉVITE DES HEURES DE Dur Labeur

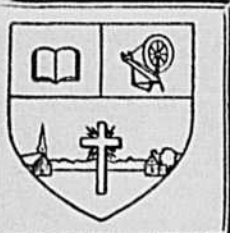
UNE solution* de Lessive Gillett Pure en Flocons peut simplifier vos travaux de ménage de multiples façons. Elle dégage les renvois d'eau obstrués, dissout les dépôts de matières grasses et évite le frotage parce qu'elle s'attaque directement à la saleté et la fait vite disparaître. Gardez-en toujours à la maison.

BROCHURE GRATUITE — La brochure de la Lessive Gillett explique comment ce puissant nettoyant dégage les renvois d'eau bouchés... garde les cabinets extérieurs propres et inodores en en détruisant le contenu... et sert à toutes sortes d'autres usages. Demandez-en une copie gratuite à la Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont.



*Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.

Deuxième cours à domicile de l'U.C.F.



L'hygiène de l'alimentation

Pour la
terre
et la
famille

Cours préparé par l'Ecole ménagère de Rimouski

Cinquième leçon: Aliments de première importance

—Deux heures! ... Et tante Lucille paraît désolée de ne pouvoir sortir, parce que les cataractes du ciel sont ouvertes depuis le matin ...

—Taquine, va! ... Tu me penses encore si enfant ... Je songeais à beaucoup de choses en regardant tomber la pluie. La nature est toujours belle, sous la pluie comme sous le soleil et j'ai du bonheur à la regarder.

Vraiment, j'ai compassion des gens qui sont malheureux et qui pourraient goûter de douces joies, un calme consolant, s'ils savaient regarder un peu la belle nature du bon Dieu! ...

—Voilà ma Lucille partie en contemplation. J'ai bien peur qu'elle ne soit pas en état de me répondre.

—Laissons la fenêtre et asseyons-nous. ... Maintenant, je suis tout à toi. Que veux-tu?

—Tu m'as parlé des éléments constitutifs de nos aliments et tu leur as donné des noms bizarres dont je ne me souviens pas trop: il me semble qu'une petite révision me rendrait service.

—Tu as raison. Revoyons un peu ... Je t'ai dit que le premier besoin de l'organisme est de construire, d'entretenir et de réparer les tissus ou cellules; c'est là le rôle des protides qui sont absolument nécessaires, bien qu'elles ne le soient pas à tous dans la même mesure. Par exemple, les enfants et les adolescents en ont un grand besoin, parce qu'à cette époque de croissance, ils doivent se former des cellules nouvelles; les malades et les convalescents, parce qu'ils doivent réparer leurs cellules, se refaire et rétablir l'équilibre nécessaire à la santé; les femmes enceintes et nourrices, parce qu'elles ont à former les tissus de leurs enfants.

C'est ce qui explique pourquoi le lait, les oeufs, le poisson, les viandes et le fromage sont les premiers aliments à servir à ces catégories de personnes.

—Et les hommes qui travaillent fort, de quoi ont-ils besoin surtout? Je voudrais donner à Lucien toute la nourriture nécessaire pour le tenir au travail et garder sa santé.

—Patience, j'y arrive. Le deuxième besoin du corps, c'est la production d'énergie nécessaire pour faire son travail. Plus le travail extérieur est pénible, plus le corps a besoin d'énergie et de chaleur et ce sont les glucides et les lipides: gras, beurre, graisse, huile, sucre, amidon qui la fournissent. Remarquez bien que les aliments producteurs de chaleur et d'énergie sont aussi indispensables que les aliments destinés à former, à entretenir et à réparer les cellules. Si j'ai fait une distinction, c'est parce que je veux bien te faire comprendre que si certaines personnes ont surtout besoin de refaire et de former leurs tissus cellulaires, d'autres ont un plus grand besoin d'aliments fournisseurs d'énergie. Tu comprends ... ainsi, Lucien a besoin de protides puisqu'il s'use à vivre comme tous les êtres; mais il a surtout besoin d'énergie parce qu'il travaille debout à la journée et que ses membres sont sans cesse en activité. La dépense d'énergie varie avec chaque personne, suivant la taille, le poids, la surface, le tempérament, l'environnement, le travail extérieur. C'est ce qui explique pourquoi un homme qui fait un abâtis, par exemple, est capable de prendre au

déjeuner une bonne assiettée de fèves, parfois deux, — sans que sa digestion le fatigue; tandis qu'une demoiselle de bureau ou une personne aux études se contente ordinairement d'un léger déjeuner. Les enfants ont besoin aussi de beaucoup d'énergie parce qu'ils sont toujours en mouvement, mais il faut veiller à ce qu'ils n'abusent pas des graisses ni des sucres. Le pain, les pommes de terre et le gruau leur en fournissent une certaine quantité; on peut aussi leur donner des pâtisseries à condition qu'elles soient bien cuites et qu'elles ne soient pas trop grasses.

Et toi, Marthe, quand c'est la journée du lavage, du nettoyage, des courses à faire, tu dépenses plus d'énergie et du devrais prendre alors un peu plus d'aliments qui nous en fournissent, par exemple: prendre plus de pain, plus de beurre ou de la viande plus grasse. Tandis que les jours où tu n'as que des reprises à faire, tu as moins besoin d'énergie et ton déjeuner peut être alors plus léger. Maintenant, écoute-moi bien: nous autres, femmes, nous nous fatiguons inutilement: par exemple, quand nous préparons des pommes de terre ou d'autres légumes, nous restons souvent debout alors que ce serait si facile de nous asseoir pour ménager de l'énergie. Les légumes seraient aussi bien préparés et nous aurions eu quelques minutes d'arrêt, ce qui nous permettrait de travailler ensuite avec moins de fatigue. Combien d'autres exemples je pourrais te donner! Au lieu de passer nos journées debout, sachons profiter de toutes les occasions pour travailler assises. Nous serons moins fatiguées, plus gaies et plus patientes et toute la famille en bénéficiera.

Je pensais que cette partie n'intéresserait que la santé de Lucien. Je suis bien contente de t'entendre dire cela.

—Et tu le diras à ton tour, veux-tu? ... La santé des mamans est trop précieuse pour la laisser gaspiller par un principe:

Fournir l'énergie nécessaire pour notre travail est une des grandes demandes que l'on fait aux aliments."

En plus de cela, il existe un besoin particulier de protides surtout pour ceux qui ont à se former (les enfants) ou à se refaire (les convalescents). Il me resterait à te parler des sels minéraux et des vitamines, mais j'ai beaucoup de choses à te dire avant d'y arriver ...

—Qu'importe, je suis contente pour aujourd'hui. Je te laisse maintenant à la contemplation sur la belle nature.

Questionnaire

- 1—Quel est le rôle des protides?
- 2—Quelles sont les personnes qui ont le plus besoin de protides?
- 3—Nommez les aliments riches en protides?
- 4—Quel est le rôle des glucides et des lipides?
- 5—L'homme qui travaille fort a-t-il besoin de protides?
- 6—Ce même homme a-t-il besoin de plus de protides que les autres?
- 7—Qu'est-ce qui fait varier la dépense d'énergie?
- 8—Suggérez des moyens de ménager nos forces sans nuire au travail domestique.

Nos cercles ...

(Suite de la page 8)

Casselman

Le huit novembre dernier trente-deux cultivateurs se sont réunis sous la présidence de M. Albert Laffèche. M. l'aumônier traita de l'Association professionnelle et de la nécessité pour les cultivateurs de s'unir. M. Bruno Legault a choisi pour parler des équipes d'étude, travail qu'il présentera

le vingt décembre prochain. Pour l'étude par l'assemblée on apporte la question de la coopérative d'achat et de vente.

Le Secrétaire,
Pa-l-Emile Durivage.

St-Eugène

Mercredi soir le 15 novembre, le Cercle de l'U.C.C.F.O. de Saint-Eugène, Ontario, tenait sa première équipe d'études de la saison. Le sujet étudié pour l'année portera sur la Coopération et les

Cours par Correspondance du Centre Social de l'Université d'Ottawa en fourniront la matière. Après la prière d'usage, a été par Monsieur Bruno Legault, l'aumônier, Monsieur le vicaire Labrosse, donne lecture du Cours et procéda ensuite aux questions et à la discussion. Les directeurs du Cercle, Messieurs Anton et Séguin, et quelques autres membres assistaient. La prière termina l'assemblée.

Le secrétaire,
Georges Rochon.

Au sujet de ces cours

Les cours d'hygiène de l'alimentation promettent un succès sans pareil si on en juge par le fait suivant: déjà des copies nous arrivent pour la correction. Nous nous réjouissons et souhaitons que la pratique suive immédiatement cette ardeur pour la théorie. Cependant les conditions d'examen restent les mêmes que les années passées. Deux concours auront lieu: l'un, à la fin de janvier et l'autre au cours de mai.

Dès le mois de décembre, toutes les lectrices désireuses de prendre part aux examens devront nous faire parvenir le nombre de candidates dans leur groupement et aussi le nom d'une personne responsable chargée de surveiller ces concours. Les questions seront envoyées à temps au surveillant ou à la surveillante qui devra faire parvenir les réponses à l'Ecole Ménagère Régionale de Rimouski. Les candidates ayant conservé au moins 60% des points alloués auront droit au Diplôme de l'Union Catholique des Fermières.

Puisse l'intérêt se maintenir et grandir d'un cours à l'autre.

L'Union catholique des fermières,
Marie-Anna CARON, secrétaire générale.

Missels et Evangiles pour les soldats français

La campagne de souscriptions organisée par la Société Catholique de la Bible du 1er au 30 septembre dernier en vue de recueillir les fonds nécessaires à l'envoi de missels et d'Evangiles aux soldats de l'armée française, a recueilli la somme de \$5,017.95. C'est ce qu'annonçait le président de la Société, le R. P. Paul-A. Martin, c.s.c., à la dernière assemblée du Conseil d'administration de cette société, tenue le 10 novembre dernier.

Comme on le sait, S. E. l'ambassadeur du Canada en France, le Général Vanier, communiquait, il y a quelque temps, à S. E. le Cardinal Villeneuve, O.M.I., une requête de Mgr Poggi, chef de l'Aumônerie militaire française, demandant si le Canada ne pourrait pas venir en aide aux soldats français en leur faisant parvenir des missels et des Evangiles, manuels indispensables qu'il leur est absolument impossible de se procurer là-bas. Son Eminence chargea donc la Société Catholique de la Bible de lancer une campagne à cette fin.

Grâce à la générosité des souscripteurs, la Société est maintenant en mesure d'expédier aux troupes françaises 10,000 missels et 20,000 Evangiles. C'est là un résultat magnifique. Ce geste sera pour nos frères de France un témoignage de reconnaissance du Canada français envers leur pays.

En vue d'établir un vrai lien entre les donateurs et les soldats français qui recevront les missels et les Evangiles, une étiquette portant le nom et l'adresse du donateur, sera fixée à l'intérieur de la couverture de chaque manuel. Celui donc qui a souscrit \$1.00 aura son nom inscrit dans 2 missels et 3 Evangiles; celui qui a souscrit \$5.00 aura son nom inscrit dans 10 missels et 15 Evangiles; celui qui a donné \$50.00 aura son nom inscrit dans 100 missels et 150 Evangiles.

La Société tient à remercier sincèrement les journaux, la radio et tous ceux qui, de quelque façon que ce soit, ont contribué au succès de la campagne. Elle invite encore ceux qui désireraient se joindre au groupe des souscripteurs à lui faire parvenir leur demande aussitôt que possible. Il n'est pas trop tard. Société Catholique de la Bible, 3425, rue Saint-Denis, Montréal, P. Q.

Pour guérir rapidement un rhume, faites ce sirop à la maison

Pas de cuisson! Simple! Economique!

Vous serez surprise de la rapidité avec laquelle vous pouvez guérir un toux avec ce sirop bien connu. On l'emploie par tout le Canada à cause de son efficacité. C'est très facile à faire et ça ne coûte presque rien.

Versez 2½ onces de Pinex dans une bouteille de 16 onces que vous remplirez ensuite d'un sirop de sucre granulé, fait de deux tasses de sucre et d'une d'eau. Vous agitez quelques moments pour faire dissoudre le sucre. Ou vous pouvez utiliser du sirop de maïs ou du miel liquide au lieu d'un sirop de sucre. Ceci vous donnera quatre fois autant de sirop contre la toux pour votre argent. Il a bon goût et se garde très bien.

Vous sentez rapidement son effet bienfaisant. Il détache le phlegme, nettoie les voies respiratoires et calme l'irritation des membranes. Cette triple action indique pourquoi ce sirop est si efficace contre la toux.

Le Pinex est un concentré spécial d'ingrédients reconnus pour calmer l'irritation des voies respiratoires. L'on vous remboursera votre argent si vous n'êtes pas satisfait entièrement.

annonce



Fait du pain riche, délicieux, savoureux,
plus digestible et à mie fine!
TOUJOURS EFFICACE, TOUJOURS FIABLE

Les COURS À DOMICILE DE L'U.C.C.

Dix-neuvième Cours à domicile de l'U.C.C.

COLONISATION

Principes directeurs

Si l'on veut prévenir le chômage à l'après-guerre, si l'on veut éviter que se répète chez nous une crise semblable à celle dont nous avons été témoins de 1929 à 1939, il est évident que le meilleur moyen d'y arriver sera de développer de nouvelles richesses naturelles à la fin de créer des possibilités d'emploi et d'établissement à tous ceux qui en auront besoin, de permettre à chacune des unités sociales de se développer normalement, dans des conditions normales.

Il ne devrait point s'agir, comme d'aucuns sont portés à le croire, de déclencher un mouvement de colonisation temporaire destiné à corriger une situation anormale née des dérangements de la guerre. Ce serait là la répétition d'une erreur trop souvent commise dans le passé. Il faut viser au lancement d'un mouvement de colonisation assuré en permanence et fixé au rythme des besoins d'établissement normaux de notre population. Ces besoins, on les estime en certains milieux à 5,000 établissements par année. C'est donc à l'établissement de 5,000 familles par année qu'il nous faudrait régulièrement pourvoir si nous voulons une fois pour toute enrayer l'exode rural en maintenant à la campagne les meilleurs éléments de la nation. L'on prévient du même coup le chômage dans les villes en empêchant d'y affluer régulièrement le surplus de nos populations rurales.

Il nous faudrait aussi se faire une conception plus juste de la colonisation, y voir, du point de vue matériel non seulement l'utilisation de la ressource-terre mais de toutes les autres ressources naturelles capables de se prêter à l'établissement individuel des familles. Pour ce qui est des familles elles-mêmes, surtout en ce qui a trait aux établissements agricoles, il conviendrait de voir à en faire un choix beaucoup plus judicieux, à ne diriger vers les pays neufs que les plus aptes à y réussir, les familles complètes qui n'ont jamais quitté la campagne et qui partiraient avec tout leur avoir en nature et en argent. Celles-là seraient par avance assurées de leur établissement.

Il importerait aussi de faire davantage pour retenir dans nos diverses régions les familles déjà établies, celles aussi que l'on y établirait. A cette fin, il faudrait voir à effectuer la transformation des ressources naturelles dans la région par la création de petites et de moyennes industries, coopératives si possible. Et les plans de colonisation mis de l'avant devraient normalement varier suivant les régions où ils seront appliqués. En un mot, il nous faudrait en venir au régionalisme bien compris et bien adapté dans le but d'assurer à chacune de nos régions la pleine utilisation de toutes les ressources naturelles qui s'y trouvent. Ainsi, l'on pourra créer non seulement les possibilités d'établissement mais aussi d'avantageuses perspectives d'emploi spécialisé pour les générations futures.

C.-E. Couture

Le tracteur en hiver

Il y a des cultivateurs qui ont l'habitude d'ajouter de l'antigel à l'huile de leurs tracteurs en hiver afin d'empêcher l'eau de geler, et d'arrêter ainsi le fonctionnement de la pompe à huile; cet emploi d'antigel est condamné par les spécialistes. Il est vrai qu'il peut empêcher la gelée, mais il fait coller les soupapes ou valves, un enduit de glace se forme à l'intérieur du système lubrifiant et la corrosion en résulte.

LE CIVISME

Par FERNAND CHAUSSÉ, avocat et professeur à l'Université de Montréal

Cinquième leçon: LA MUNICIPALITÉ

I. Historique.

Le système de municipalités, système d'origine britannique, était inconnu sous le régime français.

Même après la cession, soixante-dix ans s'écoulèrent encore, avant qu'il ne fût question d'établir un système municipal.

Nous n'avions alors rien qui pût ressembler à une organisation d'autorité locale; ni maire, ni corporation, ni police locale.

Cependant, l'augmentation de la population, les progrès de l'industrie et du commerce rendirent bientôt la situation intolérable.

C'est Lord Sydenham qui, en 1840, commença d'établir le premier système municipal dans le Bas-Canada, la province de Québec d'aujourd'hui.

Encore sous le coup des troubles de 1837-38, les Canadiens français, redoutant une embûche de la part de l'Angleterre, s'y opposèrent fortement.

L'un des nôtres, qui a laissé son nom dans l'histoire politique de notre pays, Auguste-Norbert Morin, leur fit comprendre la nécessité d'une organisation municipale pour la bonne administration et le règlement effectif et rapide des intérêts locaux.

Ce n'est cependant qu'en 1845 que fut votée la première loi des municipalités.

Après la Confédération de 1867, un Code municipal fut adopté par la Législature de Québec en 1869. Ce n'est cependant qu'en 1916 que ce Code municipal devait prendre une forme à peu près définitive.

II. Les diverses municipalités dans la province de Québec.

Le système municipal, dans notre province est assez compliqué:

Pour les fins d'administration municipale, la province se divise d'abord:

- 1o En municipalités urbaines ou de villes;
- 2o En municipalités rurales ou de campagnes;
- 3o En municipalités de comtés.

A leur tour, les municipalités urbaines ou de villes comprennent deux espèces de corporations municipales:

- A) Les cités comme "la cité de Montréal";
- B) Les villes, comme la ville de Ste-Thérèse de Blainville dans le comté de Terrebonne.

Les municipalités rurales ou de campagnes se subdivisent en corporations:

- A) de villages, par exemple: la corporation du village de Ste-Adèle, dans le comté de Terrebonne;
- B) de paroisses: la corporation de la paroisse de Ste-Adèle, dans le même comté;
- C) de canton, la corporation du canton de Sutton, dans le comté de Brôme;
- D) de partie de village, paroisse ou canton; la corporation de la partie Est du canton Senneterre, en Abitibi, ou encore, la corporation de la partie Sud-ouest de Saint-Joseph-de-la-Beauce.

Nous reviendrons dans la prochaine leçon sur les municipalités de comtés, qui constituent, à elles seules, une division bien spéciale dans le domaine municipal.

Pour résumer, donc, l'administration municipale dans notre province se divise en municipalités urbaines ou de villes comprenant les cités et les villes et en municipalités rurales ou de campagnes comprenant les corporations de villages, de paroisses, de cantons, ou de parties de paroisses, villages ou canton.

Retenons immédiatement que la municipalité, c'est le territoire habité par les citoyens d'une corporation municipale, alors que la corporation municipale ce sont les habitants, les citoyens de la paroisse, de la ville, de la cité ou du village, organisés, unis ensemble, en une espèce de société civile qui s'appelle la corporation, ayant seule une véritable existence légale.

En principe, c'est le groupement humain, la population qui est le principal facteur, la principale cause, déterminant sous quelle dénomination, cité, ville, paroisse ou village doit être placé tel ou tel groupement d'individus.

Ainsi, pour avoir droit au titre de cité, le plus élevé dans la hiérarchie municipale, un groupement doit compter au moins 6,000 âmes.

Pour se nommer ville, un groupement humain doit avoir au moins 2,000 âmes.

Par contre, pour devenir municipalité de paroisse, il suffit qu'un territoire déterminé soit érigé en paroisse canonique, sans égard au nombre des habitants.

Pour établir une municipalité de village, un groupement de citoyens doit réunir trois conditions:

- 1o Il faut quarante maisons habitées;
- 2o Dans une étendue de 60 arpents en superficie;
- 3o Dont la valeur imposable ou taxable — c'est-à-dire en excluant église, écoles et couvents — soit d'au moins \$50,000.00.

Il y a alors dans la même paroisse, deux municipalités, la municipalité de village et la municipalité de la paroisse comme c'est le cas, par exemple, pour la paroisse de Ste-Adèle dans le comté de Terrebonne.

Toute autre municipalité, de canton ou de partie de canton, doit avoir au moins 300 âmes.

Le canton est un territoire ainsi désigné sur proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil. c'est-à-dire du conseil des ministres de Québec, les cantons existent généralement dans les pays neufs ou peu habités, comme l'Abitibi par exemple.

Plusieurs cantons peuvent être unis ensemble pour fins d'administration municipale; nommons la corporation des cantons-unis de Royal Roussillon et Poularies, en Abitibi.

Les cités et villes sont, en principe, régies par la Loi des cités et villes de la paroisse de Québec; en fait, cependant, les cités et beaucoup de villes ont une charte spéciale qui leur a été octroyée par la Législature de Québec.

Les municipalités de villages, paroisses et cantons sont régies par le Code municipal de la province de Québec.

Au 31 décembre 1941, et cela démontre toute l'importance de l'administration municipale dans notre province, l'on comptait dans notre province 1,578 municipalités légalement existantes se répartissant comme suit:

- 1o 1367 municipalités rurales comprenant:
 - A) 1055 municipalités de paroisses au cantons;
 - B) 312 municipalités de villages;
- 2o 135 municipalités urbaines comprenant:
 - a) 26 cités;
 - B) 109 villes;
- 3o 76 municipalités de comtés.

Autre fait montrant l'importance de l'administration municipale: la dette globale due par toutes les corporations municipales du Québec était, à cette même date du 31 décembre 1941 (1) de \$666,090,361.00.

La dette de la province de Québec, comme province, au 31 mars 1943, n'était que de \$332,924,000.00, c'est-à-dire que les municipalités, en bloc, doivent deux fois plus que la province.

III. Municipalités rurales

Laissons de côté les municipalités urbaines, de cités ou de villes, qui ne nous intéressent pas particulièrement, étant donné l'objet précis de ce cours, pour nous en tenir aux municipalités rurales, de paroisses, de villages et de cantons, toutes soumises à une loi uniforme: le Code municipal.

Les municipalités rurales sont administrées par une corporation composée de sept membres, un maire et six conseillers municipaux.

Les membres du conseil municipal sont élus pour deux ans: trois conseillers sont élus une année; les trois autres conseillers et le maire, l'année suivante.

Pour être éligible au poste de maire ou de conseiller municipal, il faut:

- 1o être sujet britannique;
- 2o majeur, c'est-à-dire âgé d'au moins 21 ans;
- 3o résider dans la municipalité en question;
- 4o être de sexe masculin; (2)
- 5o être propriétaire de biens-fonds d'une valeur nette — c'est-à-dire une fois les obligations, hypothécaires ou autres déduites — d'au moins \$400.00.

Le cens électoral, ou le droit de vote, en vertu du Code municipal, est accordé à tout homme, veuve ou fille qui remplissent les conditions suivantes:

- 1o être sujet britannique;
- 2o majeur;
- 3o soit: a) posséder, par soi-même ou par son épouse, des biens-fonds, des immeubles, pour une valeur de \$50.00, si cette personne réside dans la municipalité ou pour une valeur de \$400.00, si cette personne, propriétaire dans la municipalité, n'y réside cependant pas;
- b) être locataire d'un immeuble ou bien-fonds d'une valeur locative annuelle de \$20.00 ou plus, ou encore payer à la municipalité une taxe, par exemple taxe d'affaires, d'au moins \$20.00 par année.

Le droit de vote est également étendu aux fils de propriétaires, s'ils sont, par ailleurs, majeurs et sujets britanniques.

La femme mariée, sous puissance de mari, c'est-à-dire dont le mari vit encore, même si elle est propriétaire ou locataire, tel que déterminé ci-haut, et même si, par ailleurs, elle remplit les autres conditions nécessaires au droit de vote ne peut cependant pas voter.

Seules les veuves ou les filles peuvent voter si elles sont majeures, sujets britanniques et propriétaires ou locataires, au sens de la loi.

Il y a ceci de particulier, au sujet des municipalités rurales, que si une fonction municipale, de maire ou de conseiller, n'est pas remplie dans les délais prescrits, soit qu'aucun candidat ne se soit présenté, soit que la municipalité ait négligé de tenir une élection, ou pour toute autre cause. 1o

(Suite à la page 14)

Les cours à domicile...

(Suite de la page 13)

conseil des ministres de la province a alors le droit de désigner, lui-même, quelqu'un, à la charge alors vacante.

Nous continuerons dans la prochaine leçon l'étude de la municipalité dans notre province.

- (1) Ce sont là les derniers chiffres officiels qu'il m'a été possible d'obtenir.
- (2) Aucun amendement n'a encore été apporté à l'article 227 du Code municipal; quoique ce droit d'éligibilité pour la femme ait été accordé dans tous les autres domaines.

Questionnaire

10 Quel gouvernement anglais organisa-t-il le système municipal dans la province de Québec et qui, chez les Canadiens français, se fit-il l'apôtre de ce système?

20 Quelles sont les diverses municipalités en existence dans notre province, en donnant un exemple dans chaque cas?

30 Quelle différence faites-vous entre la municipalité et la corporation municipale?

40 Enumérez les conditions requises pour former une municipalité de paroisse, une municipalité de village?

50 De combien de personnes se compose le conseil municipal des municipalités rurales et quelles conditions faut-il remplir pour être éligible au conseil municipal?

60 Quelles personnes ont-elles le droit de vote à l'élection des conseillers municipaux?

70 Quand une vacance au conseil municipal n'est pas remplie dans les délais légaux, comment la vacance est-elle remplie?

Le Congrès...

(Suite de la page 8)

à la maison. D'autre part faire des économies c'est d'être capable de mettre de côté le surplus qu'on a. Ces deux facteurs dans la province de Québec sont assez avancés et hautement pratiqués là où la caisse populaire est fondée. Et en date du 25 octobre 1944 disait le conférencier il y a 868 caisses populaires d'organisations avec un chiffre d'affaire global de quatre-vingt-dix millions de dollars. Il invita les cultivateurs à penser dans ce sens et d'organiser d'abord la coopération dans les domaines de l'épargne et du crédit. De la sorte continua le conférencier les cultivateurs deviendront maîtres de leurs économies et l'argent qu'ils économiseront "sortira de la terre pour rester à la terre". Cet acte dit-il une fois posé aura des répercussions intéressantes dans le futur. Un acte que nous posons aujourd'hui dit-il peut sembler bien banal, mais plus tard il a souvent des effets indispensables.

"Demain, la coopération sera l'organisme souvenir". Pour cela chacun devra faire son effort, poursuit le Sénateur, et son effort de coopérateur. Personne dit-il ne s'introduit coopérateur. Pour le devenir il faut être honnête ou le devenir.

Au point de vue moral, la coopération grandit l'âme. C'est en la pratiquant, qu'on est plus heureux et qu'on obtient la richesse des intelligences droites.

M. J. Abel Marion

Le président général de l'U.C.C. de Québec, M. J. Abel Marion, dont les nombreuses occupations ne l'ont pas empêché de se rendre à notre invitation, nous a parlé des sujets les plus variés et de la plus brûlante actualité pour les cultivateurs. Il s'est efforcé de démontrer aux cultivateurs qu'il n'y avait pour eux qu'un moyen de remettre leur classe de gens sur un pied d'égalité avec les autres classes de la société; et cela par l'union des forces dans l'Association professionnelle. Reprenant un peu le sujet de M. le Sénateur Vaillancourt pour appuyer d'avantage il affirma que les cultivateurs atteindront cet idéal par l'étude de la coopération.

Donnant l'exemple de la force de l'Union, il parla de l'U.C.C. de Québec qui doit mettre sur pied dès cette année une coopérative d'instruments aratoires et une mutuelle d'assurance générale en plus de la mutuelle d'assurance-vie déjà existante depuis 1936.

Les problèmes de la classe agricole dit M. Marion sont à l'heure actuelle des plus épineux. L'après-guerre dit-il n'apportera plus des solutions toutes gratuites; il faudra que les cultivateurs eux-mêmes apportent les solutions. Parlant du projet de taxation des coopératives, il affirma que les forces opposées sont à l'oeuvre pour empêcher que la classe agricole développe elle-même son organisation économique et qu'à l'heure présente on essaie de faire passer une loi qui aurait pour but la taxation des coopératives. Il n'est pas dit-il une entreprise sauf les coopératives qui étale le bilan de ses affaires au grand jour.

M. Marion parla ensuite de la commission nouvellement formée pour le support des prix sur les produits agricoles. Au congrès de l'U.C.C. de Québec dit-il, le président de cette commission, M. Taggart, un homme très bien disposé, intelligent, tout désigné pour s'occuper de cet important organisme, est venu causer avec nos cultivateurs. Le conférencier dit que M. Taggart a été très enchanté de sa rencontre avec les cultivateurs du Québec, des gens qui peuvent discuter leurs problèmes d'une façon intelligente. En agissant ainsi dit-il nous avons permis à un homme très important de nous connaître et à nous de connaître des gens avec qui nous pouvons discuter malgré les difficultés de langage. M. Marion en terminant dit qu'il nous enverrait quelques copies françaises de la conférence de M. Taggart qui contient les points d'approches qui à son sens aideront à résoudre la question du soutien des prix après la guerre.

Monsieur Ferdinand Larose

M. Ferdinand Larose, agronome des comtés unis de Prescott et de Russell fit l'éloge de M. Lalonde, le président général de l'U.C.C. F.O. et parla ensuite de questions à caractère local.

Il attira l'attention des congressistes sur la question des fromageries. Il les encouragea à s'en intéresser davantage parce que dit-il, il y va de l'intérêt des cultivateurs eux-mêmes. A son tour il insista



"Bonne nouvelle! Le boucher est passé, mais on a eu un sursis de trois mois" ...

sur les bienfaits de leur union et affirma qu'une foule de problèmes peuvent et doivent être résolus par les cultivateurs et non par les autres.

Monsieur l'abbé W. Scantland M. l'abbé W. Scantland, curé de la paroisse Ste-Anne d'Ottawa, assista au congrès, comme représentant de l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario. Il apporta les vœux de l'Association des pères de familles et exprimant toute sa confiance de voir se réaliser les forces de l'association professionnelle agricole en cette ontarienne. Il dit un mot aussi du travail qui se fait au sein de l'Association sœur dans le domaine de l'éducation. Le travail qui se fait domaine agricole ou autre nous nous poursuivons, la survivance des nôtres en terre canadienne.

M. l'abbé Payette, président de la séance de l'après-midi invita ensuite le secrétaire à donner le rapport du comité des résolutions et d'élection.

Pour l'exercice 1944-45, le nouveau président est M. Antonin Lalonde qui fut réélu pour un neuvième terme. Les Vice-présidents sont: MM. Georges Talbot de Ryland, et Simon Bertrand de Lefavre, Ontario.

Conclusion

L'aumônier général, M. l'abbé Louis Ranger, présenta les conclusions du congrès. Il exprima toute sa satisfaction devant le succès éclatant du congrès de 1944. Il formula les vœux que tous ceux-là qui assistèrent à ces assises retournent chez eux avec des dispositions meilleures et qu'ils se fassent les ardents défenseurs et propagandistes de la doctrine de l'U.C.C.F.O. "Il nous faut, dit-il, cette année quatre milles nouveaux membres dans notre régions d'Ottawa".

Le congrès se termina par le chant O Canada.

Que faut-il...

(Suite de la page 11)

ques 12 p. c., albumine et sels minéraux en petite quantité.

"Le thé et le café ont une valeur intrinsèque insignifiante; le sucre et la crème qu'on y ajoute en font un aliment plus calorifique. Et si ces breuvages ont obtenu une aussi grande vogue ce n'est pas à cause de leur valeur alimentaire, mais de leur action stimulante. Une tasse de thé ou de café éloigne la sensation de fatigue et permet d'accomplir un surcroît de travail physique ou intellectuel avec moins d'effort. L'abus provoque des insomnies, des palpitations, des gastralgies.

Le cacao

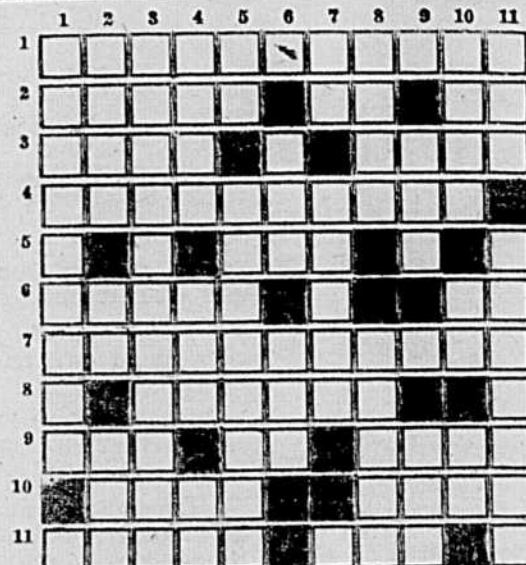
On trouve dans le cacao un remarquable assemblage de tout ce qui constitue un aliment complet. Protéines de 21 p. c., substances grasses de 28 p. c., sucre 38 p. c., théobromine 1 p. c., caféine 0.2 p. c., autres sels minéraux environ 5 p. c. et 8 p. c. d'eau. Fait remarquable, le beurre de cacao contiendrait 30.000 Unités internationales de vitamine D au 100 grammes (3 1/2 onces.) C'est le seul produit végétal dans lequel on a décélé la vitamine D en quantité notable. On peut se demander jusqu'à quel point il pourrait remplacer l'huile de foie de morue si difficile à faire accepter aux grands comme aux petits. Malheureusement, jusqu'à aujourd'hui, on a surtout utilisé le beurre de cacao pour les produits de beauté.

"Une tasse de cacao au lait est un aliment extrêmement nourrissant sous un petit volume. Dans le breuvage des enfants, le cacao doit être utilisé pour aromatiser le lait seulement, une cuillerée à thé rase suffit, vu son action stimulante due à la caféine et à la théobromine et aussi parce qu'il contient une proportion élevée d'oxolates".

Porter envie à quelqu'un, c'est s'avouer son inférieur. — XXXXX

C'est notre bonheur apparent qui nous fait le plus d'ennemis. — Alexandre Dumas.

Les mots croisés de la "Terre de Chez Nous"



HORIZONTALEMENT

- 1.—Multiplication nombreuse.
- 2.—... fait force — Négation — De la première personne.
- 3.—Ministre du culte hébraïque — Enveloppe de l'oreiller.

Solution du dernier problème

T	A	R	E	N	T	E	L	L	E	S
E	T	I	R	E	M	O	U	L	E	
R	O	S	S	E	S	F	I	A	T	
M	U	T	S	A	L	E				O
I	T	O	U		O	H		P	A	N
T		U	S	I	N	E	R	A	I	
I	R	R	E	V	E	R	E	N	T	S
E	O	N		E	B	E		A		
R	U	E	N	T		I		S	U	C
E	T		O	T	T	E	R		S	R
S	E		S	E		R	I	S	E	E

- 4.—Ouvriers qui creusent les puits.
- 5.—Radical, pied.
- 6.—Rigide — Symbole du Calcium.
- 7.—Action d'innover.
- 8.—Arrêt d'un vaisseau dans un port intermédiaire.
- 9.—Ancienne monnaie française — Coutumes — Passa le tabac au rôle.
- 10.—Intente une action en justice — Nul, sans valeur, néant.
- 11.—Enlevées — Semblable.

VERTICALEMENT

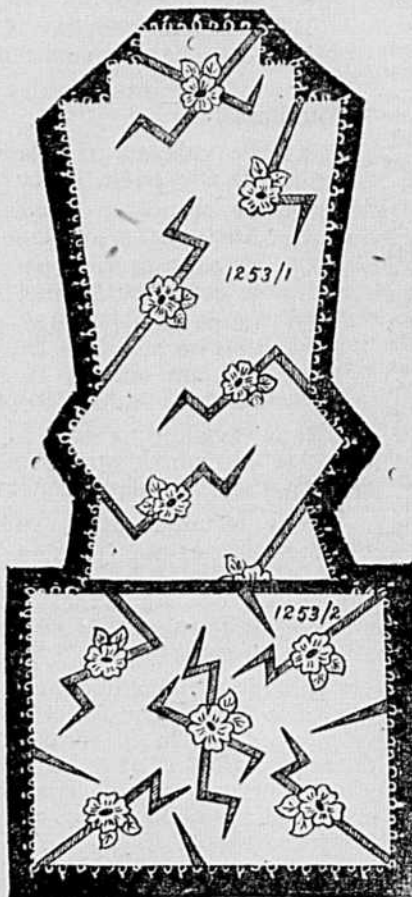
- 1.—Poudre de bronze diluée dont on fait un vernis.
- 2.—Sorte de paresseux — Pronom indéfini — Démonstratif.
- 3.—Libertine, scandaleuse.
- 4.—Règlements, principes — De les — Formation d'explosif.
- 5.—Adjectif numéral — Vues.
- 6.—Saison — Du verbe aller.
- 7.—Période de temps — De nature supérieure et idéologique.
- 8.—Chef (figuré) — Grand espace des régions boréales.
- 9.—Habilité — Particule affirmative.
- 10.—Oubliés — Préfixe, avec — Article simple.
- 11.—Venus au monde — Bavardages médisants.

L'intérêt personnel n'est que dans l'homme qu'avec le désinté la prolongation en nous de l'ani ressement. malité. L'humanité ne commence Amiel.

Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"



Le No 1253 est un genre moderne. Les nuances varient suivant la garniture de l'appartement auquel il est destiné. Nous conseillons de remplir les courants avec du fil nuancé jaune. De faire les églantines de diverses couleurs du rose pâle au rouge, avec coeur jaune or. Feuilles, contour vert. Il comprend un centre de 36 pouces, un coussin de 18 x 22 pouces, un chemin de 17 x 54 pouces.

Prix des patrons et Matériel étampé:

Chemin, centre et coussin, CHACUN à tracer 25c, perforé 50c, au fer chaud 40c (Imprime sur tissus pâles seulement). Etampé sur twill blanc ou simili toile écrue: No 1253 \$1.00. Centre, chacun \$1.10. coussin, dessus et dessous 50c. Sur superbe toile écrue ou toile huitre: Chemin No 1253 \$1.50. Centre, chacun \$1.75. coussin avec dessus seul 75c, avec dessous 98c. Coton à broder pour chaque set 75c en montant.

La taxe de 2% est exigée sur tous les achats faits dans la province de Québec. Le port est à la charge du client sur toutes les commandes de moins de \$1.00.

ADRESSEZ TOUJOURS toutes vos COMMANDES au

Service des Patrons,
LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

MONTREAL

Recherche et enseignement

Le Dr Georges Maheux, membre de la Société Royale du Canada et directeur de l'Information et des Recherches au ministère de l'Agriculture de Québec, était le conférencier invité à une réunion régulière de la section de Québec de la Corporation des Agronomes, tenue le 20 novembre dernier. M. Maheux a traité de "la recherche et l'enseignement supérieur agricoles". Il a été présenté par M. J.-P. Pagé, président de la section, et remercié par M. Roland Lepage, secrétaire.

Voici un résumé de la conférence de M. Maheux.

Le conférencier déclare au début qu'il n'y a pas de sujet plus important à l'heure actuelle, en agriculture, que l'enseignement et les recherches. "La recherche, dit-il, conditionne le progrès; pas d'avancement agricole sans la solution des multiples problèmes qui se posent de plus en plus nombreux à mesure que notre agriculture se fait plus intensive. La recherche est la clé du succès car elle assure au travail du praticien, au capital investi dans le sol arable, un rendement plus régulier en faisant disparaître des causes de faiblesses, en remplaçant l'incertain par le certain, l'à-peu-près par le précis. La recherche donne aux producteurs une arme de plus pour mieux lutter contre la concurrence."

Le conférencier souligne l'évolution marquée des esprits vers la recherche. Le mot ne fait plus peur. Mieux encore, on réclame des recherches: agronomes, sociétés agricoles, groupements professionnels, ministres se mettent de la partie. Dans les programmes agricoles d'après-guerre, la recherche tient une place fort enviable.

Précisions

Plus loin, M. Maheux dit qu'il est urgent de réviser certains concepts. Ainsi, l'université doit être considérée comme une école de haut-savoir et non pas comme une mosaïque d'écoles de formation strictement professionnelle. L'école supérieure n'est pas telle parce qu'elle porte ce nom, mais du fait qu'elle donne un enseignement supérieur et prépare des candidats aux degrés supérieurs. Par ailleurs, la recherche est essentielle à l'enseignement supérieur qu'elle vivifie et vitaminise; on a tort de la considérer comme simple distraction d'esprits curieux.

Responsabilité

Québec possède déjà — quitte à compléter et améliorer — les hommes, les outils, les institutions nécessaires à la recherche. Il manque peut-être aux écoles d'agriculture la conviction qu'enseignement et recherche doivent marcher parallèlement et qu'elles portent sur ce point une lourde responsabilité vis-à-vis le pays. Une fois acceptée cette haute mission, les écoles supérieures, seules ou avec l'aide de l'Etat, formeront les maîtres et docteurs que requiert la recherche, et les professeurs, soulagés d'un excès de cours par les post-gradués, dirigeront les travaux des jeunes chercheurs.

L'avenir

Pour l'après-guerre, nous devons coordonner nos forces et les mettre résolument au travail. M. Maheux propose qu'un Conseil des Recherches Agricoles collabore avec le directeur des recherches au Ministère de l'Agriculture. Cet organisme composé de représentants de l'Etat, des écoles, professions et industries agricoles formera un état-major chargé de stimuler, organiser, orienter et aider pécuniairement la recherche. Avec un budget égal aux besoins, de nombreux problèmes pourront être abordés. Des bourses d'études et de recherche, des voyages et séjours d'études qualifieront de plus en plus le personnel chercheur. Il a la conviction que cette coopération sera fructueuse, qu'elle rendra service et à l'agriculture et aux écoles. En terminant, le conférencier a cité le cas du Wisconsin, état agricole de population inférieure à Québec, qui dépense chaque année \$500,000 pour sa station expérimentale où travaillent 106 scientifiques. C'est là un exemple que nous pourrions suivre avec profit.

LES HOMMES QUI PENSENT À DEMAIN vous préparent la radio-téléphone!



LA RADIO-TÉLÉPHONE INDIVIDUELLE DE DEMAIN... Dans l'eau jusqu'aux genoux, à la pêche, vous pouvez appeler le camp et dire à vos amis comment les truites mordent, en vous servant de votre radio-téléphone individuelle. De votre automobile vous appelez chez vous et annoncez votre arrivée... La radio-téléphone sera l'une des choses merveilleuses de la vie quotidienne et servira partout, en plein air, dans les affaires, dans l'industrie. Les hommes qui pensent à demain vous la préparent.

QUI de nous ne convoite pas anxieusement les plaisirs que nous réserve l'avenir — lorsque la paix sera rétablie. Pourtant notre vigilance ne peut pas se relâcher un instant — tant que le dernier ennemi, Nazi ou Japonais, n'aura pas été désarmé!

- Il nous faut lutter jusqu'au bout contre le gaspillage; il nous faut maintenir la production à son niveau le plus élevé; il nous faut récupérer les graisses, le papier, les métaux, conserver l'essence et le caoutchouc; il nous faut par-dessus tout continuer à

acheter et à garder les Obligations de la Victoire et les Certificats d'épargne de guerre... Un soldat n'abandonne pas son fusil parce que la résistance de l'ennemi diminue un instant. Nous, de l'arrière, ne pouvons pas plus diminuer notre collaboration en vendant nos Obligations de la Victoire. Elles représentent un engagement envers le gouvernement, envers nos armées; il faut les appuyer jusqu'au bout. C'est essentiel.

- Soyons tous les hommes qui pensent à demain en continuant aujourd'hui notre lutte à l'arrière.

LA MAISON SEAGRAM

Les distilleries Seagram au Canada et aux États-Unis travaillent à la production d'alcool à haute preuve pour fins de guerre. L'alcool à haute preuve sert à la fabrication de poudre sans fumée, de verre qui n'éclate pas, de caoutchouc synthétique et de nombreux autres produits nécessaires en temps de guerre.

Les veillées sont longues... Les loisirs reparaissent... Il ne faut pas que la lampe qui brûle perde son temps... Les heures employées en utiles lectures rapportent au centuple comme le bon grain... Alors que lire? La réponse précise et certaine se trouve dans la liste de publications du Service de Librairie de l'U.C.C. — Demandez cette liste en écrivant

AU SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U.C.C.,

515, avenue Viger

MONTREAL, P.Q.

Convocations

DIMANCHE, le 3 décembre

Montmagny
L'Ascension (Patapédia)
Notre-Dame de la Doré
St-Philippe (Richmond)
St-Apolline (Montmagny)
N-Dame des Bois

LUNDI, le 4 décembre:

L'Ascension
Mistassini (Roberval)
Ripon (Papineau)
Sayabec (Matapédia)
St-Alexandre
St-Gédéon (Frontenac)
St-Germain (Drummond)
St-Luc de Vincennes
St-Mathias (Rouville)
St-Jude

MARDI, le 5 décembre:

Ham Nord
Chénéville (Papineau)
Béarn
Les Cèdres (Soulanges)
Les Ecureuils
St-Victor (Beauce)
St-Julienne (Montcalm)
St-Sébastien (Frontenac)

MERCREDI, le 6 décembre:

La Reine (Abitibi)
St-André Avellan
St-Charles (Bellechasse)

St-Etienne
des Grès

Tous les directeurs et une vingtaine de cultivateurs étaient présents à notre assemblée mensuelle tenue sous la présidence de M. Joseph Blanchard. Nous avons décidé d'envoyer un message de félicitations à l'hon. Marc Trudel pour avoir daigné nous gratifier de sa présence au congrès général. Le secrétaire a été autorisé à commander un certain nombre d'exemplaires de la brochure du Père Dugré "La terre qui naît". Nous étudions la possibilité de recueillir à la même date la cotisation des membres. L'assemblée du mois de décembre se tiendra chez M. J. Bouchard dans le but de réunir une plus forte assistance.

J.-E. Lampron, secrétaire

St-Jean
Chrysostôme

(Lévis)

M. Thomas Couture présidait notre assemblée du 14 novembre. M. l'aumônier dit, dans son allocution, qu'il est bien important de savoir où l'on va. Il n'est pas tout de discuter ou d'étudier, il faut mettre en pratique ce que l'on étudie. M. le président déplore le fait que l'on ne dit à peu près rien aux assemblées et qu'on attend après l'assemblée pour critiquer. M. le secrétaire Joseph Fontaine se demande pourquoi la coopérative ne peut fournir toutes les moutures que désirent les clients. M. Joseph Turmel sera le conférencier à la prochaine réunion. Il nous donnera des renseignements sur la caisse populaire et la possibilité d'en venir à une entente avec la coopérative.

Le Secrétaire

Ste-Thècle

(Lavolette)

Une cinquantaine de cultivateurs assistaient à notre réunion du 14 novembre présidée par M. J.-X. Trudel, vice-président du cercle. Le secrétaire donna lecture du rapport de l'année. Nous avons 75 membres en règle. Les dépenses et les recettes laissent une balance de \$26.58 portant le montant total en caisse à \$60.73. L'élection du bureau de direction donna le résultat suivant: M. Arthur Groleau, président; M. Adélaïde St-Amand, vice-président; MM. Joseph Rompré, J.-X. Trudel, Napoléon Goyette, Maurice Piché, Eloi Vandal, directeurs. M. Martin Trudel est maintenant dans ses fonctions de secrétaire. Les réunions du cercle ont été fixées au deuxième mardi de chaque mois, à l'exception du mois de février. On a autorisé le secrétaire à faire un choix de films et à inviter un agronome pour donner une conférence à chaque réunion. La discussion portant sur le plafond des prix du foin a été mise à l'étude.

Martin Trudel, secrétaire

St-Pierre de
Broughton

La séance du 14 novembre s'ouvrit sous la présidence de M. Albert Gagnon. On continua l'étude commencée du rapport de la Coopérative de Ste-Croix. Une bonne partie de la séance fut consacrée à la discussion des problèmes d'administration de notre coopérative locale de beurrierie. M. le curé nous entretint ensuite du congrès général de Québec auquel il assista.

P.-E. Savoie, secrétaire.

St-Damien

(Berthier)

Au cours de notre dernière réunion, M. l'aumônier nous entretint de l'action sociale et professionnelle. L'assemblée était présidée par M. Armand Denommée. Le président nous parla du secrétariat général. Nous avons discuté de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C., des coopératives et des équipes d'étude. Notre prochaine assemblée aura lieu le 6 décembre. Les conférenciers seront MM. René Beaulieu et Damien Gravel.

Hermas Lavallée, secrétaire

Sutton

(Brome)

Notre assemblée de novembre réunit un bon nombre de cultivateurs. La réunion était présidée par M. Rémi St-François. M. Jean-Maurice Dandenault a été nommé propagandiste de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C., après que le secrétaire eut résigné cette charge. Les membres du bureau de direction pour la prochaine année sont: M. Eugène Jellisse, président; M. Georges Larocque, vice-président; MM. Edmond Thibault, Eric St-François, Lucien St-Pierre, J.-M. Dandenault et Gérard Laferrrière, directeurs. Le secrétaire a été maintenu dans ses fonctions.

J.-A. Larouche, secrétaire.

Guérin

Notre cercle de l'U.C.C. étudie présentement un projet de coopérative de producteurs de patates que des jeunes gens de la paroisse décideraient de mettre sur pied. Ces derniers auraient un champ à leur disposition et les recettes seraient mises en commun et distribuées à chacun en proportion de son travail, le reste allant à la caisse populaire qui le garderait en dépôt pour leur établissement. Cette coopérative sera sous la surveillance de l'agronome et des dirigeants locaux de l'U.C.C. avec l'aide des parents.

Philippe Boucher, secrétaire

La raison de
charité

La raison qui doit déterminer un cultivateur catholique à faire partie de l'U.C.C., c'est qu'en payant sa contribution et en prenant une part active au travail du cercle paroissial, il contribue à procurer aux 154,000 familles de cultivateurs de la province plus d'aisance, plus de bonheur, plus de facilité de pratiquer la vertu et d'arriver au bonheur éternel.

Motif puissant et d'un ordre fort élevé, jusqu'il tire sa source de l'amour de charité parfaite. Est-ce payer trop cher que de donner \$3.00, lorsque l'on sait que ces trois cents cents nous aideront à procurer plus de bonheur ici-bas et là-haut à plus de 900,000 personnes de la classe agricole?

Voilà le motif que les membres de l'U.C.C. devraient constamment avoir en vue et qu'ils devraient faire valoir auprès des cultivateurs hésitants pour les inviter à entrer dans le cercle paroissial.

Léon LEBEL, s.j.,
aumônier général
de l'U.C.C.

Saint-Samuel

(Nicolet)

A notre assemblée régulière tenue le 27 octobre, nous avons demandé au Secrétariat général de prier le gouvernement provincial de bien vouloir rétablir la prime de deux cents sur le fromage. Nous demandons également au Secrétariat général d'insister auprès du gouvernement fédéral pour s'occuper d'écouler les patates du Québec avant d'en importer des Etats-Unis. Sur l'invitation du président, M. Gratien Désilets donne une causerie sur les vingt ans de l'U.C.C. et ce qu'elle a réalisé depuis sa fondation. M. Albert Lauzon parla aussi de l'U.C.C. et dit qu'il avait lui-même assisté au congrès de fondation de 1924. M. l'abbé G. Désilets tira les conclusions. Il nous entretint de la doctrine sociale de l'Eglise. Il déplore le fait que les cultivateurs ne lisent pas suffisamment. Il regrette de voir baisser le nombre des membres et demande à ceux qui ne sont pas entrés cette année dans l'U.C.C. de réfléchir et de payer leur cotisation le plus tôt possible.

Zacharie Doucet, secrétaire

Angers

(Papineau)

Notre cercle se réunit le 13 novembre. M. Guillaume Larose président. Une vingtaine de membres étaient présents. M. l'aumônier nous entretint de la défense des intérêts agricoles. Il fut aussi question de caisses populaires, de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C., de la Société Mutuelle d'Assurances générales et de l'électrification rurale. Nous avons décidé de tenir nos assemblées régulières dans les rangs. Notre nouvel aumônier est M. l'abbé Ludovic Whitmore. Notre prochaine réunion aura lieu le 11 décembre.

Henri Chartrand, secrétaire.

Saint-Léonard

(Portneuf)

Nous avons tenu notre assemblée mensuelle le 5 novembre. M. le président énuméra les avantages que les cultivateurs peuvent retirer de l'U.C.C. et les services qu'elle pourrait leur rendre si elle organisait une coopérative de machines agricoles et d'engrais chimiques. A la demande du président, le secrétaire donna lecture du rapport de l'exercice 1943-44 relativement aux démarches entreprises par le secrétariat général et aux résultats obtenus. Nous avons autorisé les directeurs à recueillir les cotisations dans leur rang respectif. Nous avons décidé de faire cette collecte à la même date. M. le président termina la séance par quelques mots de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. et du cours à domicile portant sur le civisme.

Ernest LESAGE,
Secrétaire.

St-Edmond

(Drummond)

Au cours de notre assemblée mensuelle tenue le 12 novembre en la salle paroissiale, M. l'aumônier, invité à dire quelques mots, démontra que l'U.C.C. travaille au bien commun de la profession et à ce titre, qu'il est du devoir de tous les cultivateurs de lui témoigner leur reconnaissance en devenant membres de leur association. Il énuméra ensuite les avantages que le cultivateur peut retirer en s'assurant dans la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. qui est toute désignée pour lui rendre ce service à bon compte tout en lui permettant d'amasser des capitaux qui pourraient servir prochainement à l'établissement de fabriques coopératives d'instruments agricoles et d'engrais chimiques. Il souligna le caractère sérieux du cours à domicile qui vient de commencer et termina par un appel vibrant en faveur du recrutement de nouveaux membres par les membres déjà inscrits. On passa aux élections qui donnèrent le résultat suivant: président, M. Isidore Lavallée; vice-président, M. Armand Rivard; directeurs MM. Charles-Auguste Trudel, Joseph Dupré, Joseph Blanchard et Alfred Parent. L'aumônier est M. l'abbé J.-A. Béliveau et le secrétaire, M. Joseph Joyal. L'assemblée du cercle se tiendra le premier dimanche du mois.

Joseph Joyal, secrétaire.

Ste-Victoire

(Richelieu)

Conférencier à notre réunion du 12 novembre, M. Jean-Baptiste Lemoine, président diocésain, a traité de la coopération comme formule économique d'après-guerre et de ce qui se fait dans l'Ouest canadien au point de vue coopération. Le président du cercle présenta le conférencier. MM. Hector Chapdelaine et Arthur Cournoyer ont été désignés pour aller suivre des cours à l'Ecole de chefs de St-Hyacinthe l'hiver prochain. Leurs dépenses seront payées par le cercle. Nous demandons au ministère provincial de l'Agriculture de payer une prime sur le beurre en remplacement de la prime sur le fromage qui a été enlevée.

Albany BOURASSA,
Secrétaire.L'Union Catholique
des Cultivateurs

- Président: M. ABEL MARION, Ste-Edwige.
- Aumônier général: R. P. LEON LEBEL, S.J.
- Vice-président: SAMUEL AUDETTE, Landrienne.
- Vice-président: HENRI-C. BOIS, St-Bruno.
- Secrétaire général: GERARD FILION, L.S.C.
- Directeur général de la Mutuelle-Vie: THURIBEL BELZILE, L.S.C.



Nécrologie

L'Union catholique des cultivateurs et les cercles paroissiaux recommandent aux prières de leurs membres le repos de l'âme de

Monsieur Edouard Gariépy, décédé dernièrement à Château-Richer, comté de Montmorency.

Madame Alfred Bérubé, née Cordélia Lévesque, décédée à St-Modeste, comté de Rivière-du-Loup, le 19 novembre à l'âge de 65 ans.

Aux familles éprouvées, les membres de l'U.C.C. et la "Terre de Chez Nous" offrent leurs bien sincères sympathies.

Ste-Rita

(Témiscouata)

Sous la présidence de M. le curé Hector Lanouette, notre cercle se réunit le 12 novembre. Dans une courte causerie, ce dernier nous demanda de faire revivre le cercle paroissial qui, depuis un an, a marché au ralenti pour des raisons inexplicables. Tous les assistants approuvèrent l'idée de M. le curé. L'élection du bureau de direction donna le résultat suivant: M. Aurèle Roy, président; M. Rosaire Dubé, fils, vice-président; MM. Ernest Beaulieu, Charles-Eugène Lévesque, Charles Dubé, Gérard Bastille et Gérard Santerre, directeurs. L'aumônier est M. le curé Lanouette et le secrétaire, M. Vital Bélanger.

Le Secrétaire.

St-Emile
d'Auclair

Notre nouveau bureau de direction se compose comme suit: M. le curé Camille Lachance, aumônier; M. Polydore St-Pierre, président; M. Jos. Boucher, vice-président; MM. Herménégilde Bouchard, Gustave Rioux, Lactance Lehoux, Philippe Lachance, Joël Tardif, directeurs; M. P.-A. Tardif, secrétaire.

P.-A. TARDIF, Sec.

Johnville

(Compton)

M. O.-D. Paulhus, propagandiste diocésain, a donné une causerie sur la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. à la dernière réunion de notre cercle. M. Idelbert Simard a été nommé propagandiste de la Mutuelle-Vie dans la paroisse. Notre assemblée mensuelle aura lieu dorénavant le deuxième lundi de chaque mois.

Idelbert Simard, secrétaire

J.-F. DIONNE

L.F.C.

COMPTABLE PUBLIC

1438, Sicard, Montréal
Vérification municipale, scolaire,
commerciale et industrielle.
Tél: Clairval 3940

TEL: Lancaster 2106

Jean-P. VERSCHOLDEN

AVOCAT

Etude légale:

Louette Filion & Melgen
159 ouest, rue Craig Montréal



Cette vache répond (quand on l'appelle) au nom de "MacDonald Abbecker Rag Apple". Elevée par M. J. E. Chandler, Hudson Heights, Qué., elle vient d'être vendue à l'enchère publique à Waukesha, Wisconsin, E.-U., pour la somme de \$9,000. C'est le plus haut prix payé dans la classe des femelles. Cette vache de quatre ans fut vendue l'an dernier à l'encan "All Canadian", par M. M. Chandler à monsieur Bancroft, Flint, Mich., pour la somme de \$5,100. Cette année son nouveau propriétaire est Curtiss Candy Co., Chicago. On voit sur cette photo, de gauche à droite, monsieur G. L. Bancroft, monsieur J. E. Chandler et monsieur S. Hudson tenant le licou.

PETITES ANNONCES

POUR VENDRE, ACHETER OU ECHANGER

Les annonces insérées dans cette section ont pour but de permettre aux cultivateurs et à leurs familles de vendre, d'acheter ou d'échanger tout ce qui peut leur être utile.

Tarif: 5 cents le mot.
Minimum 20 mots.

ESCOMPTE de 20% pour cinq annonces consécutives du même texte.

Indiquez clairement le nombre d'insertions que vous désirez.

Donnez bien votre nom et votre adresse au complet.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance. Adressez-vous à: LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal, Qué.

Le TIRAGE de "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 65,000 COPIES

ARBRES FRUITIERS

A bricotiers, pruniers, pommiers
R osiers, cerisiers, hydrangées
B ouleaux pleureurs, acacias
R ubarbres, gadeliers, pivoines
E rables frênes, épinettes bleues
S orbiers, groseilliers, spirées
PEPINIERES ARTHUR V. GADBOIS,
Rougemont, Qué. Maison de confiance
la plus grande et la plus ancienne de la
Province de Québec. Catalogue sur de-
mande.

AIGUISAGE

CONFIEZ-MOI L'AIGUISAGE DE
LAMES, ciseaux, barbières,
35c; set sur meule d'éméril, 75c sur ma-
chine spéciale à l'huile, garantie — Rasoirs,
ciseaux, moulin à viande; 25c; ajustons,
réparons têtes-ciseaux, défécuteurs, bris-
sés. Vendons: lames, morceaux, clippeurs à ma-
nuelle, électriques, coupe-cornes à bétail,
charrues à neige, sleighs promenades, tra-
vail. Adressez-vous: CLEMENT FON-
TAIN, aiguiserie, Pierreville, P.Q.

AIGUISAGE, lames de clippeur, de toutes
sortes, des centaines de clients satisfaits.
Ouvrage garanti sur machine perfectionnée
25c le set. Adressez: JOS. DESSU-
REAU, St-Tite Ville, Cité de Lavio-
lette, P.Q.

AIGUISAGE GARANTIS de lames de
tondeuses toutes sortes. Effilage au car-
borundum et à l'huile. Coupe très du-
rable comme neuve. Prix 60 cents la
paire, frais de retour en plus. Achetez
lames usagées suivant valeur. Vendons
clippeurs toutes sortes, lames neuves,
pièces, réparons têtes clippeurs brisées.
Adressez: LA CIE D'AIGUISAGE, St-
Ours-sur-Richelieu, Qué.

AIGUISAGE SERVICES GARANTIS
clippeurs, à l'huile 60c, vendons lames
neuves de toutes sortes, clippeurs à ma-
nuelle, ajustons têtes clippeurs — L'A-
IGUISERIE SERVICE CLIPPERS NOTRE-
DAME DE PIERREVILLE, Cité d'Yamaska, P.Q.

AIGUISAGE GARANTI — Clippeurs
toutes sortes sur machines automatiques
spéciales à l'huile 60c set — clippeurs
barbier 30c, coupe douce durable. HER-
MENEGILDE FONTAINE & FILS, Notre-
Dame de Pierreville, Cité d'Yamaska, P.Q.

FAITES DURER VOS LAMES en temps
de guerre. Aiguisage sur émeril 35c, à
l'huile 60c, hache-viande 20c. Répara-
tions tous genres, lames usagées payées
suivant valeur. Travail garanti. ERNEST
BOISVERT, Pierreville, Cité d'Yamaska, P.Q.

AIGUISAGE GARANTI DE LAMES de
tondeuses toutes marques sur émeril 35c
à l'huile 60c, hache-viande 20c. Têtes
défectueuses réparées. ARMAND PRE-
COURT, Pierreville, Cité d'Yamaska, P.Q.

AIGUISONS-REPARONS LAMES clippeurs
d'animaux, barbières; 35c; set sur meule
d'éméril, 75c sur machine spéciale à l'huile,
garantie — Rasoirs, ciseaux, moulin à
viande; 25c; ajustons-réparons têtes-
clippeurs, défécuteurs, brisés. Vendons:
lames, morceaux, clippeurs à manivelle,
électriques, coupe-cornes à bétail, charrues
à neige, sleighs promenades, travail.
Adressez-vous: L'USINE D'AIGUISAGE
FONTAINE, Pierreville, Qué.

CONFIEZ-MOI L'AIGUISAGE de lames
clippeurs de vaches, moutons, barbières, etc.,
prix 35c set sur meule d'éméril. Aiguisage
sur machine spéciale avec meule affilant
dans l'huile 75c set. Tout travail ga-
ranti. Ne brise pas les lames. Envoyez
par poste, rasoir, ciseaux, moulin à
viande, 25c. Satisfaction garantie ou ar-
gent remis. Essayez-nous. Réparons têtes
tondeuses brisées ou défectueuses. Vendons
tous accessoires clippeurs à manivelle,
clippeur électrique. Ecrivez-nous. L'USINE
D'AIGUISAGE H. FONTAINE, Pierreville, P.Q.

CONFIEZ-MOI L'AIGUISAGE de lames
tondeuses (clippeurs) prix 35c le set, tout
travail est garanti. Réparons, ajustons,
têtes-tondeuses brisées défectueuses. Ven-
dons lames, morceaux, clippeurs à ma-
nuelle électrique, prompt service. Adressez:
HECTOR FONTAINE, Aiguiserie, Pierreville, P.Q.

ANIMAUX A VENDRE

TAUREAU AYRSHIRE PUR SANG,
4 ans, descendant ferme Tocadema Red
Man élégant. S'adresser à: R. TOUGAS,
Châteauguay-Bassin, P.Q.

UN TAUREAU né le 1er septembre 1942,
provenant de Macdonald Renewer, classe
A.A. et de Deschambault Jeannette de
L'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe, pro-
duction de 9162 lbs de lait classe 2 ans.
FERME MURDOCH, St-Sulpice, P. Qué.
A. Bélec, gérant.

DINDES A VENDRE mâles de reproduction,
s'adresser à: EMILE SURPRENANT,
Laprairie, P.Q.

TROIS VERRATS YORKSHIRE enregis-
trés nés en janvier, classés XXX prêts
pour le service immédiatement. S'adresser
à: GEORGES-E. MORIN, R. R. 2, St-
Hyacinthe, P.Q.

DEUX BOEUFES DE RACE "JERSEY"
DE 8 MOIS ET GENISSES provenant de
mères au livre d'or, aussi taureaux venant
de mettre bas, 2 1/2 ans, mère très bien
qualifiée en lait et gras. ALBERT G.
ROUX, St-Casimir, Cité de Portneuf, P.Q.

A VENDRE

TRAYEUSE, grosse pompe à moteur,
moteur à gazoline 2 h.p., lavennes toutes
sortes, radios toutes sortes, Windcharger
6 volts. G.-E. ST-PIERRE, St-Germain,
Cité de Drummond.

IMITATION DE BRIQUE en rouleau de
couleur rouge avec joints blancs ou noirs
ainsi que papier à couverture. A.-L. GON-
NEVILLE, Charette, (St-Maurice), P.Q.

POULETTES LEIGHORNS BLANCHES de
4 et 5 mois à vendre — aussi plusieurs
fournaises-éleveuses neuves au charbon,
capacité de 1,000 poussins chacune.
BOIRE & FRERE, Ferme avicole Drum-
mond, Wickham, P.Q.

COUVOIR AIME BOILEAU, St-Janvier,
Cité de Terrebonne. Poussins d'un jour
à vendre — Plymouth Rock — New
Hampshire — Seuls des coqs R.O.P.
ayant un pedigree sont à la tête de notre
troupeau certifié. Les oeufs-placés dans
nos incubateurs proviennent de sujets
ayant subi l'épreuve du sang et sélection-
nés par des hommes compétents choisis
par le gouvernement. Retenez vos pou-
ssins le plus tôt possible car nous avons
déjà plusieurs commandes à notre crédit.
Réduction pour grande quantité.

AGENTS DEMANDES

COMMERCE PAYANT ET DURABLE par
la vente à domicile. 200 produits ga-
rantis à prix modiques assurant un marché
constant dans chaque maison. Proposition
intéressante et sûre pour temps libre.
Ventes plus volumineuses avec les sugges-
tions des fêtes. Détails et catalogues
GRATIS. FAMILIX, 1600, Delorimier,
Montréal.

DIVERS



CULTIVATEURS - TRAPPEURS, BU-
CHERONS, Nouvelle Méthode pour
capturer les renards aux
collets. Garantie 5 fois plus chancieuse
qu'aux pièges. Ecrivez à LOUIS ROY,
Estcourt, Qué.

PHONOGRAPHES CONSOLES \$8.95. Va-
riante acajou ou chêne, modèles consoles
ayant coûté jusqu'à \$300 chacune neuf;
tous de bonnes marques; chaque ma-
chine a un grand compartiment à disques,
ton clair, complet avec 50 disques (25
disques des deux côtés) et une boîte d'ai-
guilles, \$8.95. Modèles cabinets, \$11.95.
Petits Orthophoniques, diverses marques
excepté Victor, \$22.95. Toutes les ma-
chines ci-dessus sont en bonne condition.
Si non satisfait, votre argent vous sera
remboursé. Envoyez un bon de poste pour
le tout ou \$3.00 à compte, le solde payable
sur livraison. CANADIAN SEWING
MACHINE COMPANY, 117 Elm Street,
Toronto, Ont.

DIVERS

NOUS ACHETONS FOURRURE brute.
Offre le meilleur prix pour les rats
musqués du printemps. J.-P. BRISEBOIS,
Fourrure, 1243, rue Berri, Montréal,
LA. 0645.

TRAPPEURS — Merveilleuse drogue qui
fait fuir renards sur traces avec secret
de prendre aux pièges l'automne et
l'hiver. \$1.50. Ecrivez-moi. OMER POI-
RIER, Beauveville ouest, P.Q.

VOUS POUVEZ FAIRE BEAUCOUP D'ARGENT
de très belles primes ou 30% en argent
vous sera donné gratuitement en vendant
17 images religieuses à 30c chacune.
Demandez 17 images et notre catalogue
de cadeaux gratuits. Ecrivez à ALLEN
NOUVEAUTES, Dept. L.T., St-Zacharie,
Qué.

POUR GRANDIR, maigrir, améliorer vue
débrancher lunettes, timidité, rhumatisme,
Pousser cheveux, remédier cheveux gris,
culture physique, psychologie, réussit.
Envoyez 10c. LOADSTONE, 3702, Parc-
Lafontaine, Montréal.

POUR ATTIRER et prendre renards, etc.
Aussi comment préparer drogues, pièges,
appâts, etc., envoyez timbre sans retard
à ANDRE GAGNON, Disraeli, P.Q.

MACHINES A COUDRE \$8.95. Nouvelles
Williams ou Raymond, modèles droits,
avec 2 tiroirs, \$8.95. Plus récents mo-
dèles \$11.95. Williams, Raymond ou
Eaton avec tête tombante, à 2 tiroirs,
\$17.95. Modèles plus récents à 4 tiroirs,
\$20.95. Singer droites, \$14.95. Singer
à tête tombante avec 2 tiroirs, bobines
rondes ou kongues au choix, \$32.95. Très
récentes, \$39.00; \$42.00; \$50.00. Machines
à pièces pour cordonniers, \$38.00; \$42.00.
Machines de tailleurs Singer, \$26.95;
\$32.95. Emballage en plus \$1.00. Toutes
les machines ci-dessus sont remises à
neuf et sont garanties être dans le meilleur
état de travail. Envoyez un bon de poste
pour le tout ou \$5.00 à compte, le solde
payable sur livraison. CANADIAN
SEWING MACHINE COMPANY, 117 Elm
Street, Toronto, Ont.

FUMEURS! Arrêtez de fumer la cigarette
grâce aux Capsules "Anti-Nico", inoffen-
sives. Satisfaction assurée. Traitement
complet avec instructions. \$2.00. Expédié
C.O.D. si désiré. RALCO'S, Casier 183,
St-Hyacinthe, P.Q.

MESDAMES — POILS ET DUVETS dis-
gracieux enlevés radicalement par le mer-
veilleux dépilatoire GYPSIA. Ecrivez
pour notice gratuite avec attestation à
GYPSIA PRODUCTS CO. P. O. Boite 93,
Times, Square Sta., NEW-YORK.

"LE CANARD PAIE" demandez le nou-
veau livret sur l'élevage du canard,
44 pages à 20c ou \$15.00 le cent. Nous
aurions aussi des moteurs électriques neufs
110 volts, 1/4 H.P. \$14.00; 1/2 \$18.00;
3/4 \$22.00. BLEURY BIRD FARM, Ither-
ville, P.Q.

AUBAINE — Très bonne peinture \$2.25.
Papier à toiture, 35 lbs, \$1.55; 45 lbs,
\$1.85; 55 lbs, \$2.25; 90 lbs, avec gravier
coloré, \$2.80, couvre tout pied. Plastique:
un gallon 80c; 5 gallons, \$3.95. Avec un
achat de \$10.00; une pinte plastique
gratuit; \$20.00, un gallon; \$30.00, cinq
gallons. Aussi échantillons du fameux
savon doré. Groupez-vous afin de re-
cevoir plus de gratuité. Tél: 3164-M.
Ecrivez ou venez à L'ECONOMIQUE,
580, King-ouest, Sherbrooke, P.Q.

ENVOYEZ TIMBRE pour connaître fa-
meux secrets comprenant préparation de
drogues pour attirer et capturer renards,
rats musqués, visons, chats sauvages, etc.
P. EUG. GAGNON, Disraeli, P.Q.

PEINTURES, EMAIL, garantie — \$2.00
le gallon et plus, transport payé. Ecrire
pour liste de prix à: LES PEINTURES
ECONOMIQUES ENRG, 1283, rue Wolfe,
Montréal, 24, P.Q.

DIVERS

TRAPPEUR, ATTENTION! Méthode ga-
rantie pour capturer des renards aux piè-
ges l'automne ou l'hiver. C'est la vraie
méthode pour le cultivateur. Envoyez tim-
bre. Louis BERUBE, St-Alexandre, Cité
Kamouraska, P.Q.

PROTECTO — Nouvelle invention pour
empêcher l'air d'entrer par l'entourage des
portes. Conserve la chaleur à l'intérieur
et empêche le froid d'entrer. Garantie
pour économiser au moins une demi-corde
de bois franc par porte chaque hiver.
Durée: plus de cinq ans. Se pose facile-
ment à toutes sortes, jusqu'à 7 pds, 22 vis
et rondelles nickelées avec chaque set. —
Ajustable — embellit l'entrée. Aucun risque
de commander un set d'essai, sinon satis-
fait, votre argent vous sera remboursé.
Si votre marchand ne peut vous fournir
PROTECTO envoyez-nous \$3.25 par la
maille pour cette invention indispensable.
Vous ne le regretterez pas. Agents dé-
mandés LES SPECIALITES PROTECTO,
Albertine, N.-B.

CULTIVATEURS! expédiez-nous, pois,
animaux, volailles, pois, fèves, etc., 2%
intérêt sur vente à 30 jours. Ecrivez
quantités à: EUGENE MAJOR, 78, rue
du Collège, St-Laurent, Montréal 9, P.Q.

TRAPPEURS ATTENTION — pour \$10.00
l'ennemi secret pour capturer renard au
piège aussi aisément que le lièvre. Aussi
secret pour faire la drogue soi-même.
Méthode garantie, écrivez-moi. EDMOND
MORNEAU, cultivateur, St-Eusèbe, Cité
de Témiscouata.

L'AGRICULTURE STERILE? Pourquoi?
Et 50 recettes de liqueurs et vins fa-
ciles à faire. Livre 25c chez LIBRAIRES
ou DUPUIS FRERES, Comptoir Postal,
Montréal, P.Q.

JE SUIS COMMERÇANT DE FOIN, j'en-
verrai cotations f.o.b. de ma station à qui
en fera la demande. S'adresser à: URBAIN
FAFARD, St-Cuthbert, Cité de Berthier.

POUX ET AUTRES PARASITES
LA LOTION FINALE, liquide parfumé et
d'emploi commode, détruit instantané-
ment poux, lentes et autres parasites
du corps humain. Prix 40 sous, poste payée.
Pas de C.O.D. Pas de timbre. Ecrivez:
AGENCE NERVITAL, 4451, rue Brébeuf,
Montréal, P.Q.

DEMANDE

POULETS ET DINDES BIEN EN-
GRAISSES. — Prix spécial pour des
dindes de bonne qualité ainsi que pour des
gros poulets gras vivants ou abattus.
J.-D. ARSENAULT, 1061 De L'Eglise,
Verdun, Tél: FI. 9754.

MENAGERE DEMANDEE

MENAGERE DEMANDEE pour presbytère
de campagne, deux prétes. C.P. 23, LA
TERRE DE CHEZ NOUS, 515 Viger,
Montréal, P.Q.

POUSSINS

ELEVEURS DE VOLAILLES. Assurez-
vous de vous procurer de bons poussins
en santé cette saison en plaçant votre
commande immédiatement. Demandez
notre liste de prix pour 1945 sur poussins
approuvés par le Gouvernement, aussi cata-
logue en français contenant les meilleures
méthodes d'élevage des poussins de
meilleure qualité. MONTKON POULTRY
FARMS, Monkon, Ontario.

AFIN D'EVITER les déceptions
dans la race et la date, vous devez com-
mander vos poussins de janvier dès main-
tenant. Nous pouvons promettre une li-
vraison prompt pour les commandes que
nous recevrons ces jours-ci. Demandez
notre liste de prix. BRAY HATCHERY,
163 John St. N., Hamilton, Ont.

25 POUSSINS GRATIS. Notre troupeau
de base est fait d'oiseaux enregistrés
ayant leur pedigree. Il n'y a rien de
meilleur au Canada. Commandes dès main-
tenant. Prix pour poussins mélangés,
mâles et femelles d'un jour: Rocks barrés
\$12.00 le cent; Leghorns blancs, \$11.00,
\$12.00 blancs, \$15.00; Leghorns bruns,
\$13.00. Poulettes: Rocks barrés \$19.00;
Leghorns blanches, \$22.00; Rocks blanches,
\$24.00; Leghorns brunes, \$24.00. Nous
donnerons gratuitement 25 poussins de
notre choix, avec chaque commande de
200 poussins mélangés, et 25 poussins
gratuitement avec chaque commande de
200 poulettes d'un jour. GODDARD CHICK
HATCHERY, Britannia Heights, Ontario.

PILULES MATERNELLES
TABLETTES TOUSSINES
POUR LES CHEVAUX

Contre: Toux,
Gourme, bronchite
et Souffle. Excel-
lentes aussi pour
donner l'appétit,
renforcer, purifier
le sang et faire
rassoir aussi des vers.
Pourquoi vous exposer à
perdre votre cheval pour
la modique somme de 50c?
Une bouteille de Toussine prise le prin-
temps et à l'automne assure la santé de
votre cheval.

Expédiée FRANCO sur réception du
prix \$0.50 la bouteille. En vente aussi
à Québec.
Dr Jos. COMTOIS, St-Barthélemy, P. Q.

Bizarries et sourires

UNIQUE

Un orchestre, aux îles Tonga,
dans les mers du Sud, est composé
de vingt femmes qui n'ont pas
d'autres instruments que leurs
mains. Elles les frappent avec une
telle adresse qu'elles arrivent à
produire une véritable gamme de
sons et à jouer ainsi des morceaux
de musique assez compliqués. Cet
orchestre a donné des auditions
en Nouvelle-Zélande et en Aus-
tralie.

DESIR

Deux petites puces viennent de
se fiancer. A l'issue de la céré-
monie, on les autorise à faire en-
semble un bout de promenade.

Soudain la petite puce soupire:
— Dites-moi, chérie, demande-
telle à son futur, que ferons-nous
si nous gagnons à la loterie na-
tionale?

— Oh! mon amour! Nous achè-
terons tout de suite un chien!

TRADUCTION

Un professeur de collège avait
donné à ses élèves une version
dans laquelle se trouvait cette
phrase bien simple: "Caesar venit
in Galliam summa diligentia".
(César vint dans la Gaule en toute
diligence.) En lisant les de-
voirs, il trouva la phrase ainsi
traduite par un élève: César, ayant
la gale, vint sur le sommet de la
diligence.

PHOTOGRAPHIES

ROULEAU DE FILMS développés et
imprimés avec agrandissement 3 à 7
GRATIS. 25 cents. N'importe quelle
grandeur. Impressions 8 pour 25 cents
avec agrandissement gratis. Ajoutez
.04 cents pour maille et taxe. SERVICE
DE PHOTOGRAPHIE COMMERCIALE,
Dept T, Outremont, P. Q.

AUX PHOTOGRAPHES AMATEURS
FIL 35 développés gratuitement impres-
sions toutes grandeurs 4 et 5. GRATIS
agrandissement carte postale avec com-
mande de 24 cts — Commande payable
d'avance — ajoutez 3 cts frais postaux.
JEAN ST-JACQUES, case 145, station
Delorimier, Montréal.

REMEDES

SOUFFREZ-VOUS DE HERNIE? — Notre
méthode perfectionnée vous procurera se-
cour, confort et support. Pas d'élastique
ni de bandage ni de lames d'acier. Ecrivez
à SMITH MANUFACTURING CO.,
200, Preston, Ont.

PRISES PIDARD —
Nouvelle et mer-
veilleuse préparation
contre la maladie du
souffle des chevaux.
Quelle que soit la
gravité ou l'ancien-
neté du cas, satisfac-
tion garantie. Par poste, \$1. Important
de spécifier approximativement l'âge et le
poids de votre cheval. Adressez-vous à
Ths-La GIRARD, spécialiste des voies res-
piratoires. St-Félicien, comté Roberval,
Québec.

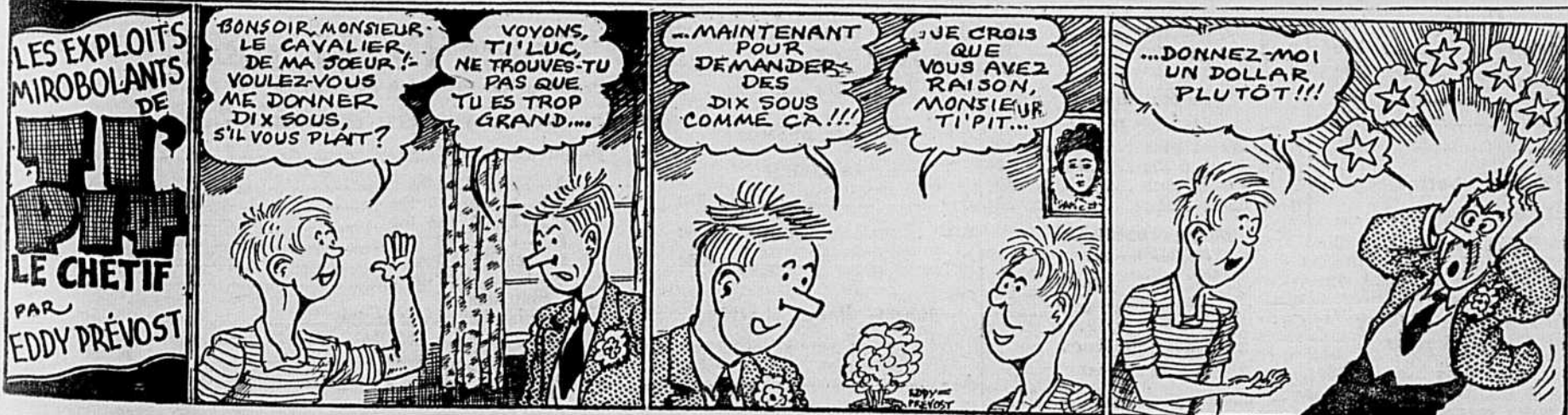
TERRES A VENDRE

BELLE TERRE, 180 arpents, dont 5 en
bois, érablière 900 chaudières, verger,
bien bâtie, vendra à sacrifice pour prompt
acheteur. C.-E. ST-PIERRE, St-Germain,
Cité de Drummond, P.Q.

TERRE A 23 MILLES DU VILLAGE
DE SENNETERRE, sur la route de Mont-
réal, voisine de l'école, bonnes bâtisses,
avec roulant. ARMAND LALIBERTE,
Senneterre, Abitibi, P.Q.

TABAC

TABAC EN FEUILLES à prix réduits.
Envoyez 04c pour recevoir listes de bas
prix. NORMAND ENRG., TC. L'Epi-
phanie, P.Q.



La REVUE des MARCHÉS AGRICOLES

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

PRIX DE REMISE

Animaux vivants —

Lundi, le 27 nov.
1944

A la Coopérative canadienne du Bétail, 316, rue Bridge, Montréal.

Porcs	Agneaux du printemps	Taures
A-17.65; B1-17.25; B2 et B3-17.00; C-16.00; D-15.75. Légers-15.75; Lourds-15.75. Extra-lourds-14.75 (196-215 lbs); Extra-lourds-13.00 (216 et plus); bles-sés-à leur valeur; truies-12.50. 12.75; demi-castrats-13.00.	Bons agneaux châtrés 12c-12.50 Bélier non-châtrés 11c-11.50 Maigres et communs 6.00-7.00 moins de 60 lbs par demandes.	Choix (type à boucherie) 9.00-9.50 Bonnes 8.25-8.75 Moyennes 7.00-7.50 Communes, pas demandées.
Verrats châtrés 8.50	Moutons Moutons 1.50-4.00	Taureaux Choix (type à boucherie) 7.50-8.00 Bonnes 6.50-7.00 Moyens et communs, par demandes.
Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$3 sur les A et de \$2 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.	Vaches Choix (type à boucherie) 9.00-9.50 Bonnes 8.25-8.75 Moyennes 7.00-7.50 Communes, pas de demandes	Bouvillons Choix 11.25-11.50 Bons 10.50-11.00 Moyens 9.00-10.00 Communs 7.00-8.00 Maigres et légers, pas demandés
Veaux de lait Choix 13.50-14.00 Bons 12.00-13.00 Moyens 11.00-12.00 D'herbe 4.00-5.50		

Autres produits —

Semaine finissant le 25 nov. 1944

A Montréal, 130, est rue St-Paul.

Sur les prix, plus bas mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.	Poulets abattus (Engraisés au lait) A-6 lbs et plus 34c A-5 lbs jusqu'à 6 lbs 33c B-6 lbs et plus 32c B-5 lbs jusqu'à 6 lbs 31c B-4 lbs jusqu'à 5 lbs 29c	Poules vivantes Toutes races, sauf "Leghorn" B- 20½c A- (Poulette) 19½c C- 18½c Race "Leghorn" A- 15c B- 15c C- 11c
Poulets vivants "à griller" "Gris" A-2½ à 2¾ lbs 24c B-2 lbs jusqu'à 2½ 22½c C-Moins de 2 lbs 20½c	Poulets abattus (sélectionnés) A-6 lbs et plus 32c A-5 lbs jusqu'à 6 lbs 31c B-6 lbs et plus 30c B-5 lbs jusqu'à 6 lbs 29c B-4 lbs jusqu'à 5 lbs 27c C-6 lbs et plus 25c C-5 lbs jusqu'à 6 lbs 24c C-4 lbs jusqu'à 5 lbs 22c C-3 lbs jusqu'à 4 lbs 20c	Jeunes dindes abattues A- 37c B- 35c C- 32c Jeunes dindes vivantes A- 31c B- 29c C- 28c
Poulets vivants "à griller" "Rouges et blancs" A-2½ à 2¾ lbs 24c B-2 lbs jusqu'à 2½ 22½c C-Moins de 2 lbs 20½c	Poules abattues A-5 lbs et plus 25c A-4 lbs jusqu'à 5 lbs 23c A-3 lbs jusqu'à 4 lbs 21c B-5 lbs et plus 23c B-4 lbs jusqu'à 5 lbs 21c B-3 lbs jusqu'à 4 lbs 19c C-5 lbs et plus 19c C-4 lbs jusqu'à 5 lbs 17c C-3 lbs jusqu'à 4 lbs 14c	Dindes vivantes Vieux Mâles Vieilles Femelles A- 27c A- 31c B- 25c B- 29c C- 24c C- 28c COQS VIVANTS 8½c
Poulets vivants à rôtir "Rouges et blancs" A- 24½c B- 23c C- 21½c	Oies abattues "Avec la tête et les pattes" A- 25¾c B- 23¾c S- 18¾c	Lapins vivants 5 lbs et plus 15c Oeufs A- (Gros) 42c A- (Moyens) 38c B- 31c A- (Poulette) 28c C- 24c
Poulets vivants à rôtir "Gris" A- 24½c B- 23c C- 21½c	Veaux abattus (Engraisés au lait) Bons 17c Moyens 15c Communs 14c	
N.B.—Les oiseaux de pesantier moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.		

Semaine finissant le 25 nov. 1944

A Québec, 38-40, Marché Champlain

Sur les prix plus bas mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux Coopératives affiliées et de 8% aux expéditeurs individuels.	Poules abattues A-5 lbs et plus 26c A-4 lbs jusqu'à 5 lbs 24c B-5 lbs et plus 24c B-4 lbs jusqu'à 5 lbs 22c B-3 lbs jusqu'à 4 lbs 20c C-4 lbs à 5 lbs 14c C-5 lbs et plus 16c C-3 lbs à 4 lbs 12c	Poulets abattus sélectionnés A-5 lbs et plus 30c A-4 lbs à 5 lbs 29c B-5 lbs et plus 28c B-4 lbs à 5 lbs 27c C-5 lbs et plus 18c C-4 lbs à 5 lbs 16c
Oeufs A- (Poulettes) 25c C- 20c A- (Gros) 39c A- (Moyens) 34½c B- 26c	Poulets abattus (Engraisés au lait) A-5 lbs et plus 32c A-4 lbs à 5 lbs 31c B-5 lbs et plus 30c B-4 lbs à 5 lbs 29c	Poulets abattus (A griller) A- 32c B- 30c C- 25c
Veaux abattus (Engraisés au lait) Bons-90 lbs et plus 21c Moyens 18c Communs 08 à 12c	Dindes abattues (Vieilles femelles) A- 35c B- 33c C- 30c	Jeunes dindes abattues A- 38c B- 36c C- 33c
Agneaux reçus vivants et payés abattus Bons-30 lbs et plus 20c	Dindes abattues (Vieux mâles) A- 34c B- 32c C- 30c	
Agneaux reçus abattus Bons-30 lbs et plus 17c		

Beurre et fromage

PRIX DE REMISE — MONTREAL et
SUCCURSALE DE QUEBEC

BEURRE FRAIS

Semaine finissant le 20 novembre 1944 inclusivement

No 1 pasteurisé	35c
No 2 pasteurisé	34c
No 3 pasteurisé	33c

FROMAGE BLANC

Semaine finissant le 21 novembre 1944 inclusivement

No 1	20c
No 2	19½c
No 3	19c

F.A.B. Point d'expédition de la fabrique.

N.B.—Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Commentaires

BEURRE

La fermeté est constante et les prix de gros sont maintenus au niveau du plafond fixé par la Commission des Prix et du Commerce en temps de Guerre.

Lundi matin, le 27 novembre 1944, le beurre No 1 pasteurisé, au gros était coté à 35½c la livre.

FROMAGE

En vertu du contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le gouvernement canadien, le fromage fabriqué le ou après le 25 juin 1944, doit être livré à l'Office des Produits Laitiers.

Le prix de remise aux producteurs, pour le fromage No 1 est fixé à 20c la livre, f.a.b., point d'expédition de la fabrique.

VOLAILLES VIVANTES:

Poules

Les arrivages sont modérés. La distribution est régulière et les prix sont fermes.

Poulets à rôtir

Les arrivages ont tendance à diminuer. La demande est active et les prix sont fermes.

Poulets à griller

Les arrivages sont presque nuls. La demande est active et les prix sont fermes.

VOLAILLES ABATTUES:

Poules, poulets, dindes

Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stables. L'offre est limitée aux besoins et les prix sont stationnaires.

OEUFs: Montréal et Québec—

Depuis quelques jours, les arrivages ont augmenté considérablement et ils excèdent les besoins domestiques. Le marché est instable et nous avons à signaler une baisse marquée des prix sur toutes les catégories.

VEAUX ABATTUS: Montréal et Québec—

Bonne demande et prix fermes.

PORCS LIVRES ABATTUS: Montréal et Québec.

Marché stable et prix soutenus

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Par: J.-E. LUSSIER

Porcs livrés abattus (QUEBEC)

Pesantier de 100 à 140 lbs 16½c — Prix net

PORCS LIVRES VIVANTS: Classification établie après l'abattage.

Pesantier chaude — Prix net

A-140 à 170 lbs	17.65c
B-1-135 à 175 lbs	17.25c
B-2-125 à 134 lbs	17c
B-3-176 à 185 lbs	17c
C-120 à 185 lbs	16c
D-120 à 185 lbs	15.75c

(Ces prix sont nets)
Légers-119 lbs et moins 15.75c
Lourds-186 à 195 lbs 15.75c
Extra-196 à 215 lbs 14.75c
Lourds-216 lbs et plus 12c
Truies — 10 à 11c
Verrats — 07c
Plus une prime fédérale de \$3.00 sur les "A" et \$2.00 sur les "B-1"

Conseils sur l'expédition des animaux vivants

Voici un résumé des recommandations que nous donnons à certaines saisons depuis quelques années, dans le but d'améliorer les expéditions d'animaux en coopération. Nous les soumettons aujourd'hui sous une forme plus condensée pour qu'elles soient plus faciles à retenir. Elles sont d'ordre général et ont trait aux chargements proprement dits, au marquage des animaux et à la manière de faire le mémoire d'expédition. Elles ont pour objet d'assurer le succès des consignations d'animaux faites en commun.

Pour éviter des pertes en transit, des retards dans le paiement des réclamations et des inconvénients de toutes sortes, nous conseillons d'abord:

1—De n'expédier que des animaux sains et en bon état.

2—De ne pas surcharger les wagons.

Voici le nombre de bêtes qu'un wagon peut normalement contenir suivant le poids et l'espèce:

A—Bêtes à cornes — 22—de 1200 livres
26—de 1000 livres
28—de 900 livres
30—de 800 livres

B—Veaux — 85 — pesant en moyenne 140 lbs chacun
110 à 120 — de 100 livres environ.

C—Moutons & Agneaux —
75—de 150 livres chacun
95—de 100 livres chacun
105—de 75 à 85 livres chacun.

D—Porcs — Normalement 80 porcs de 200 livres, en réduisant le nombre de 10% à 25% suivant la température.

3—De séparer les animaux d'espèces différentes, ainsi que les truies et les verrats castrés des jeunes porcs, par de solides cloisons.

4—De recouvrir le plancher du wagon ou du camion d'une litière appropriée à la saison: paille en hiver, sable en été, sciure de bois, etc.

5—De bien identifier les animaux.

Voici des indications simples et faciles à suivre qui permettent l'identification des animaux vivants:

A—BÊTES À CORNES — Doivent être marquées sur la croupe droite au moyen de ciseaux. Voici les marques recommandées: I, II, III, IIII, IV, V, VII, VIII, IX, X, XII, XIII, XIV, XV, XVI, XVII, XIX, XX. Ces marques peuvent aussi servir à identifier les veaux.

B—MOUTONS & VEAUX — Se servir de rondelles métalliques numérotées que l'on attache à l'oreille des sujets.

C—PORCS — Les porcs doivent être tatoués sur l'épaule droite en appliquant l'outil fermement pour que les pointes des chiffres ou des lettres pénètrent dans la couenne, en ayant soin de mettre de l'encre avant chaque opération. L'outil doit être propre et en parfait état. Pour cela, il faut remplacer immédiatement toute lettre ou chiffre qui se brise ou qui devient défectueux. Enfin, ne jamais mettre ensemble des porcs non marqués avec d'autres qui sont tatoués, car il est impossible de les reconnaître. Prenez toujours la précaution de bien marquer les animaux et de bien tatouer les porcs; la classification et la répartition en dépendent.

6—Fournir les documents nécessaires en même temps que la livraison des animaux, à savoir:

a) le mémoire d'expédition;
b) le connaissance du chemin de fer;

c) la pesanture individuelle de chaque sujet, à l'exception des bêtes à cornes; il n'est pas nécessaire de peser le gros bétail à la campagne.

Le mémoire d'expédition est un document très important: il est à la base de toute répartition. Il faut qu'il soit complet, lisible, bien disposé, et exempt de toute erreur. S'il est bien fait, notre travail de répartition est plus facile, plus rapide et le paiement est retourné plus tôt. Si le manifeste est embrouillé, si les noms et les adresses des expéditeurs ne sont pas lisibles, il y aura des retards dans le règlement, des erreurs dans la répartition et parfois aussi des réclamations, et ce qui est encore plus grave, dans le cas des expéditeurs de porcs, ils ne pourront pas retirer leurs primes sur les A et les B, parce que leur nom ne sera pas rapporté correctement sur les mandats du gouvernement fédéral.

A part le mémoire d'expédition sur lequel apparaissent tous les animaux, nous recommandons de nous fournir un autre manifeste en deux copies, pour les porcs seulement; ce dernier doit être fait sur les formules spéciales du gouvernement fédéral que nous pouvons vous procurer en tout temps. Avec ce dernier manifeste, nous pouvons obtenir la classification des porcs plus vite.

Voici les renseignements que doit renfermer le mémoire d'expédition:

a) l'endroit du chargement;
b) la date de l'expédition;
c) le numéro du wagon;
d) le nom et l'adresse postale de chaque expéditeur;
e) la quantité, l'espèce et la pesanture individuelle des animaux de chaque cultivateur;
f) le genre de paiement désiré soit: un chèque global, chèques individuels postés à chacun;
g) le montant des dépenses locales, s'il y en a.

Enfin, dans le cas des moutons, il faut indiquer clairement si ce sont des agneaux châtrés, des agnelles, des béliers non châtrés ou des vieux moutons. On désignera les agneaux châtrés et les agnelles par la lettre A, les béliers entiers par la lettre B et les moutons par la lettre M. Il nous faut cela pour nous permettre de répartir les sujets qui perdent leur rondelle d'identification.

S'il s'agit des porcs, il faut également noter les verrats châtrés, les vieilles truies pour les différencier des sujets réguliers de marché et nous fournir la pesanture de chacun pour que nous puissions faire la répartition de ceux dont le tatouage ne serait pas apparent: il y en a toujours que nous ne pouvons pas identifier autrement.

S'il est très important de peser les porcs pour la raison que nous venons de donner, il l'est encore plus de toujours peser individuellement les veaux et les moutons à la campagne parce que nous n'avons ni le temps ni l'accommodation pour le faire ici sur le marché.

Si les expéditeurs veulent bien se donner la peine de mettre ces conseils en pratique, ils aideront non seulement au succès de leur entreprise locale en s'épargnant des ennuis et des pertes, mais ils contribueront aussi au progrès des consignations en coopération.

J.-E. BISSON, agronome,
gérant de la
Coopérative canadienne du Bétail
de Québec, Limitée.

En route...

(Suite de la 1ère page)

l'occasion de faire mieux connaître le Canada français et ses cultivateurs aux fermiers de l'Ouest. Ils sont même allés plus loin; ils ont dit qu'il y avait un service important à rendre dans les circonstances. Car l'ambition du Canada agricole, c'est de rester unifié en dépit des autres divisions qui peuvent se manifester dans le pays.

Le gouvernement...

(Suite de la page 5)

se, les honorables St-Laurent, Laflèche, Bertrand, Fournier et Michaud garderont leurs postes. Ils préfèrent l'assiette au beurre à la parole donnée", a dit M. W. Lacroix, député de Québec-Montmorency. Ce dernier est allé prendre siège dans les rangs de l'Opposition. M. J.-F. Pouliot a fait de même tout en précisant qu'il reste libéral. M. C. Parent, député de Québec-Sud, serait passé au Bloc Populaire canadien. Enfin, M. Maurice Bourget, député de Lévis, a annoncé qu'il retirait son appui au gouvernement.

Un groupe Cardin

L'hon. Cardin, tout en restant sur les banquettes ministérielles, a déclaré qu'il voterait contre la motion de confiance inscrite par monsieur King. Certains députés du Québec l'imiteraient dans sa nouvelle attitude anticonstitutionnelle et en feraient leur chef. On a dit que leur nombre pourrait aller jusqu'à la quarantaine, mais ce chiffre paraît légèrement exa-

géré. S'il atteignait vraiment 40, ce groupe de dissidents pourrait devenir l'opposition officielle et déplacer les progressistes-conservateurs qui ne comptent que 39 députés. Mais tout cela est pure spéculation.

Votes à prendre

Lundi, Monsieur King devait reprendre le débat sur sa propre motion qui est très courte: Que cette chambre aide le gouvernement à poursuivre vigoureusement l'effort de guerre. Il y aura abondance d'amendements et de sous-amendements. Les progressistes-conservateurs voudront plus de "viguer" et seront battus. Toute motion opposée à la conscription sera défaite par les députés libéraux, créditistes, C.C.F. et conservateurs de langue anglaise. Ils ont tous le même programme sur ce point. Il reste à savoir si la motion principale de monsieur King sera adoptée. Advenant le cas où cette motion serait défaite, il s'ensuivrait des élections générales. Le débat peut durer assez longtemps si chaque député y prend part avec la perspective qu'il devra se présenter devant ses électeurs d'ici quelques semaines ou quelques mois.

Criblures...

(Suite de la page 2)

que celles de l'ouest. Cela se comprend aisément. Dans l'ouest le cultivateur se livre presque uniquement à la culture des céréales, l'agriculture y est plus mécanisée et l'on fait appel à plus de main-d'œuvre salariée. Dans Québec, au contraire, l'agriculture est encore largement à base familiale et la culture mixte exige de plus longues heures de

travail; mais par contre elle est beaucoup plus stable et en mesure de faire face à la crise. Vouloir limiter à trente heures par semaine le travail sur les fermes c'est aussi absurde que de vouloir changer les saisons et de modifier la course du soleil. Quant à la crainte du chômage, qu'on se rassure, on ne connaît pas ça à la campagne.

B. Bérubé.

Le mauvais exemple nazi

De temps à autre, le Bureau international du Travail publie des "Informations coopératives". Les derniers feuillets reçus nous renseignent sur ce qui se passe à l'étranger. Ils révèlent que le mouvement coopératif belge se reforme rapidement. On note, cependant, le passage suivant: "Les Allemands se sont bornés à interdire l'emploi des Juifs, le paiement des subsides à d'autres organisations sans permission des autorités allemandes (auxquelles, d'ailleurs, les coopératives devaient payer un impôt) et la réunion des assemblées générales".

Retenons donc que les nazis ont obligé les coopérateurs belges à leur payer des taxes. Or, n'avons-nous pas appris de jour en jour, depuis cinq ans, que tout ce que font les Allemands est condamnable? Ne sait-on pas à Ottawa que l'exemple nazi est pernicieux, qu'il doit être évité et qu'on ne saurait trop s'en prémunir? Les

Les prix des légumes à Montréal

Tels que donnés par le Service provincial de l'Horticulture, le 27 novembre

POMMES — McIntosh No 1: \$2.40 à \$2.50; tombées: \$1.75; domestiques: \$1.25 à \$1.50 le minot.
Fameuses: \$2.00 à \$2.25; domestiques: \$1.25 à \$1.50 le minot.
Au baril: McIntosh: \$7.00 à \$7.25; domestiques: \$5.00 à \$5.75.
Fameuses: \$6.00 à \$6.50; domestiques: \$4.25 à \$4.50.
PATATES — 90c à 1.00 pour les No 1; No 2: 65c à 70c, 75 lbs.
BETTERAVES — 25c à 30c la doz.; grosses: 50c à 60c; moyennes: 70c, 50 lbs.
CAROTTES — 30c à 35c la doz.; lavées: 90c à \$1.00.
CHOUX — 30c à 40c la doz.; Savoy: 50c à 60c; rouges: 45c à 60c; Chinois: 60c à 75c la doz.
CHOUX-FLEURS — \$1.00 à \$1.75 suivant la qualité; Bruxelles: \$6.00 à \$6.50, 32 pintes.
EPINARDS — 50c le minot.
PANAIIS — \$1.50 à \$1.75 le minot.
NAVETS — 75c à 90c pour 50 livres.
OIGNONS — Rouges et Espagnols No 1: \$1.50 à \$1.75; jaunes: \$1.25 à \$1.50; No 2: \$1.00 à \$1.25 pour 50 livres.
TOMATES — de serre: 25c la livre.
POIREAUX — 25c à 35c la douzaine.
SARIETTE — 35c à 40c la douzaine de paquets.

PEAUX BRUTES

Prix fournis par la maison A. PION & CIE,
336, rue St-Vallier, Québec.

Peaux de boeufs, 17 à 50 lbs, moins 2 lbs par peau sans queue ni cornes.
Peaux malpropres: 2 lbs supplémentaires de moins 12 1/4c la lb.
Les peaux de 52 lbs et plus sont prises à 50 lbs net.
Peaux veaux engraisés, 8 à 12 lbs, moins 1 lb. par peau 17c la lb.
Peaux veaux engraisés, moins de 8 lbs \$1.35 la peau
Peaux "kips", veaux champ, 8 à 12 lbs, moins 1 lb. par peau 15c la lb.
Peaux veaux, de campagne 50c à \$1.20 la peau
Peaux chevaux, avec queue et ergine \$1.50 à \$5.25 la peau
Peaux moutons 10c à \$1.25 la peau
• Ces prix sont pour des peaux de première qualité. Peaux endommagées, séchées sont payées à leur valeur. Les prix sont sujets à changer sans avis.

Nouvelle coopérative avicole

Une nouvelle coopérative agricole vient d'obtenir son incorporation du gouvernement provincial: celle de St-Marc-des-Carrières. Vingt-six cultivateurs du comté de Portneuf en font partie. Les uns font l'élevage des poussins depuis quelques années; les autres se spécialisent dans l'élevage des dindonneaux. Le bureau de direction de la nouvelle société se compose comme suit: Président, Bernard Godin; vice-président, Emilien D'Youville; directeurs, Paul Naud, Lauréat Germain et L.-P. Gignac.

Un incubateur d'une capacité de 32,000 oeufs avec contrôle automatique a été acheté. Livraison en sera faite les premiers jours de décembre. Cette machine est aménagée pour la production des dindonneaux et des poussins. La saison d'incubation commencera le 15 janvier prochain pour les poussins et en avril pour les dindonneaux. La Coopérative avicole de St-Marc-des-Carrières fera aussi l'élevage des poulettes pour la vente à l'âge de 4 à 8 semaines. La nouvelle organisation sera un facteur d'avancement pour l'aviculture déjà progressive du comté de Portneuf, nous dit-on au ministère de l'Agriculture.

Exportation de volailles

Du 1er janvier au 20 août 1944, le Canada a vendu à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis 8,406,866 livres de viande de volailles. Pour sa part, Québec a fourni 950,981 livres, ce qui marque le progrès rapide de notre aviculture depuis les débuts de la guerre, alors que notre production était inférieure à nos besoins.

brasseurs d'affaires canadiens ne nous pressent-ils pas de combattre pour détruire le régime nazi et toutes ses ramifications? Alors pourquoi, comme l'ont fait les boches, veulent-ils taxer les coopérateurs? Les nazis auraient-ils une cinquième colonne au "Financial Post" de Toronto?

D. Beaudin.

Exportation d'oeufs en Angleterre

La Grande-Bretagne désire maintenant avoir tous les oeufs en coque de la Catégorie A Gros et A Moyens que nous pourrions lui expédier pendant les mois de l'automne et de l'hiver, et environ 40 p.c. du surplus des 12 mois prochains. Elle continuera aussi, comme par le passé, à prendre des oeufs séchés, c'est-à-dire de la poudre d'oeufs. La Division de l'aviculture du Ministère fédéral de l'Agriculture ne voit pas qu'il y ait lieu pour cela d'agrandir encore nos basses-cours, mais de chercher plutôt à en tirer la plus forte production possible.

Le prix payé pour les oeufs frais d'exportation par l'Office des produits spéciaux rapporte aux producteurs autant que pour les oeufs destinés à la dessiccation. Une majoration suffisante est ajoutée aux prix convenus avec le Ministère anglais des Vires pour couvrir le surcroît des frais d'expédition du prix des caisses, des matériaux d'emballage, de la broche, du marquage et du fret.

Culture primitive

Les cultivateurs de l'île desor-mais historique de Guam, dans le Pacifique, se servent d'outils primitifs pour leur travail, offrant ainsi une nouvelle preuve de la grande diversité des pratiques agricoles dans le monde. Les deux principaux de ces outils sont un couteau à longue lame appelé une machète, et le "fosino", un petit instrument forgé à la main fixé au bout d'une longue canne et employé comme houe ou gratte. On s'en sert également pour défricher la terre pour la plantation, pour la préparer à recevoir les semences et enfin pour la biner, la sarcler en enlevant les mauvaises herbes de temps à autre et en grattant la surface du sol.

Dans les champs de riz on se sert de charrues en fer à manche unique. Un scarificateur favori consiste en une herse à pointes de bois, construite sur place, et que l'on fait passer sur le champ après que celui-ci a été labouré et inondé, en préparation pour la plantation des pousses de riz. La charrue et la herse sont tirées par un "carabao".

Son Éminence à la radio

De retour d'Europe depuis une semaine, Son Éminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, a prononcé une allocution à la radio dimanche soir dernier, en anglais et en français.

Dans cette première partie de la lettre pastorale lue à ses diocésains, Son Éminence dit que son récent voyage au Vatican et sur les fronts de guerre ne constituait pas "une mission diplomatique, civile ou militaire. Je n'étais, dit le cardinal, sous aucune obligation de servir le système du volontariat ou de la conscription, ni condamner la politique de la guerre ou de l'abstention. Ce n'était pas de mon domaine. J'y suis allé pour une seule raison, poursuivait Son Éminence, principalement parce que des milliers de nos fidèles du Canada sont sur les champs de bataille".

Au sujet des autres doctrines qui nous menacent, le cardinal a déclaré: "En toute franchise, je dois dire que d'autres doctrines menacent autant que le nazisme la paix du monde et les peuples démocratiques épris de liberté: doctrines qui, comme le nazisme, ont été dénoncées dans les termes les plus vigoureux par Sa Sainteté le Pape avec toute la maîtrise et l'autorité que la situation lui confère".

Une fédération des aviculteurs du Québec

3,500 aviculteurs ont donné leur adhésion. — Québec, siège social de la Fédération — Les avantages.

Réunis en l'hôtel Mont-Royal à l'occasion de l'exposition éducative des industries avicoles du Québec, les délégués des différentes branches de cette industrie ont décidé de se grouper en association sous le nom de "Fédération des aviculteurs autorisés de la province de Québec". Cette décision a été acceptée à l'unanimité, lors d'une assemblée des pouvoirs co-opératifs et privés de la province, tenue sous la présidence de M. C.-E. Benoit, du ministère provincial de l'agriculture.

Environ 3,500 aviculteurs du Québec ont signé leur adhésion comme membre de la nouvelle organisation. On espère que d'ici peu de temps, près de 95% des aviculteurs de la province en feront partie. Un bureau provisoire de directeurs a été élu et la ville de Québec a été choisie comme siège social de la fédération. L'élection du conseil permanent aura lieu d'ici un mois probablement.

Les membres du conseil temporaire sont MM. Rémi Gadbois, de Terrebonne, président, Oscar Ferland, de l'Île d'Orléans, secrétaire, Joseph Roy, de St-Anselme, Wilfrid Verville, de Victoriaville, Henri Mireault, de St-Jacques, Antonio Caouette, de l'Île Verte, Simon Matte, de St-Liboire, Adhémar Gratton, d'Oka, et Jean-Paul Désy, de Sillery, comme conseillers.

On a fait remarquer que la fondation d'une telle fédération marque un progrès dans le domaine de l'aviculture québécoise. Parmi les avantages qu'elle procurera notons l'uniformité qu'elle créera dans la qualité et dans les prix des produits de l'industrie avicole. Plusieurs autres questions relatives à cette industrie ont également été discutées au cours de la réunion.

M. Charles-E. Benoit, chef du service avicole au ministère provincial de l'agriculture, a indiqué aux délégués comment diminuer le coût de production des oeufs; grâce à une meilleure administration, ils y parviendront, a-t-il ex-



On ne s'ennuie jamais dans une bonne bibliothèque et il faut apprendre jeune que les bons livres sont des amis dont on ne se passe pas.

Un championnat à la province de Québec

Aux concours nationaux des jeunes cultivateurs à Toronto

L'honorable Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, a fait part aux journalistes, des succès remportés par les équipes de la province de Québec aux concours nationaux des jeunes cultivateurs qui se tiennent actuellement à Toronto. MM. Jean-Claude Beaudoin et Joseph-Hervé Rousseau, du club des jeunes éleveurs de porcs de St-Adrien d'Irlande, comté de Mégantic ont gagné le championnat des jeunes juges de porcs, contre un champ de sept équipes des autres provinces. Ils avaient été entraînés par MM. Gérard Labissonnière, propagandiste fédéral et Ulysse Potvin, agronome à Thetford. D'autres part MM. Paul-Émile Houde et Rémi Roy, du club de Kingstons, comté de Stanstead, se sont classés deuxième à l'expertise des bovins. Leurs entraîneurs étaient MM. Gaston Marcoux et A. B. Macmillan, agronomes.

L'impôt sur les coopératives

Le cercle de l'U.C.C. de Saint-Méthode, comté de Frontenac, vient de faire tenir au Secrétaire général de l'U.C.C. une résolution adoptée à l'unanimité de ses membres s'opposant formellement à l'imposition d'une taxe sur les revenus des sociétés coopératives par le ministère des Finances. Le cercle de Saint-Méthode donne comme raison que les revenus des sociétés coopératives ne sont pas à proprement parler des profits, mais sont la propriété des sociétaires et leur sont distribués sous forme de ristournes.

Décès de Mgr Labrie

Mgr Aimé Labrie, vice-recteur et secrétaire général de l'université Laval, est décédé, subitement la semaine dernière. Ses funérailles ont eu lieu samedi à la basilique de Québec et l'inhumation dans la crypte du Séminaire.

Un autre conférencier, M. Bernard Chagnon, instructeur avicole à Victoriaville, a énuméré les moyens d'économiser sur les frais d'alimentation.

En seconde place également au concours des pommes de terre figurent MM. Léandre Routhier et Théodule Turcotte, du club des Jeunes Agriculteurs de Baie-des-Sables, comté de Matane. Ils étaient pilotés par les agronomes Gérard Hudon et Raymond Langlois.

M. J.-Émile Lemire, chef du service de la Propagande au Ministère de l'Agriculture, accompagne les délégués de la province à Toronto.

Les concours auxquels viennent de prendre part les équipes québécoises sont ouverts à tous les jeunes du pays et comprennent une expertise et un examen oral sur les spécialités suivantes: bétail laitier et de boucherie, porcs, volailles, céréales et pommes de terre. Chaque équipe se compose de deux membres réguliers d'un cercle reconnu de jeunes cultivateurs. Nos représentants ont été choisis lors d'un concours éliminatoire provincial tenu à Sherbrooke. A date, Québec a décroché douze championnats à Toronto; deux pour les porcs, neuf pour les bovins et un pour les pommes de terre.

L'Heure catholique

L'Heure catholique débutera le 3 décembre par une causerie du R. P. Archambault, S.J., directeur de l'Ecole Sociale Populaire: "Une croisade". A 2 h. 10, chant irradié de la cathédrale de Montréal, suivi de la deuxième causerie de la série "Dans le rayonnement du Sacré-Coeur". Mgr Verner, curé de la paroisse du T. S. Rédempteur de Montréal, traitera le sujet suivant: "Au service de la paroisse".

Mérite agricole

La section des Publications du ministère de l'Agriculture de Québec dispose encore de quelques douzaines d'exemplaires du rapport du Mérite Agricole, concours 1943, dont elle pourrait se départir au bénéfice des cultivateurs. Ceux qui n'ont pas encore ce volume illustré de 225 pages et qui aimeraient se le procurer peuvent l'obtenir gratuitement. Ils n'ont qu'à en faire la demande sans retard. Les futurs concurrents du Mérite Agricole en 1945 sont les premiers invités à réclamer un exemplaire qui leur servira de guide; premiers arrivés, premiers servis.

Quand ils seront prêts, le serons-nous?

Le 15 novembre, les missionnaires-colonisateurs de la Province, se réunissaient aux Edifices de l'Action Catholique.

Leurs études ont porté, surtout, sur les moyens d'intensifier la propagande en faveur de la Colonisation; d'abord, chez les cultivateurs, leurs fils et leurs filles, en leur faisant comprendre qu'on ne part pas pour les pays neufs, comme on part pour les chantiers, avec un sac sur le dos et rien dans ses poches; en encourageant notre jeunesse à économiser et à s'approvisionner de vêtements, meubles et instruments, en vue de l'établissement futur, dans la paroisse ou ailleurs, dans la province ou en dehors; en les convainquant que quand on y a pensé d'avance et que l'on s'est laissé diriger ensuite, par ceux qui sont en état de le faire, il y a moyen de vivre en homme civilisé, en chrétien, en pays neufs; chez les autres classes ensuite, en préconisant par le truchement de notre Société Nationale et nos Syndicats ouvriers, la Colonisation préparée et dirigée comme le mouvement sauveur de l'après-guerre.

Quand nos cultivateurs et nos jeunes gens seront prêts, le serons-nous?

Les ferons-nous attendre douze ou quinze ans, comme après la guerre de 1914, pour les envoyer ensuite en plein bois, traînant derrière eux les chômeurs de nos villes?

C'est cette question surtout que les missionnaires-colonisateurs sont allés soumettre à l'honorable Ministre de la Colonisation, à son sous-ministre, et aux différents chefs de son Ministère.

La formule préconisée depuis 1937, par les missionnaires-colonisateurs, reste la même: — Ouvrir des chemins en forêt vierge, défricher une dizaine d'acres sur chaque lot, construire maisons, granges, écoles et églises, sans oublier la maison de la garde-malade; se montrer difficile dans le choix des colons, leur faciliter la création d'organismes pour la vente de leur bois.

Quand la formule sera-t-elle mise en expérience, et par qui?

Tout de suite le printemps prochain, et si ce n'est pas par l'un, ce sera par l'autre, car l'opinion publique se réveille, et s'il n'en tient qu'aux missionnaires-colonisateurs, elle ne s'endormira pas de sitôt.

D'ailleurs, l'honorable Ministre de la Colonisation le sait, et c'est moins l'opinion publique que sa conviction personnelle, qui lui feront entreprendre cette grande oeuvre nationale.

Les missionnaires ont traité devant le ministère, des syndicats de travail organisés dans nos régions de colonisation, et insisté pour que les encouragements donnés à ces syndicats soient continués et multipliés. \$100.00 donnés à un syndicat de travail en économie \$1000.00 au Gouvernement, en inspections, en enquêtes, en voyages, en messages, en papeterie et en timbres.

Les Sociétés de Colonisation ont décidé d'entreprendre une enquête pour savoir ce qu'il advient des

habits usagés, chaussures et couvertures de lit de nos soldats. Il ne faudrait pas que ce matériel précieux soit détruit, ou livré à des exploités, quand nos pauvres souffrent du froid et que la tuberculose fait des siennes dans trop de misérables foyers de colons, où les enfants grelottent.

On a attaqué aussi, (il faut l'avouer, 10 ans trop tard) la question de la médecine en pays neufs.

Un grand nombre de nos colons ne peuvent profiter du secours ni des hôpitaux, ni des médecins, ni des gardes-malades. Dans plusieurs il faut être en bonne santé ou mourir. Nos mères de familles vivent dans de continuelles angoisses; nos enfants souffrent et restent infirmes, quand des premiers soins bien appliqués les guériraient et redonneraient à la vie son cours normal. Il faut à tout prix étudier et changer cette situation anti-morale et anti-sociale.

C'est à cette fin, que les missionnaires-colonisateurs, iront, sous peu, rencontrer le ministère de la Santé et du Bien-Etre Social.

En somme, les Sociétés veulent, à l'avantage de nos colons d'aujourd'hui et de demain, faire plus et demander plus; mieux éduquer le colon, mieux préparer l'opinion et faire tomber plus de millions.

Ernest ARSENAULT, ptre,
Missionnaire-colonisateur.

A QUEBEC

**LE BUCHERON
S'HABILLE, SE LOGE
ET SE NOURRIT**
à la

**Maison du
Bûcheron**

319, rue St-Paul,
Québec, P.Q.



**EXPEDIEZ
MAINTENANT**

Voyez les HAUTS PRIX que nous paions:

VISION	
Extra noir	\$30.00 à \$10.00
Noir	25.00 à 7.00
Ordinaire	20.00 à 5.00
Mouffette	jusqu'à \$ 3.50
Belette	" 2.50
Rat musqué	" 3.00
Pécan	" 125.00
Castor	" 60.00
Renard rouge	" 15.00
Ecreuil rouge	" .45

EXPEDIEZ TOUTES VOS FOURRURES RAPIDEMENT!

GRATIS — Circulaire complète sur les pièges, les appâts, les collets et l'outillage du trappeur. Aussi les plus récentes informations sur le marché des fourrures et les prix. Ecrivez aujourd'hui même.

A.B. SHUBERT CO.
DEPT. 50 **Winnipeg, Man.**
Bureau de réception des fourrures à MONTREAL

"Ca, c'est du bon café!"

**LE CAFÉ
"SALADA"**

NOUVEAU-DELICIEUX!